

		BE 0869.763.267			
				<b>9</b>	<b>EUR</b>
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.

CONSO 1

**COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>: Infrabel .....

Forme juridique: Société anonyme de droit public.....

Adresse: Place Marcel Broodthaers ..... N°: 2..... Boîte: .....

Code postal: 1060 ..... Commune: Saint-Gilles .....

Pays: Belgique .....

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de Bruxelles, néerlandophone.....

Adresse Internet <sup>(3)</sup>: <http://www.infrabel.be> .....

Numéro d'entreprise BE 0869.763.267

COMPTES CONSOLIDÉS EN EUROS <sup>(4)</sup>

communiqués à l'assemblée générale du 15 / 05 / 2024

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2023 au 31 / 12 / 2023

Exercice précédent du 01 / 01 / 2022 au 31 / 12 / 2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont~~ / ~~ne sont pas~~ <sup>(1)</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

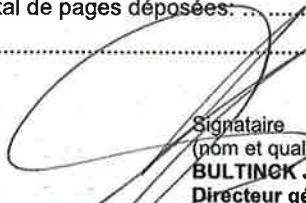
Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé  
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

**À COMPLÉTER SI LES COMPTES CONSOLIDÉS SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE**

Dénomination de la filiale belge déposante (*article 3:26, § 2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations*)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante  

Nombre total de pages déposées: ..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: .....

  
 Signataire  
 (nom et qualité)  
**BULTINGK Jochen**  
 Directeur général

  
 Signataire  
 (nom et qualité)  
**GILSON Benoît**  
 Administrateur délégué

(1) Biffer la mention inutile.  
 (2) En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.  
 (3) Mention facultative.  
 (4) Adapter la devise et l'unité au besoin.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE  
CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ  
LES COMPTES CONSOLIDÉS****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des noms, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

**Cornillie Jan**

Wapenrustingslaan 22, 1190 Bruxelles, Belgique  
Fonction: Président du Conseil d'Administration  
Mandat: 04/06/2021- 04/06/2027

**Gilson Benoît**

Avenue Montefiore 26, 4130 Esneux, Belgique  
Fonction: Administrateur déléguée  
Mandat: 04/06/2021- 04/06/2027

**Gillain Anne-Sophie**

Rue des Déportés 37, boîte A, 7850 Enghien, Belgique  
Fonction: Administrateur  
Mandat: 04/06/2021- 04/06/2027

**Vandenberghe Bart**

Repingestraat 78, 1570 Vollezele, Belgique  
Fonction: Administrateur  
Mandat: 04/06/2021- 04/06/2027

**Pinte Brigitte**

Rue Kerckx 21, 1050 Ixelles, Belgique  
Fonction: Administrateur  
Mandat: 04/06/2021- 04/06/2027

**Yilmaz Durkadin**

Mijl 10, 2500 Lier, Belgique  
Fonction: Administrateur  
Mandat: 04/06/2021- 04/06/2027

**Wislez Virginie**

Avenue de la Plante 44, 5000 Namur, Belgique  
Fonction: Administrateur  
Mandat: 04/06/2021- 04/06/2027

**Eringa Pier**

Hoog Soeren 109, 7346 AH Hoog Soeren, Pays-Bas  
Fonction: Administrateur  
Mandat: 04/06/2021- 04/06/2027

**Provost Pierre**

Rue Klipveld 72, 1180 Bruxelles 18, Belgique  
Fonction: Administrateur  
Mandat: 04/06/2021- 04/06/2027

**Portugaels Sylvianne**

Rue Joseph Raskin 17, 4000 Liège 1, Belgique  
Fonction: Administrateur  
Mandat: 04/06/2021- 04/06/2027

**Lecok Ruben**

Haaghoek 20, 9660 Zegelsem, Belgique  
Fonction: Administrateur  
Mandat: 04/06/2021- 04/06/2027

**Stessens Karel**

Kerkhofstraat 20, 2070 Zwijndrecht, Belgique  
Fonction: Administrateur  
Mandat: 01/01/2017

**de Borman Antoine**

Boulevard Lambertmont 416, 1030 Bruxelles 3, Belgique

Fonction: Administrateur

Mandat: 01/01/2017

**De Bode Herman**

Bredabaan 67, 2930 Brasschaat, Belgique

Fonction: Administrateur

Mandat: 01/01/2017

**KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL 0429.524.215**

Luchthaven Brussel Nationaal 1, boîte K, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction: Commissaire, Numéro de membre: B00001

Mandat: 17/05/2023 - 20/05/2026

Représenté par:

Legein Tanguy

Luchthaven Brussel Nationaal 1, boîte K, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre: A02651

**BDO Réviseurs d'Entreprises SRL 0431.088.289**

Da Vincilaan 9, boîte E6, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction: Commissaire, Numéro de membre: B00023

Mandat: 17/05/2023 - 20/05/2026

Représenté par:

Delbeke Michaël

Da Vincilaan 9, boîte E6, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre: A02323



**COMPTES ANNUELS  
CONSOLIDES 2023  
GROUPE INFRABEL**

386

# Compte de résultats consolidé

	Note	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	24	875.187.323,02	771.011.929,55
Subsides d'exploitation	22	583.890.502,76	485.288.136,72
Production immobilisée	24	494.329.447,73	480.726.933,26
Autres produits d'exploitation	24	16.693.823,51	26.505.360,53
<b>Produits d'exploitation avant subsides en capital</b>		<b>1.970.101.097,02</b>	<b>1.763.532.360,06</b>
Approvisionnements et marchandises		-227.767.202,01	-218.982.882,73
Services et biens divers	24	-1.512.105.896,63	-1.423.072.102,65
Frais de personnel	25	-73.191.070,93	-66.719.967,37
Autres charges d'exploitation	24	-25.052.763,21	3.417.168,43
<b>Charges opérationnelles avant amortissements et pertes de valeur</b>		<b>-1.838.116.932,78</b>	<b>-1.705.357.784,32</b>
<b>Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur</b>		<b>131.984.164,24</b>	<b>58.174.575,74</b>
Subsides en capital	22	774.723.608,35	730.916.432,46
Amortissements et pertes de valeur	8 & 9	-806.743.463,01	-882.859.348,29
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>99.964.309,58</b>	<b>-93.768.340,09</b>
Produits financiers	26	65.850.414,05	316.907.401,59
Charges financières	26	-122.024.179,90	-310.357.654,81
<b>Résultat financier net</b>		<b>-56.173.765,85</b>	<b>6.549.746,78</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	10	2.318.561,93	1.027.992,56
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>46.109.105,66</b>	<b>-86.190.600,75</b>
Charges d'impôts sur le résultat global	27	-1.849.342,90	-3.602.441,37
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>44.259.762,76</b>	<b>-89.793.042,12</b>
<b>Résultat de l'exercice attribuable aux:</b>			
Actionnaires du Groupe		44.149.954,49	-89.897.631,26
Tiers		109.808,27	104.589,14

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2023.

# Etat consolidé du résultat global

	Note	31/12/2023	31/12/2022
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>44.259.762,76</b>	<b>-89.793.042,12</b>
Tiers		109.808,27	104.589,14
Actionnaires du Groupe		44.149.954,49	-89.897.631,26
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments qui ne seront jamais reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>			
Ecart actuariel sur les engagements postérieurs à l'emploi	18	-10.195.274,29	42.780.891,23
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en équivalence	10	-775.955,45	3.514.445,47
Ajustements à la juste valeur des dettes financières pour le risque de crédit propre	5	13.219.011,10	21.413.705,50
<b>Sous-total des éléments non recyclables en compte de résultats dans les périodes futures</b>		<b>2.247.781,36</b>	<b>67.709.042,20</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>2.247.781,36</b>	<b>67.709.042,20</b>
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>46.507.544,12</b>	<b>-22.083.999,92</b>
Résultat global de l'exercice attribuable aux:			
Actionnaires du Groupe		46.397.735,85	-22.188.589,06
Tiers		109.808,27	104.589,14

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2023.

# Etat consolidé de la situation financière

	Note	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles & goodwill	8	1.371.744.437,63	1.369.258.059,18
Immobilisations corporelles	9	19.869.981.274,65	19.510.432.717,60
<i>Terrains</i>		<i>1.621.570.937,95</i>	<i>1.626.149.162,17</i>
<i>Constructions</i>		<i>610.809.802,63</i>	<i>617.372.061,47</i>
<i>Constructions ferroviaires</i>		<i>5.721.242.028,06</i>	<i>5.607.923.527,88</i>
<i>Infrastructure ferroviaire</i>		<i>9.104.388.575,35</i>	<i>8.871.628.280,94</i>
<i>Matériel roulant ferroviaire</i>		<i>87.647.218,64</i>	<i>91.671.867,83</i>
<i>Installations et équipements divers</i>		<i>628.843.046,58</i>	<i>639.623.466,28</i>
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>		<i>2.095.479.665,44</i>	<i>2.056.064.351,03</i>
Participations mises en équivalence	10	18.136.132,37	16.593.525,89
Autres actifs financiers	14	524.393.858,80	515.377.471,60
Créances à plus d'un an	11	1.208.576.412,30	1.294.262.856,27
<b>Actifs non courants</b>		<b>22.992.832.115,75</b>	<b>22.705.924.630,54</b>
Stocks	15	312.385.622,22	291.042.282,83
Créances commerciales et autres débiteurs	11	376.095.054,57	413.393.405,70
Actifs sur contrats	12	25.104.412,17	25.147.278,38
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	516.193.882,29	521.889.265,93
<b>Actifs courants</b>		<b>1.229.778.971,25</b>	<b>1.251.472.232,84</b>
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>		<b>170.000,00</b>	<b>170.000,00</b>
<b>Total actif</b>		<b>24.222.781.087,00</b>	<b>23.957.566.863,38</b>
Capital	17	982.580.391,67	982.580.391,67
Primes d'émission	17	299.317.752,80	299.317.752,80
Réserves consolidées		23.365.729,60	-22.565.635,28
<b>Capitaux propres du Groupe</b>		<b>1.305.263.874,07</b>	<b>1.259.332.509,19</b>
Intérêts minoritaires		4.475.356,49	4.361.968,17
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1.309.739.230,56</b>	<b>1.263.694.477,36</b>
Dettes pour avantages au personnel	18	118.909.703,37	134.106.052,94
Provisions	19	19.651.130,09	13.382.888,85
Dettes financières	20	2.671.206.889,57	3.022.387.745,26
Instruments financiers dérivés	13	41.265.201,41	37.297.018,59
Autres dettes	21	510.669.548,67	567.191.592,01
Passifs sur contrats	12	45.976.522,46	40.957.925,91
Subsides en capital	22	17.307.128.500,51	17.010.884.208,97
<b>Passifs non courants</b>		<b>20.714.807.496,08</b>	<b>20.826.207.432,53</b>
Dettes pour avantages au personnel	18	98.211.894,82	98.075.441,98
Provisions	19	29.745.657,40	37.834.669,13
Dettes financières	20	553.927.426,90	206.216.983,33
Dettes commerciales	21	597.835.878,89	618.316.189,35
Impôts et autres taxes	21	4.862.507,03	9.244.760,13
Dettes sociales	21	13.655.294,88	12.883.359,73
Autres dettes	21	76.004.254,54	82.274.295,30
Passifs sur contrats	12	90.701.796,19	97.888.712,24
Subsides en capital	22	733.289.649,71	704.930.542,30
<b>Passifs courants</b>		<b>2.198.234.360,36</b>	<b>1.867.664.953,49</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>24.222.781.087,00</b>	<b>23.957.566.863,38</b>

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2023.

## Etat consolidé des variations des capitaux propres

	Réserves consolidées						
	Capitaux propres	Primes d'émission	Plus-values de réévaluation	Report à nouveau	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1 janvier 2023</b>	<b>982.580.391,67</b>	<b>299.317.752,80</b>	<b>55.201.837,39</b>	<b>-77.767.472,67</b>	<b>1.259.332.509,19</b>	<b>4.361.968,17</b>	<b>1.263.694.477,36</b>
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	44.149.954,49	44.149.954,49	109.808,27	44.259.762,76
Autres éléments du résultat global	0,00	0,00	0,00	2.247.781,36	2.247.781,36	0,00	2.247.781,36
Plus-values de réévaluation	0,00	0,00	-38.458,30	0,00	-38.458,30	0,00	-38.458,30
Dividendes	0,00	0,00	0,00	98,00	98,00	-98,00	0,00
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	-428.010,67	-428.010,67	3.678,06	-424.332,61
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>982.580.391,67</b>	<b>299.317.752,80</b>	<b>55.163.379,09</b>	<b>-31.797.649,49</b>	<b>1.305.263.874,07</b>	<b>4.475.356,49</b>	<b>1.309.739.230,56</b>
	Réserves consolidées						
	Capitaux propres	Primes d'émission	Plus-values de réévaluation	Report à nouveau	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1 janvier 2022</b>	<b>982.580.391,67</b>	<b>299.317.752,80</b>	<b>55.260.276,78</b>	<b>-55.172.953,03</b>	<b>1.281.985.468,22</b>	<b>4.257.387,23</b>	<b>1.286.242.855,45</b>
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	-89.897.631,26	-89.897.631,26	104.589,14	-89.793.042,12
Autres éléments du résultat global	0,00	0,00	0,00	67.709.042,20	67.709.042,20	0,00	67.709.042,20
Plus-values de réévaluation	0,00	0,00	-58.439,39	0,00	-58.439,39	0,00	-58.439,39
Dividendes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	-405.930,59	-405.930,59	-8,20	-405.938,79
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>982.580.391,67</b>	<b>299.317.752,80</b>	<b>55.201.837,39</b>	<b>-77.767.472,67</b>	<b>1.259.332.509,19</b>	<b>4.361.968,17</b>	<b>1.263.694.477,36</b>

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2023.

# Etat consolidé des flux de trésorerie

	Note	31/12/2023	31/12/2022
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>44.259.762,76</b>	<b>-89.793.042,12</b>
Ajustements pour:			
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	8 & 9	806.743.463,01	882.859.348,29
Réductions de valeur sur stocks, créances commerciales et autres débiteurs	11 & 15	6.747.990,34	4.577.347,97
Provisions	19	-1.820.770,49	-16.714.410,87
Avantages au personnel	18	-25.255.171,02	2.599.016,77
Moins-values (plus-values) sur cessions d'immobilisations		-1.566.643,33	-1.446.064,78
Variations de juste valeur sur instruments financiers dérivés	13	7.838.727,05	-32.061.181,69
Variations de juste valeur et pertes de valeur sur autres actifs financiers et dettes financières		17.636.758,81	-11.923.383,33
Subsides d'intérêts reçus	22	-44.640.129,68	-45.460.837,87
Prises en résultat des subsides en capital	22	-774.723.608,35	-730.916.432,46
Produits et charges d'intérêt	26	84.106.632,10	97.237.265,07
Charges d'impôts sur le résultat	27	1.849.342,90	3.557.149,46
Impôts différés		0,00	45.291,91
Dividendes reçus		-1.231.873,40	-249.964,80
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	10	-2.318.561,93	-1.027.992,56
Impôts payés		-4.389.687,31	-957.272,79
<b>Variation nette du besoin en fonds de roulement</b>		<b>4.867.115,01</b>	<b>92.603.622,57</b>
Stocks	15	-28.686.298,88	-19.380.999,74
Actifs sur contrats, créances commerciales et autres débiteurs	11 & 12	120.009.276,97	-61.774.895,69
Passifs sur contrats, dettes commerciales et autres	12 & 22	-86.455.863,08	173.759.518,00
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>118.103.346,47</b>	<b>152.928.458,77</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	-78.048.388,08	-80.963.754,59
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9	-1.068.635.701,18	-1.069.005.639,10
Vente d'immobilisations corporelles	9	1.207.653,76	2.628.889,63
(Acquisitions)/Vente d'autres actifs financiers		-5.100.000,00	66.370.000,00
Intérêts reçus		14.960.499,04	4.701.508,64
Dividendes reçus		1.231.873,40	249.964,80
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>-1.134.384.063,06</b>	<b>-1.076.019.030,62</b>

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2023.

# Etat consolidé des flux de trésorerie

	Note	31/12/2023	31/12/2022
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Remboursements/paiements nets des instruments financiers dérivés	13	-9.113.873,48	-8.732.867,53
Recettes provenant des nouvelles dettes financières	20	183.460.000,00	112.112.969,41
Remboursement des dettes financières	20	-213.607.792,95	-158.870.803,10
Intérêts payés		-89.338.947,97	-86.252.677,19
Subsides d'intérêts reçus	22	44.640.129,68	45.460.837,87
Variations dans les subsides en capital	22	1.096.128.368,65	1.151.669.827,44
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>1.012.167.883,93</b>	<b>1.055.387.286,90</b>
(Diminution)/Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		-4.112.832,66	132.296.715,05
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>522.898.187,27</b>	<b>389.610.259,91</b>
(Diminution)/Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		-4.112.832,66	132.296.715,05
Ecart de change		-2.088.278,59	991.212,31
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>		<b>516.697.076,02</b>	<b>522.898.187,27</b>

Les notes 1 à 35 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2023.

## Notes aux états financiers consolidés

1. Informations générales du Groupe .....	9
2. Résumé des principales règles d'évaluation.....	10
3. Evénements significatifs avec un impact sur les comptes annuels consolidés .....	24
4. Estimations comptables et jugements significatifs .....	25
5. Gestion des moyens et des risques financiers .....	28
6. Périmètre de consolidation.....	45
7. Regroupements d'entreprises .....	46
8. Immobilisations incorporelles et goodwill.....	47
9. Immobilisations corporelles .....	50
10. Participations mise en équivalence .....	53
11. Créances commerciales et autres débiteurs.....	59
12. Actifs et passifs sur contrats.....	61
13. Instruments financiers dérivés.....	62
14. Autres actifs financiers .....	64
15. Stocks .....	66
16. Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	67
17. Capital et primes d'émission .....	68
18. Dettes pour avantages au personnel.....	70
19. Provisions .....	77
20. Dettes financières .....	79
21. Dettes commerciales et autres dettes .....	83
22. Subsidés .....	84
23. Variations des dettes provenant d'activités de financement .....	86
24. Produits et charges d'exploitation.....	87
25. Frais de personnel .....	90
26. Produits et charges financiers .....	91
27. Charges d'impôt sur le résultat global .....	93
28. Leasing .....	95
29. Actifs et passifs éventuels.....	98
30. Opérations de financement alternatif.....	99
31. Partenariats Public-Privé.....	100
32. Droits et engagements .....	101
33. Informations relatives aux parties liées.....	102
34. Honoraires du commissaire.....	104
35. Evénements postérieurs à la clôture .....	105

# Note 1

## Informations générales du Groupe

---

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 d'Infrabel et de ses filiales, dénommés ci-après Groupe Infrabel ou Groupe, ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 16 avril 2024. Infrabel SA est une Société Anonyme de droit public dont le siège social est situé Place Marcel Broodthaers 2, 1060 Bruxelles. La société est inscrite sous le numéro d'entreprise 0869.763.267. La dernière modification des statuts coordonnés a été déposée au Moniteur belge en date du 26 avril 2023.

Infrabel est le gestionnaire belge de l'infrastructure ferroviaire.

Le législateur a fixé **les missions de service public** d'Infrabel comme suit:

1. l'acquisition, le projet, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire;
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure;
3. la fourniture aux entreprises ferroviaires des services définis par la loi;
4. l'attribution de la capacité de l'infrastructure ferroviaire disponible;
5. la tarification, la facturation et la perception des redevances d'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et des services visés au point 3.

Le Groupe est également actif dans le domaine de l'IT et des services de télécommunication.

Des informations concernant la structure du Groupe se trouvent dans la note 6.

# Note 2

## Résumé des principales règles d'évaluation

---

### 2.1 Base de préparation et déclaration de conformité

Les états financiers consolidés d'Infrabel au 31 décembre 2023 ont été établis en respectant l'ensemble des dispositions des 'International Financial Reporting Standards (IFRS)', à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et les interprétations publiées par l' 'IFRS Interpretations Committee' telles qu'approuvées par l'Union européenne et d'application obligatoire jusqu'au 31 décembre 2023.

Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en euro (EUR), sauf mention contraire explicite.

Ces états financiers consolidés sont établis sur la base du principe de l'évaluation:

- de certains actifs et passifs financiers à leur juste valeur: les instruments financiers dérivés, les actifs financiers à la juste valeur par le résultat et les passifs financiers à la juste valeur par le résultat;
- de certains éléments de patrimoine sur la base de leur valeur actuelle: les dettes et les créances supérieures à un an assorties d'un taux d'intérêt nul ou anormalement faible ainsi que les provisions non courantes. Les taux d'actualisation utilisés sont les IRS selon la durée concernée, à l'exception des dettes constituées en vertu de l'IAS 19 pour lesquelles les taux d'actualisation sont déterminés par référence à des taux de marché à la date de clôture basés sur les obligations d'entreprises de première catégorie, et selon leur durée;
- des autres éléments bilantaires à leur coût d'acquisition historique à l'exception de certaines réévaluations antérieurement actées dans les comptes belges et conservées dans les comptes IFRS ainsi que de certaines immobilisations corporelles pour lesquelles le Groupe a opté pour l'application de l'évaluation de la juste valeur lors de la date de transition aux IFRS (1<sup>er</sup> janvier 2013) et l'utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date de transition.

Les règles d'évaluation utilisées qui ont été appliquées dans ce rapport, sont les règles d'évaluation consolidées qui ont été approuvées par le Conseil d'administration du 14 décembre 2020, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne, il incombe à la direction du Groupe Infrabel de former des jugements et d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ceux-ci ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs, mais aussi en termes de produits et de charges.

Voir la note 4 Estimations comptables et jugements significatifs pour plus de détail.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivantes qui s'appliquent au Groupe Infrabel, sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et sont appliquées par le Groupe Infrabel:

\* IAS 1 (Amendement), 'Présentations des états financiers et énoncé de pratiques en IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables'. Les modifications fournissent des directives pour l'application des évaluations de matérialité concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications de l'IAS 1 remplacent l'exigence de fournir des informations sur les 'principales' méthodes comptables une exigence de fournir des informations 'significatives' sur les méthodes comptables. L'énoncé de pratiques comprend des clarifications et des exemples illustratifs qui aident à appliquer le concept de matérialité lors de l'exercice de jugements sur les informations à fournir sur les méthodes comptables. Cet amendement a comme conséquence que les règles d'évaluation qui n'ont pas été jugées matérielles par le Groupe, ne sont plus mentionnées dans les règles d'évaluation ci-dessous.

\* IAS 8 (Amendement), 'Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ; Définition des estimations'. Cet amendement clarifie comment une entreprise doit distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Cet ajustement n'a aucun impact sur les comptes annuels consolidés de 2023.

\* IAS 12 (Amendement), 'Impôts sur le résultat : Impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une seule transaction'. Cet amendement précise qu'une entreprise doit juger si les paiements qui règlent un passif sont déductibles des impôts, compte tenu de la loi fiscale applicable, et si ces déductions d'impôts sont attribuables au passif comptabilisé des états financiers (et à la charge d'intérêts). Ce jugement est important pour déterminer s'il existe des différences temporaires lors de la comptabilisation initiale de l'actif et du passif. Cet ajustement n'a aucun impact sur les compte annuels consolidés de 2023.

Aucun nouveau standard ou modification d'un standard existant ou d'une interprétation existante, qui était publié, mais pas encore en vigueur à la date de clôture, n'a fait l'objet d'une application anticipée par le Groupe.

Les normes, modifications et interprétations suivantes, publié par l'IASB et l'IFRIC, approuvées par l'Union Européenne, qui s'appliquent obligatoirement pour la première fois à l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et dont un impact est attendu sur le Groupe Infrabel, sont les suivantes:

\* IFRS 16 (Amendement), 'Contrats de location : passif locatif dans une Sale and Lease back' (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024). Les amendements précisent comment un vendeur-preneur évalue l'obligation locative découlant d'une opération de Sale and Leaseback de manière à ne pas comptabiliser le montant du gain ou de la perte liée au droit d'utilisation conservé. L'amendement ne prescrit pas d'exigences d'évaluation spécifiques pour les passifs de location découlant d'une Sale and Leaseback. L'évaluation initiale de l'obligation locative découlant d'une Sale and Leaseback peut amener un vendeur-preneur à déterminer des 'paiements au titre de la location' qui diffèrent de la définition générale des paiements au titre de la location à l'annexe A d'IFRS 16. Le vendeur-preneur devra développer et appliquer une méthode comptable aboutissant à des informations pertinentes et fiables conformément à IAS 8 'Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreur'. Les amendements doivent être appliqués rétrospectivement conformément à IAS 8 'Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs'. L'impact de cet amendement sera analysé en 2024.

## 2.2 Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont évalués selon le modèle de coût, à savoir le prix de revient initial moins les amortissements cumulés linéaires et les pertes de valeur cumulées éventuelles.

Le coût initial pour les actifs incorporels :

- **qui sont acquis séparément** inclut les coûts directement attribuables à la transaction (prix d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux), à l'exclusion des coûts indirects ;
- **qui sont générés en interne** est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 38, à savoir à partir du moment où le Groupe peut démontrer (1) la faisabilité technique du projet, (2) son intention de vendre ou utiliser l'actif, (3) comment l'actif générera des avantages économiques futurs, (4) l'existence de ressources adéquates pour terminer le projet et (5) que ces coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaire, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, exceptés les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité).  
En ce qui concerne les logiciels développés en interne, seuls les frais de développement sont activés, les frais de recherche étant pris en charge directement dans le résultat. Les frais de développement ne concernent que: (a) la conception (blueprint fonctionnel et technique), (b) la programmation et la configuration, (c) le développement des interfaces, (d) la documentation technique pour usage interne, (e) l'intégration du hardware, et (f) le processus de tests.  
Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat sauf s'il est démontré de nouveaux avantages économiques importants en résultant ;
- **qui sont acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises** est la juste valeur à la date d'acquisition.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité probable. Le montant amortissable correspond au coût initial, la valeur résiduelle, étant estimée égale à zéro. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Catégories	Durée d'utilité probable
Software	
software	3 à 10 ans
licences	durée du contrat
en cours	Ne pas amortir
Droit de concession	99 ans

L'amortissement commence à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des actifs incorporels avec une durée d'utilité déterminée sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques

futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Les actifs incorporels sont soumis à un test de perte de valeur lorsqu'il existe des indices montrant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. Pour les actifs incorporels qui ne sont pas encore prêts à l'emploi, il est procédé à un test de perte de valeur à la clôture de chaque exercice.

## 2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, soit à leur coût initial, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût initial inclut :

- Les coûts directement attribuables à la transaction d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux;
- Les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation prévue par le Groupe;
- L'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située (obligation que le Groupe encourt soit lors de l'acquisition soit lors de la construction de l'actif).
- Le coût exclut donc les frais d'étude et de faisabilité encourus dans le cadre de projets de construction d'immobilisations corporelles (infrastructure ferroviaire, etc.), les frais de direction et d'administration générale ainsi que les frais salariaux et autres frais de fonctionnement non imputables à une activité d'investissement.

Le coût initial des immobilisations corporelles générées en interne est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 16, à savoir s'il est probable que les avantages économiques futurs associés iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis les amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité). Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Les dépenses de réparation et d'entretien qui ne font que maintenir, et non d'augmenter, la valeur des immobilisations, sont prises en charge dans le résultat. Par contre, les dépenses de grosses réparations et gros entretiens qui augmentent les avantages économiques futurs qui seront générés par l'immobilisation sont identifiées comme un élément séparé du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles est alors ventilé en composants majeurs. Ces composants majeurs, qui sont remplacés à intervalles réguliers, et qui ont par conséquent une durée d'utilité différente des immobilisations dans lesquelles ils sont inclus, sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique. En cas de remplacement, l'actif remplacé est éliminé de l'état de la situation financière, et le nouvel actif est amorti sur sa durée d'utilité propre.

Les immobilisations corporelles sont amorties complètement sur leur durée d'utilité probable,

en utilisant la méthode linéaire. Le montant amortissable correspond généralement au coût d'acquisition.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Catégories		Durée d'utilité probable
Terrains		Ne pas amortir
Bâtiments	gros oeuvre	50 à 60 ans
	toit	15 à 30 ans
	composants techniques	10 à 20 ans
Petites constructions		15 ans
Aménagements de bâtiments loués		15 ans ou durée contrat si plus courte
Voies	superstructure	25 à 50 ans
	infrastructure	100 ans
Appareils de voies, ponts à peser, ...		10 à 50 ans
Passages à niveau		10 à 30 ans
Ouvrages d'art		10 à 120 ans
Signalisation		4 à 35 ans
Sous-stations de traction		10 à 50 ans
Power Distribution		7 à 30 ans
Caténaires		20 à 80 ans
Matériel roulant		6 à 40 ans
Télécom		4 à 50 ans
Matériel et installations diverses		4 à 40 ans
Equipement de terrain et de gare		20 à 30 ans
Oeuvres d'art et collections de musée		Ne pas amortir
Immobilisations corporelles en cours		Ne pas amortir

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en

compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

## 2.4 Contrats de location

### 2.4.1 Contrats de location pour lesquels le Groupe est le preneur

Un actif au titre du droit d'utilisation et un passif locatif sont comptabilisés si la définition de contrat de location est rencontrée. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une période déterminée en moyennant paiement d'une contrepartie. Le Groupe n'applique pas la comptabilisation des contrats de location pour les actifs de faible valeur et les contrats avec une durée plus courte qu'un an.

La mesure de simplification qui autorise de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives, n'est pas utilisée.

### 2.4.2 Opérations de financement alternatif

Trois 'concession and concession back' transactions ont été transférées du Groupe SNCB vers le Groupe Infrabel dans le cadre de la réforme de 2014. Le Groupe a choisi de ne pas réapprécier ces types d'opérations de « sale and lease back » conclues avant la date de première application d'IFRS 16 car elles ont déjà été analysées sous SIC 27. Par conséquent, il n'a pas été vérifié si le transfert de l'actif sous-jacent répond aux exigences d'IFRS 15 pour le traitement en tant que vente. Les actifs immobilisés restent comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe. Les investissements réalisés et les obligations de paiement vis-à-vis des prêteurs sont reconnus à l'état de la situation financière consolidé, à l'exception des comptes d'investissements contractés avec des contreparties étatiques qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou des organismes garantis par des États qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou les contreparties de ces opérations.

## 2.5 Pertes de valeur sur immobilisations

Le test sur la perte de valeur est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« cash-generating unit » ou « CGU ») à laquelle l'actif est alloué (CGU = le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des flux de trésorerie de manière indépendante des flux de trésorerie générés par les autres actifs/CGUs).

Nous nous référons au note 8.2 pour les résultats du test sur la perte de valeur.

## 2.6 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les autres actifs financiers, les créances à long et court terme, les instruments financiers dérivés à long et court terme, la trésorerie et équivalents de trésorerie.

### 2.6.1 Comptabilisation initiale et évaluation

Une entité doit comptabiliser un actif financier dans son état de la situation financière uniquement lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers, à l'exception des créances commerciales qui ne comprennent pas de composante importante de financement ou pour lesquelles une mesure de simplification<sup>1</sup> a été appliquée, sont évalués initialement à leur juste valeur. Dans le cas d'un actif financier qui n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat, il faut encore y ajouter les coûts de transaction. Les créances commerciales qui ne comprennent pas de composante importante de financement ou pour lesquelles une mesure de simplification a été appliquée, doivent être évaluées lors de la comptabilisation initiale à leur prix de transaction au sens d'IFRS 15.

Les achats ou ventes d'actifs financiers en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison de l'actif dans le délai défini généralement par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné (achats normalisés ou ventes normalisées) sont comptabilisés à la date de transaction, c. à d. la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou à vendre l'actif.

### 2.6.2 Classification et évaluation ultérieure

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés comme étant évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat. Le classement dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers.

Pour qu'un actif financier soit classé et évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, il doit donner lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Cette appréciation est communément appelée le test SPPI ('Solely Payments of Principal and Interest') et est faite au niveau de l'instrument.

Le modèle économique du Groupe se rapporte à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle économique du Groupe Infrabel détermine que les flux de trésorerie découleront de l'encaissement des flux de trésorerie contractuels ('hold to collect') et non pas de la vente des actifs financiers ('hold to sell').

La classification suivante en suit :

1. Les actifs financiers au coût amorti (instruments de dette) comprennent les créances commerciales et autres créances, les dépôts à terme, la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le Groupe évalue les actifs financiers au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies:

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

---

<sup>1</sup> IFRS 15. 63 Une entité n'est pas tenue d'ajuster le montant de contrepartie promis pour tenir compte des effets d'une composante financement importante si, au moment de la passation du contrat, elle s'attend à ce que l'intervalle entre le moment où elle fournira un bien ou un service promis au client et le moment où le client paiera ce bien ou ce service n'excède pas un an.

Les actifs financiers initialement évalués au coût amorti sont ultérieurement évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont sujets à des dépréciations. Les gains et pertes sont comptabilisés au résultat lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

2. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global: le Groupe ne dispose pas de tels actifs pour le moment.

3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale, ou les actifs financiers qui doivent obligatoirement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis principalement en vue d'une revente ou d'un rachat à court terme. Les dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction à moins d'avoir été désignés comme instruments de couverture. Les actifs financiers avec des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat, peu importe le modèle économique. Nonobstant les critères auxquels ils doivent répondre pour être classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, tel que décrit ci-dessus, les instruments de dettes peuvent être classés à la juste valeur par le biais du résultat lors de la comptabilisation initiale si ceci permet d'éliminer ou réduire sensiblement une non-concordance comptable.

La juste valeur des instruments de capitaux propres est déterminée sur base des critères financiers les plus appropriés selon la situation de chaque société. Les critères généralement retenus sont la valeur boursière, ou une approche par les revenus (par exemple une technique d'actualisation qui prend en compte les flux de trésorerie futurs qu'un participant de marché s'attendrait à recevoir). La juste valeur des prêts ou dépôts est évaluée sur base des valeurs de marché, des courbes de taux et des écarts de crédit de chaque émetteur.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à la juste valeur avec les variations nettes de juste valeur comptabilisées dans le compte de résultat.

Cette catégorie comprend d'une part, les actifs financiers qui doivent être évalués à la juste valeur, à savoir les instruments financiers dérivés et les instruments de capitaux propres, et d'autre part, les actifs financiers désignés à la juste valeur avec les variations de la juste valeur par le biais du résultat, à savoir les dépôts à terme et la créance adossée sur l'État, liés aux opérations de financement alternatif.

Les revenus financiers acquis relatifs aux actifs financiers sont classés comme ces actifs financiers.

Voir note 30 pour plus d'informations sur les actifs financiers liés aux opérations de financement alternatif.

### 2.6.3 Dépréciation des actifs financiers

Le Groupe comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») pour tous les instruments de dette non détenus à leur juste valeur par le biais du résultat, les actifs sur contrats et les créances locatives. Les ECL sont évalués sur base de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et tous les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir, actualisés à un taux proche du taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie attendus comprennent les rentrées provenant de la vente d'actifs reçus en garantie ou d'autres rehaussements de crédit qui font partie intégrante des modalités contractuelles de l'instrument financier.

IFRS 9 distingue trois étapes, dans lesquelles la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale déterminera l'étape. Le calcul de la perte de crédit attendue dépend de l'étape.

Compte tenu du risque très faible des actifs financiers non courants (principalement des créances vis-à-vis de l'État), les étapes 1 et 2 sont combinées et une perte de crédit attendue est calculée sur la durée résiduelle de ces actifs financiers.

Pour les créances commerciales et les actifs sur contrats, le Groupe applique l'approche simplifiée pour calculer les pertes de crédit attendues. Par conséquent, le Groupe ne suit pas les variations du risque de crédit, mais à la place, comptabilise, à la date du reporting, une perte de crédit basée sur les données historiques des pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Le Groupe a mis au point une matrice de provisions basée sur ses données historiques de pertes de crédit, ajustées prospectivement par des facteurs propres aux créanciers et à l'environnement économique.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque le paiement contractuel est dépassé de 147 jours pour les créances commerciales, 240 jours pour les autres créances et 90 jours pour les autres actifs financiers.

Cependant, dans certains cas, le Groupe peut également considérer qu'un actif financier est défaillant lorsqu'il dispose d'informations internes ou externes indiquant que le Groupe ne pourra probablement pas récupérer les montants contractuellement prévus en prenant compte des rehaussements de crédit éventuels établis par le Groupe. Un actif financier est sorti du bilan lorsque le Groupe n'a pas d'attente raisonnable de recouvrement des flux de trésorerie contractuels.

Voir les notes 30 et 31 pour plus d'informations sur les autres actifs financiers liés aux opérations de financement alternatif et aux Partenariats Public-Privé.

## 2.7 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le prix d'acquisition des stocks fongibles est déterminé par application de la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de faible importance dont la valeur et la composition restent stables dans le temps sont portés à l'état de la situation financière pour une valeur fixe.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts des stocks produits qui sont nécessaires pour amener le produit à l'endroit du premier stockage et dans l'état dans lequel il se trouve. Le prix de revient inclut les coûts directs et indirects de

production, à l'exclusion des coûts de financement et des frais généraux qui ne contribuent pas à amener le produit à l'endroit du premier stockage et dans l'état dans lequel il se trouve.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur de réalisation nette d'un élément de stock à la date de clôture est inférieure à sa valeur comptable. Les stocks à rotation lente font l'objet de réductions de valeur en fonction de critères techniques et économiques.

## 2.8 Actifs sur contrats, créances commerciales et autres débiteurs

### *Créances commerciales et autres débiteurs*

Une créance représente le droit du Groupe à une contrepartie qui est inconditionnelle (l'écoulement du temps suffit à rendre le paiement de la contrepartie exigible).

Voir également 2.6 Actifs financiers.

Voir la note 30 pour plus d'informations sur la créance sur l'État dans le cadre d'une opération de financement alternatif, qui est évaluée à la juste valeur.

## 2.9 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt (IRS) et swaps croisés de taux de change et de taux d'intérêts (IRCS) pour se prémunir contre de possibles variations de taux de change ou de taux d'intérêts. De tels instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur le jour où le contrat dérivé est conclu, et sont réévalués ultérieurement à la juste valeur. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive, et en tant que passifs financiers lorsque la juste valeur est négative. Le Groupe a décidé de ne pas appliquer les principes de comptabilité de couverture (« hedge accounting ») à ses dérivés.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données de marché constatées à la date de clôture et relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs définie aux paragraphes 81 et 82 de la norme IFRS 13.

## 2.10 Dettes pour avantages au personnel

### *Avantages postérieurs à l'emploi*

Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi et les avantages à court terme) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel peuvent être de deux types:

- type cotisations définies: il s'agit des plans pour lesquels une cotisation est versée par le Groupe à une entité distincte, et pour lesquels le Groupe n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Ces cotisations sont comptabilisées en charges sur les périodes pendant lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel. Le cas échéant, les cotisations payées d'avance (non encore versées) sont comptabilisées à l'actif (au passif) à l'état de la situation financière ;
- type prestations définies: ce sont tous les plans qui ne sont pas du type cotisations définies.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel, et qui sont du type « prestations définies », font l'objet d'une évaluation actuarielle. Ils sont provisionnés (sous déduction des actifs du plan éventuels, soit les avoirs éventuellement déjà constitués pour payer ces avantages) dans la mesure où le Groupe a une obligation de supporter des coûts, relatifs aux services prestés par le personnel. Cette obligation peut résulter d'une loi, d'un contrat ou de « droits acquis » sur la base d'une pratique passée (obligation implicite). La méthode actuarielle utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ».

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence au taux de marché à la date de calcul des obligations d'entreprises de première catégorie et d'échéance comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses actuarielles (mortalité, augmentations salariales, inflation, etc.) reflètent la meilleure estimation du Groupe.

Etant donné que des hypothèses actuarielles sont utilisées pour évaluer ces engagements sociaux, des écarts actuariels apparaissent inévitablement, résultant des variations dans les hypothèses actuarielles d'un exercice à l'autre, ainsi que des écarts entre la réalité et les hypothèses actuarielles utilisées. Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global.

## 2.11 Provisions

Lorsque l'impact est susceptible d'être significatif (pour les provisions à long terme principalement), la provision est évaluée sur base actualisée. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en charges financières. Les taux d'actualisation sont les taux IRS selon l'échéance des cash-flows attendus.

Une provision pour obligation environnementale (dépollution de sites, etc.) n'est reconnue que si le Groupe a une obligation implicite ou légale en la matière.

## 2.12 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes financières à long et court terme, les instruments financiers dérivés à long et court terme, les impôts différés, les autres dettes, les dettes commerciales, les impôts et autres taxes et les dettes sociales.

### *Classification et évaluation ultérieure*

Les passifs financiers sont classés, lors de la comptabilisation initiale, soit en tant que passifs financiers au coût amorti, soit en tant que passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat.

La classification suivante en suit :

1. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et passifs financiers désignés initialement à leur juste valeur par le biais du résultat.

Les passifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis ou assumés principalement en vue d'une revente ou d'un rachat à court terme. Cette catégorie comprend également les instruments financiers dérivés contractés par le Groupe qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture tels que définis par IFRS 9. Les dérivés incorporés séparés sont également classés comme étant évalués à leur juste valeur par le biais du résultat, à moins qu'ils ne soient désignés comme des instruments de couverture efficaces.

Les gains et pertes sur des passifs à la juste valeur par le biais du résultat sont comptabilisés dans le compte de résultats.

Les passifs financiers désignés lors de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du résultat sont désignés à la date initiale de comptabilisation seulement si les critères de IFRS 9 sont rencontrés.

Cette catégorie comprend les passifs liés aux transactions de financement alternatif.

La juste valeur des passifs financiers liés aux transactions de financement alternatif et les instruments financiers dérivés est déterminée en utilisant des techniques de valorisation telles que les modèles de valorisation utilisés pour les options ou la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en compte des hypothèses basées sur des données du marché observées le jour de la clôture, et relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs tel que défini par IFRS 13 aux paragraphes 81 et 82.

Se référer à la note 30 pour plus d'informations concernant les passifs financiers relatifs aux opérations de financement alternatif.

2. Après leur comptabilisation initiale, les prêts sont évalués ultérieurement au coût amorti utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif sauf si désignés par le Groupe Infrabel comme à la juste valeur par le biais du résultat. Les gains et pertes sont comptabilisés dans le résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés ou amortis via la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le coût amorti est calculé en tenant compte des surcotes et décotes lors de l'acquisition et des coûts qui font partie intégrante de la détermination du taux d'intérêt effectif. L'amortissement conséquence de l'application du taux d'intérêt effectif est reconnu en charge financière dans le compte de résultats.

Cette catégorie comprend les dettes financières, hormis celles qui ont été désignées par le Groupe Infrabel comme à la juste valeur par le biais du résultat, les impôts différés, les autres dettes, les dettes commerciales, les impôts et autres taxes et les dettes sociales.

Se référer à la note 31 pour plus d'informations concernant les passifs financiers relatifs aux partenariats public-privé.

## 2.13 Subsidies

Les subsides d'exploitation, dans la mesure où il est certain qu'ils seront reçus, sont portés à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'exploitation avant subsides en capital », à leur valeur nominale contractuelle sur les périodes nécessaires pour affecter ces subsides aux coûts qu'ils ont pour but de compenser. Un subside reçu au titre d'une compensation pour des dépenses ou de pertes déjà encourues ou dans le but de fournir un soutien financier immédiat sans coûts futurs liés est comptabilisé comme revenu de la période dans laquelle il a été reçu. Les subsides d'exploitation reçus avant que les conditions associées ne soient remplies sont comptabilisés en tant que dettes.

Les subsides en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont initialement comptabilisés en tant que dettes au passif de l'état de la situation financière. Les subsides monétaires sont comptabilisés à leur valeur nominale contractuelle. Les subsides en capital sont reconnus en résultat d'exploitation - rubrique « Subsides en capital » - au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus. En cas de vente d'un actif subsidié, les subsides y afférents sont annulés et ensuite reconstitués en tant que subsides non affectés, avant qu'ils ne soient affectés à des nouveaux investissements.

Les subsides financiers obtenus dans le cadre d'emprunts sont initialement comptabilisés à leur valeur nominale contractuelle en tant que dettes au passif de l'état de la situation financière. Ils sont comptabilisés dans le résultat financier sur les périodes nécessaires pour affecter ces subsides aux coûts qu'ils ont pour but de compenser. Les subsides financiers sont portés en déduction des charges financières.

## 2.14 Produits et charges d'exploitation

Les revenus sont comptabilisés au moment du transfert du contrôle des biens ou des services vers les clients. Les produits sont évalués sur base de la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit dans un contrat avec un client.

Les produits des contrats conclus avec des clients se composent de différents types de transaction.

Le premier type comprend les services que le Groupe fournit à ses clients. Il s'agit du chiffre d'affaires provenant de la redevance infrastructure, la livraison d'énergie, la livraison de service ICT, maintenance et réparation d'installations ferroviaires pour tiers etc. Les revenus découlant de ces services sont comptabilisés progressivement puisque les clients bénéficient de ceux-ci au fur et à mesure que le Groupe preste ces services. Les produits sont comptabilisés sur base d'évaluations directes de la valeur qu'ont pour le client les services déjà fournis par rapport aux services promis dans le contrat (méthode des intrants). Cette évaluation se fait par exemple en fonction du nombre de sillons utilisés, de l'énergie fournie, des heures prestées, etc. Des factures d'acompte mensuelles sont établies pour certains services, comme les redevances infrastructure et la fourniture d'énergie.

Si un client paie la facture d'acompte avant que le Groupe ne fournisse les services au client, un passif sur contrat sera comptabilisé au moment que le paiement est effectué ou que le paiement est exigible (selon ce qui se produit en premier). La facture définitive sera alors établie dans le mois qui suit la fourniture des services. Les revenus sont comptabilisés

dans le mois où la prestation est effectuée. Le délai de paiement standard pour les autres services est de 30 jours après la date de la facture.

Un second type est la vente de biens, dont les revenus sont enregistrés lorsque le contrôle sur ces biens est transféré du vendeur à l'acheteur. En général, le contrôle est transféré au moment que le bien est livré chez le client ou collecté par le client, le montant des biens promis transférés au client reflétant la contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange de la fourniture de ces biens. Le délai de paiement standard est de 30 jours après la date de la facture.

Un dernier type reprend les contrats pour lesquels le Groupe construit des actifs pour ses clients. Il s'agit de la construction d'infrastructure ferroviaire pour tiers, comme par exemple les embranchements privé, projet ICT etc. Pour ces contrats, les produits et charges sont enregistrés respectivement, en référence au degré d'avancement du contrat et à la marge attendue à la fin du contrat. En cas d'une marge négative, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement est évalué par le rapport entre les coûts encourus pour les prestations effectuées jusqu'à cette date et les coûts totaux estimés du projet (méthode des intrants). Le délai de paiement standard est de 30 jours après la date de facturation.

Les charges liées à la prestation de services ou à la vente de biens sont reprises parmi les charges d'exploitation.

## **2.15 Tableau des flux de trésorerie**

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des mouvements relatifs au fonds de roulement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les activités d'investissement et de financement.

# Note 3

## Événements significatifs avec un impact sur les comptes annuels consolidés

---

### 3.1 Contrat de performance

Dans le cadre du contrat de performance signé en 2022, la subvention d'exploitation d'Infrabel a augmenté de 98,4 millions €, afin de lui donner les moyens nécessaires pour mener à bien ses activités d'exploitation.

### 3.2 Mécanisme d'encouragement

Le mécanisme lancé en 2022 pour encourager le transport ferroviaire de marchandises a entraîné également une perte au niveau de la redevance d'infrastructure en 2023 (11,0 millions €). Cette diminution de la redevance d'infrastructure a cependant été compensée par un subside. En 2023, un mécanisme similaire a été créé pour les trajets effectifs des trains de nuit sur le réseau ferroviaire belge du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2024. La perte de recettes de 0,2 million € a été compensée par un subside.

### 3.3 Inondations

En 2021, Infrabel a été confrontée à deux inondations. En 2023, des travaux de réparation ont encore été réalisés vu qu'ils n'avaient pas pu être intégralement finalisés au cours des années précédentes. Les coûts d'exploitation d'un montant de 3,3 millions € ont été comptabilisés comme autres charges d'exploitation et les coûts d'investissements d'un montant de 3,5 millions € ont été comptabilisés comme immobilisations corporelles. Des travaux de réparation sont également encore prévus en 2024 et en 2025 pour un montant estimé à 4,0 millions € et 0,1 million €, respectivement. Ces montants ont été comptabilisés au niveau des autres dettes.

Infrabel est assuré pour des incidents de ce type et a déjà reçu 25 millions € des compagnies d'assurance. L'État belge prendra les coûts restants éventuels à sa charge et a reçu 87,7 millions € du Fonds de Solidarité de l'Union européenne pour les dommages causés par les inondations en Belgique. En 2021, l'État belge avait versé 63,2 millions € à Infrabel au titre de préfinancement. En 2023, Infrabel a remboursé 20,6 millions € de ce montant à l'État belge.

# Note 4

## Estimations comptables et jugements significatifs

---

La préparation des comptes consolidés conformément aux normes IFRS amène le Groupe à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que le Groupe estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes les périodes futures concernées.

Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines suivants:

### 4.1 Pertes de valeur sur actifs

Le montant recouvrable de chaque actif ou CGU est déterminé soit, comme la plus haute valeur de la juste valeur de l'actif ou de la CGU diminuée des coûts de la vente soit, comme la valeur d'utilité de l'actif ou de la CGU, si celle-ci est plus élevée. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux d'actualisation, aux taux de croissance, aux besoins de capitaux futurs et aux résultats d'exploitation futurs.

Nous nous référons à la note 8.2.

### 4.2 Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture.

Nous nous référons à la note 5.2.1.c pour une analyse de la sensibilité.

### 4.3 Avantages au personnel

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impacterait le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, le Groupe détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou reflètent la meilleure estimation du Groupe (voir informations complémentaires reprises dans la note 18).

Une analyse de sensibilité aux hypothèses principales est reprise dans la note 18.5.

### 4.4 Durée d'utilisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, des ouvrages d'art et des terrains.

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. Cette durée d'utilité a été estimée par la Direction et correspond à la période durant laquelle il est prévu qu'un actif soit disponible à l'utilisation pour le Groupe. La durée d'utilité estimée tient compte de l'utilisation prévue par le Groupe, de l'usure physique prévue qui dépend de facteurs opérationnels comme le programme d'entretien, du vieillissement technique et économique et des limitations juridiques et autres limitations similaires (comme par exemple la période du contrat de location). Pour un détail des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles, nous nous référons à la note 2. Cependant, la durée d'utilité réelle peut être différente à cause de nombreux facteurs, ce qui pourrait aboutir à une durée d'utilité plus courte ou plus longue. Si la durée d'utilité estimée paraît incorrecte, ou si les circonstances changent de telle sorte que la durée d'utilité estimée doit être révisée, cela pourrait entraîner une perte de valeur ou une charge d'amortissement augmentée ou réduite dans les périodes futures. Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées de manière prospective, si nécessaire. En 2023, aucune modification a été effectuée.

### 4.5 Provision pour pertes de crédit attendues sur créances commerciales et actifs sur contrats

Le Groupe utilise une matrice de provision pour calculer les pertes de crédit attendues sur les créances commerciales, les autres créances et les actifs sur contrats.

La matrice de provision est à l'origine basée sur les taux de défaut historiques observés par le Groupe. Le Groupe peut, si nécessaire, calibrer la matrice pour ajuster les historiques de pertes de crédit avec des informations prospectives. Si, par exemple, les prévisions de conjoncture (par exemple le produit intérieur brut) devaient se détériorer dans l'année à venir, ce qui pourrait entraîner une augmentation du nombre de défauts dans le secteur, les taux historiques de défaut pourraient être ajustés. À chaque date de clôture, les taux historiques de défaut observés sont mis à jour et des changements dans les estimations en tenant compte du futur seront considérés.

L'évaluation de la corrélation entre les taux historiques de défaut observés, les prévisions de conditions économiques et les pertes de crédit attendues est une estimation significative. Le montant des pertes de crédit attendues est sensible aux changements de circonstances et aux prévisions de conditions économiques. L'historique d'expérience du Groupe en matière de pertes de crédit et la prévision des conditions économiques peuvent également ne pas être représentatives du défaut réel du client dans le futur.

#### **4.6 Chiffre d'affaires des contrats avec les clients**

Se basant sur les contrats clients, le Groupe a procédé à une évaluation des obligations de prestation dans ces contrats. Lorsque plusieurs obligations de prestations étaient intégrées dans un seul contrat, le contrat contenait souvent des tarifs distincts par obligation de prestation. Le Groupe juge que ces tarifs reflètent les prix de vente séparés.

Pour un contrat important, il existe une facturation forfaitaire, indépendante de l'exécution de l'obligation de prestation. Une marge théorique a été déterminée à partir d'une estimation des coûts futurs pour la réalisation de l'obligation de prestation. Les produits (y compris la marge) sont comptabilisés en fonction des coûts réels engagés pour l'obligation de prestation.

#### **4.7 Contrats de location**

L'évaluation d'un actif au titre du droit d'utilisation et le passif locatif y lié est fort dépendante de la durée du contrat de location. Cette durée est déterminée comme la période non résiliable d'un contrat de location à laquelle sont ajoutées les périodes couvertes par une option de renouvellement du contrat s'il est raisonnablement certain que le locataire exercera cette option et les périodes couvertes par une option de résiliation du contrat, s'il est raisonnablement certain que le locataire n'exercera pas cette option.

A la date de clôture, le Groupe apprécie la probabilité que ces options seront exercées, mais cette appréciation contient par nature un élément d'incertitude.

Le contrat avec la SNCB a une durée indéterminée, sauf pour un seul bâtiment, et est résiliable à tout moment par les deux parties sous réserve du respect du délai de préavis contractuel. Une durée de 10 ans a été estimée, sous réserve de révision en cas d'indications en ce sens.

Nous nous référons à la note 28 pour plus d'informations.

Le Groupe utilise son taux d'emprunt marginal comme approximation du taux d'intérêt implicite des contrats de location actuels, ce dernier ne pouvant être facilement déterminé.

# Note 5

## Gestion des moyens et des risques financiers

---

### 5.1 Gestion des moyens

La politique financière d'Infrabel en matière de gestion des moyens vise à assurer une structure de financement capable de garantir la continuité financière à long terme et suffisante pour maintenir une bonne notation auprès des agences de notation internationales. Pour ce faire, Infrabel s'est fixée comme objectif de stabiliser sa position d'endettement. A cette fin, Infrabel suit de près le niveau de sa dette financière nette et de celle de ses filiales.

Par dette financière nette le Groupe Infrabel entend :

- 1) Les passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés),
- 2) Moins les autres actifs financiers liés à ces passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés), en particulier les placements financiers réalisés dans le cadre des opérations de financement alternatif,
- 3) Moins le solde des transactions 'Back-to-Back' conformément à l'arrêté royal du 30 décembre 2004 - annexe 4 et
- 4) Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles.

Dans la colonne 'Autres' se trouvent les éléments qui ne font pas partie de la dette financière nette, comme les créances sur l'État belge concernant le PPP Diabolo, pour la réalisation de différents autres travaux d'infrastructure et pour la récupération de la TVA, et la dette vis-à-vis les opérateurs ferroviaires liée aux redevances infrastructure qui leur sont facturées deux mois à l'avance.

La dette financière nette au 31 décembre 2023 se présente comme suit:

	Dette financière nette				Autres	Valeur comptable
	Nominal	Ajustement à la juste valeur	Produits acquis	Total		
			Charges à imputer			
<b>Actifs financiers</b>	<b>1.112.059.694,68</b>	<b>90.422.160,95</b>	<b>26.175.467,02</b>	<b>1.228.657.322,65</b>	<b>1.221.554.688,59</b>	<b>2.450.212.011,24</b>
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>596.028.986,96</b>	<b>90.422.160,95</b>	<b>26.012.292,45</b>	<b>712.463.440,36</b>	<b>1.020.506.830,74</b>	<b>1.732.970.271,10</b>
Autres actifs financiers	461.618.801,07	37.535.911,46	22.231.061,11	521.385.773,64	3.008.085,16	524.393.858,80
Créances à plus d'un an	134.410.185,89	52.886.249,49	3.781.231,34	191.077.666,72	1.017.498.745,58	1.208.576.412,30
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>516.030.707,72</b>	<b>0,00</b>	<b>163.174,57</b>	<b>516.193.882,29</b>	<b>201.047.857,85</b>	<b>717.241.740,14</b>
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	201.047.857,85	201.047.857,85
Trésorerie et équivalents de trésorerie	516.030.707,72	0,00	163.174,57	516.193.882,29	0,00	516.193.882,29
<b>Passifs financiers</b>	<b>3.077.739.041,99</b>	<b>129.986.222,72</b>	<b>59.005.202,83</b>	<b>3.266.730.467,54</b>	<b>75.673.304,88</b>	<b>3.342.403.772,42</b>
<b>Passifs financiers non courants</b>	<b>2.539.318.887,22</b>	<b>129.986.222,72</b>	<b>43.166.981,04</b>	<b>2.712.472.090,98</b>	<b>0,00</b>	<b>2.712.472.090,98</b>
Dettes financières	2.550.065.296,97	76.807.188,40	44.334.404,20	2.671.206.889,57	0,00	2.671.206.889,57
Instruments financiers dérivés	-10.746.409,75	53.179.034,32	-1.167.423,16	41.265.201,41	0,00	41.265.201,41
<b>Passifs financiers courants</b>	<b>538.420.154,77</b>	<b>0,00</b>	<b>15.838.221,79</b>	<b>554.258.376,56</b>	<b>75.673.304,88</b>	<b>629.931.681,44</b>
Dettes financières	538.420.154,77	0,00	15.507.272,13	553.927.426,90	0,00	553.927.426,90
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00	330.949,66	330.949,66	75.673.304,88	76.004.254,54
<b>Dette financière nette</b>	<b>1.965.679.347,31</b>	<b>39.564.061,77</b>	<b>32.829.735,81</b>	<b>2.038.073.144,89</b>		

La dette financière nette au 31 décembre 2022 se présentait comme suit :

	Dette financière nette				Autres	Valeur comptable
	Nominal	Ajustement à la juste valeur	Produits acquis	Total		
			Charges à imputer			
<b>Actifs financiers</b>	<b>1.108.979.119,98</b>	<b>94.871.869,34</b>	<b>25.411.333,19</b>	<b>1.229.262.322,51</b>	<b>1.322.877.625,73</b>	<b>2.552.139.948,24</b>
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>587.231.648,40</b>	<b>94.871.869,34</b>	<b>25.269.538,84</b>	<b>707.373.056,58</b>	<b>1.102.267.271,29</b>	<b>1.809.640.327,87</b>
Autres actifs financiers	450.363.748,14	40.289.100,53	21.707.627,77	512.360.476,44	3.016.995,16	515.377.471,60
Créances à plus d'un an	136.867.900,26	54.582.768,81	3.561.911,07	195.012.580,14	1.099.250.276,13	1.294.262.856,27
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	-	-	-
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>521.747.471,58</b>	<b>0,00</b>	<b>141.794,35</b>	<b>521.889.265,93</b>	<b>220.610.354,44</b>	<b>742.499.620,37</b>
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	220.610.354,44	220.610.354,44
Trésorerie et équivalents de trésorerie	521.747.471,58	0,00	141.794,35	521.889.265,93	0,00	521.889.265,93
<b>Passifs financiers</b>	<b>3.081.726.337,15</b>	<b>122.179.456,35</b>	<b>62.015.133,27</b>	<b>3.265.920.926,77</b>	<b>82.255.115,71</b>	<b>3.348.176.042,48</b>
<b>Passifs financiers non courants</b>	<b>2.879.480.722,44</b>	<b>122.179.456,35</b>	<b>58.024.585,06</b>	<b>3.059.684.763,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3.059.684.763,85</b>
Dettes financières	2.886.436.370,97	76.839.149,08	59.112.225,21	3.022.387.745,26	-	3.022.387.745,26
Instruments financiers dérivés	-6.955.648,53	45.340.307,27	-1.087.640,15	37.297.018,59	0,00	37.297.018,59
<b>Passifs financiers courants</b>	<b>202.245.614,71</b>	<b>0,00</b>	<b>3.990.548,21</b>	<b>206.236.162,92</b>	<b>82.255.115,71</b>	<b>288.491.278,63</b>
Dettes financières	202.245.614,71	0,00	3.971.368,62	206.216.983,33	0,00	206.216.983,33
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
Autres dettes	0,00	0,00	19.179,59	19.179,59	82.255.115,71	82.274.295,30
<b>Dette financière nette</b>	<b>1.972.747.217,17</b>	<b>27.307.587,01</b>	<b>36.603.800,08</b>	<b>2.036.658.604,26</b>		

Le détail des instruments financiers dérivés et des dettes financières est donné dans les notes 13 et 20, des créances et des autres actifs financiers dans les notes 11 et 14.

## 5.2 Gestion des risques financiers

Infrabel mène une gestion active en vue de maîtriser les risques de liquidité, de change, d'intérêt et de crédit. A cet effet, elle a arrêté une politique financière, approuvée par le Conseil d'administration, par laquelle cette gestion des risques est strictement réglementée.

### Gestion de l'endettement

Par endettement, il faut entendre non seulement les dettes enregistrées à l'état de la situation financière, mais également les engagements hors bilan à long terme et les couvertures (instruments dérivés et placements) des risques d'intérêts, devises et liquidité.

## Principaux points de la gestion de la dette

La gestion de l'endettement requiert qu'il soit tenu compte de l'évolution prévue des cash flows futurs, dans le but d'équilibrer les flux de trésorerie d'entrée et de sortie:

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré, dans la mesure où cela est financièrement avantageux, à la réduction de l'endettement.
- La dette nette à long terme du Groupe doit être contractée pour au minimum 60% en instruments à taux fixe et pour au maximum 40% en instruments à taux flottant.
- L'échéancier de l'endettement est étalé dans le temps aussi bien en termes de liquidité qu'en termes de risque de taux d'intérêt.
- Toute opération d'endettement, même à court terme, qui génère un risque de change, doit immédiatement et entièrement être couverte en EUR pour éliminer ce risque tant sur le principal que sur les intérêts.

## Gestion de la trésorerie

Par gestion de trésorerie, il y a lieu d'entendre la gestion centralisée de la trésorerie (soit des cash-flows à l'horizon d'un an) d'Infrabel et de ses filiales. Les conditions de rémunération des prêts ou emprunts à court terme au bénéfice ou à charge des entités du périmètre de centralisation sont celles prévalant sur le marché (at arm's length).

## Points principaux de la gestion de la trésorerie

- Suite à la consolidation d'Infrabel avec les comptes de l'État, l'ensemble des liquidités disponibles à vue doit être placé sur un compte de l'État fédéral (compte 679) chez l'institution désignée par l'État fédéral (BPost). Toutefois, comme BPost n'offre pas des comptes en devises, Infrabel peut disposer de comptes en devises auprès d'autres institutions financières. Ces institutions financières mettent également à disposition des comptes en EUR pour effectuer le change de devises. Les fonds sur ces comptes sont limités au paiement des factures en devises tout en gardant un minimum de fonds pour ne pas être en découvert.
- Tout placement impliquant un risque de change doit être immédiatement et entièrement couvert en EUR pour éliminer ce risque, tant sur le principal que sur les intérêts, sauf si le placement (en devises) concerne lui-même la couverture de risques de change dans le cadre des opérations de financement alternatif.
- Pour financer les déficits de trésorerie restants, le Group a recouru à des lignes de crédit (confirmées et non-confirmées).

## Opérations sur produits dérivés

Infrabel utilise des swaps d'intérêts et des swaps de devises dans le cadre de la couverture des risques d'intérêt et risques de change, en ligne avec la politique financière.

## Points principaux de gestion des opérations sur produits dérivés

- Toute opération sur produits dérivés est soumise au respect des prescriptions dans la politique financière d'Infrabel.
- Toute transaction relative aux taux d'intérêt et taux de change doit être liée à une transaction commerciale sous-jacente.
- Les placements et les emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.
- Pour les transactions de couverture, il faut préalablement consulter trois contreparties au moins.
- Le risque de crédit des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par la clôture des CSA's ('Credit Support Annex').

### 5.2.1 Risque de marché : risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change découlant des opérations d'endettement en devises.

Toute opération d'endettement significative, même à court terme, qui génère un risque de change, est immédiatement et intégralement couverte en EUR (principal et intérêts) par l'utilisation de produits dérivés. La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe. Tous les risques de taux de change commerciaux doivent être couverts immédiatement dès une contrevaletur de 100.000,00 € par devise principale (USD, CHF et GBP) et pour toutes les autres devises confondues.

Les actifs et passifs relatifs aux opérations de financement alternatif sont en USD. Les risques de change issus des positions en USD sont couverts par des contrats swaps. Nous nous référons à la note 30 pour une description des opérations de financement alternatif.

#### a. Instruments financiers par devise

	31/12/2023			
	Euro	USD	Autres	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Créances commerciales et autres créances	1.578.345.972,58	0,00	0,00	1.578.345.972,58
Autres actifs financiers	47.638.085,16	476.755.773,64	0,00	524.393.858,80
Trésorerie et équivalents de trésorerie	502.633.819,94	13.506.422,44	53.639,91	516.193.882,29
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.128.617.877,68</b>	<b>490.262.196,08</b>	<b>53.639,91</b>	<b>2.618.933.713,67</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes financières	2.466.391.259,30	758.743.057,17	0,00	3.225.134.316,47
Instruments financiers dérivés	194.429.527,22	-153.164.325,82	0,00	41.265.201,40
Dettes commerciales et autres dettes	1.321.170.000,75	0,00	0,00	1.321.170.000,75
<b>Total passifs financiers</b>	<b>3.981.990.787,27</b>	<b>605.578.731,35</b>	<b>0,00</b>	<b>4.587.569.518,62</b>
<b>Ecart de couverture</b>	<b>-1.853.372.909,59</b>	<b>-115.316.535,27</b>	<b>53.639,91</b>	<b>-1.968.635.804,95</b>

	31/12/2022			
	Euro	USD	Autres	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Créances commerciales et autres créances	1.732.803.540,35	0,00	0,00	1.732.803.540,35
Autres actifs financiers	42.546.995,16	472.830.476,44	0,00	515.377.471,60
Trésorerie et équivalents de trésorerie	509.938.866,92	11.949.436,77	962,24	521.889.265,93
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.285.289.402,43</b>	<b>484.779.913,21</b>	<b>962,24</b>	<b>2.770.070.277,88</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes financières	2.482.387.213,15	746.217.515,44	0,00	3.228.604.728,59
Instruments financiers dérivés	202.830.790,59	-165.533.772,00	0,00	37.297.018,59
Dettes commerciales et autres dettes	1.406.628.714,81	0,00	0,00	1.406.628.714,81
<b>Total passifs financiers</b>	<b>4.091.846.718,55</b>	<b>580.683.743,44</b>	<b>0,00</b>	<b>4.672.530.461,99</b>
<b>Ecart de couverture</b>	<b>-1.806.557.316,12</b>	<b>-95.903.830,23</b>	<b>962,24</b>	<b>-1.902.460.184,11</b>

## b. Dérivés de change

Les dérivés de change sont des contrats « swaps » conclus exclusivement dans le cadre des dettes et créances ayant trait aux opérations de financement alternatif. Le Groupe Infrabel a cependant fait le choix de ne pas appliquer le 'hedge accounting'. Les dérivés sont reconnus à leur juste valeur par le biais du résultat net. Nous nous référons à la note 13 Instruments financiers dérivés.

## c. Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité a été établie à la date de clôture. En ce qui concerne le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact sur le compte de résultat d'une variation de +/- 10% du cours de clôture pour les cours de change de l'USD par rapport à l'EUR. Une augmentation des cours de change de l'USD par rapport à l'EUR avec 10% par rapport au cours de clôture au 31 décembre 2023 a un impact négatif de 6.438.432,17 € sur le compte de résultat. Une diminution de 10% a un impact positif de 6.438.432,17 €.

### 5.2.2 Risque de marché : risque d'intérêt

#### a. Risque d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est mesuré selon les normes IFRS, à savoir le type de taux de financement à l'origine (dettes et créances), hormis les dérivés conclus par la suite.

La partie de la dette totale qui est financée sur la base d'un taux d'intérêt flottant est soumise à un risque de taux d'intérêt.

	Valeur comptable 31/12/2023	Valeur comptable 31/12/2022
<b>Taux fixe</b>		
<b>Actifs financiers</b>	<b>1.412.737.799,13</b>	<b>1.208.849.262,12</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	725.898.128,83	764.336.506,30
Autres actifs financiers	439.226.603,30	432.541.375,91
Trésorerie et équivalents de trésorerie	247.613.067,00	11.971.379,91
<b>Passifs financiers</b>	<b>2.367.155.396,20</b>	<b>2.355.675.305,73</b>
Dettes financières	2.310.297.814,07	2.300.945.786,91
Dettes commerciales et autres	56.857.582,13	54.729.518,82
<b>Total taux fixe</b>	<b>-954.417.597,07</b>	<b>-1.146.826.043,61</b>
<b>Taux variable</b>		
<b>Actifs financiers</b>	<b>810.451.689,81</b>	<b>1.093.817.143,91</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	483.967.668,18	532.286.486,05
Autres actifs financiers	57.401.284,80	51.734.021,58
Trésorerie et équivalents de trésorerie	269.082.736,83	509.796.636,28
<b>Passifs financiers</b>	<b>626.731.801,62</b>	<b>672.974.854,78</b>
Dettes financières	153.835.626,60	150.060.214,72
Dettes commerciales et autres	472.896.175,02	522.914.640,06
<b>Total taux variable</b>	<b>183.719.888,19</b>	<b>420.842.289,13</b>
<b>Total</b>	<b>-770.697.708,88</b>	<b>-725.983.754,48</b>

Les valeurs comptables ne correspondent pas partout aux montants repris au bilan car il existe également des instruments financiers ne portant pas intérêts.

Au 31 décembre 2023, 124% de la dette nette portant intérêts du Groupe était contractée à taux fixe. La partie portant un taux variable représente un actif net de -24%.

#### b. Analyse de sensibilité des charges financières

Une variation de 1% à la hausse sur les taux d'intérêt variables (dérivés inclus) n'entraînerait pas de hausse des charges financières du Groupe en 2023 vu que les passifs financiers portant un taux variable sont complètement couverts par des instruments financiers dérivés.

### c. Analyse de sensibilité de la juste valeur

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés désignés par le Groupe comme évalués à la juste valeur par le résultat net, ainsi que celle des instruments financiers dérivés. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du résultat net.

L'analyse de sensibilité de la juste valeur a été établie sur base de la situation du Groupe à la date de clôture. Une augmentation de 1% des taux d'intérêts entrainerait un impact positif sur le résultat net de 8.897.520,57 € au 31 décembre 2023.

## 5.3 Risque de crédit

Le Groupe Infrabel est exposé au risque de crédit sur les créances commerciales et autres débiteurs, sur les actifs sur contrats, sur les instruments de dettes au coût amorti, principalement des titres à revenu fixe, sur les instruments financiers dérivés et sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

En application de la politique financière, les liquidités devenant éventuellement disponibles sont placées majoritairement auprès de BPOST, mais également auprès d'un certain nombre d'institutions financières. Ces derniers placements concernent des montants non importants en rapport avec la détention de devises étrangères et ce pour une période de 12 mois maximum. Le risque de contrepartie s'en trouve réduit au minimum ; en outre, le rating de toutes les contreparties est actualisé toutes les deux semaines.

Pour les produits dérivés, le risque de crédit vis-à-vis des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par une garantie en liquidités, ce qu'on appelle « collateral », régie par les contrats CSA (Credit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par le Groupe, soit par la contrepartie, en cas d'annulation contre la valeur de marché actuelle de l'encours intégral des produits dérivés conclus entre les contreparties et par lequel le risque est limité à un montant maximum qui varie en fonction du rating de la contrepartie.

Dans le cadre de la gestion normale de l'entreprise, Infrabel est théoriquement aussi exposée à des risques de crédit sur ses créances commerciales et autres débiteurs. Le risque de crédit sur les créances commerciales et autres débiteurs est néanmoins faible, étant donné que les principaux débiteurs sont l'État belge et les opérateurs ferroviaires.

Une analyse de dépréciation est effectuée à chaque date de clôture pour les créances commerciales et autres débiteurs, les actifs sur contrats, les instruments de dettes au coût amorti, principalement des titres à revenu fixe, les instruments financiers dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en utilisant une matrice de provision afin de mesurer les pertes de crédit attendues. Le calcul reflète le résultat pondéré en fonction des probabilités, la valeur temporelle de l'argent et les informations raisonnables et justifiables disponibles à la date de clôture concernant les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions des conditions économiques futures. Le Groupe considère les actifs financiers en défaut lorsque les paiements contractuels sont dépassés de 147 jours pour les créances clients, de 240 jours pour les autres créances et de 90 jours pour les autres actifs financiers. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la valeur comptable de chaque catégorie d'actifs financiers. Le Groupe ne détient pas d'avoirs collatéraux en tant que garantie et n'utilise pas les lettres de crédit ni d'autres formes d'assurance-crédit.

IFRS 9 distingue trois étapes, dans lesquelles la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale déterminera l'étape. Le calcul de la perte de crédit attendue dépend de l'étape.

Au cours de l'étape 1, il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. A cette étape, les réductions de valeurs sont calculées pour pertes de crédit attendues sur les 12 prochains mois de la durée résiduelle des actifs financiers.

Au cours de l'étape 2, le risque de crédit a augmenté depuis la comptabilisation initiale, mais il n'y a pas encore de défaillance. A cette étape, les réductions de valeur sont calculées pour pertes de crédits attendues sur la durée résiduelle des actifs financiers.

Au cours de l'étape 3, le risque de crédit a également augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et il y a une défaillance. A cette étape, les réductions de valeur sont requises pour les pertes de crédit attendues sur la durée résiduelle des actifs financiers.

Compte tenu du risque très faible des actifs financiers non courants (principalement des créances vis-à-vis de l'État), les étapes 1 et 2 sont combinées et une perte de crédit attendue est calculée sur la durée résiduelle de ces actifs financiers. Seulement les étapes 1 et 3 sont d'application pour les actifs financiers courants.

Les pertes de crédit attendues ont été déterminées au 31 décembre 2023 comme suit:

	Etape 1	Etape 3	Total
<b>Créances commerciales non courantes</b>			
Montant de l'encours	0,00	0,00	0,00
Expected loss rate	0,00%	0,00%	
Expected credit loss	0,00	0,00	0,00
<b>Autres débiteurs non courants</b>			
Montant de l'encours	1.024.076.961,58	0,00	1.024.076.961,58
Expected loss rate	0,01%	0,00%	
Expected credit loss	137.325,22	0,00	137.325,22
<b>Créances commerciales courantes</b>			
Montant de l'encours	125.078.234,67	3.651.829,34	128.730.064,01
Expected loss rate	0,13%	12,15%	
Expected credit loss	166.173,93	443.701,84	609.875,77
<b>Autres débiteurs courants</b>			
Montant de l'encours	14.549.849,20	28.902.562,87	43.452.412,07
Expected loss rate	0,05%	3,79%	
Expected credit loss	6.551,06	1.095.418,33	1.101.969,40
<b>Titres à revenu fixe</b>			
Montant de l'encours	247.449.892,43	0,00	247.449.892,43
Expected loss rate	0,01%	0%	
Expected credit loss	3.853,12	0,00	3.853,12
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Montant de l'encours	269.082.736,83	0,00	269.082.736,83
Expected loss rate	0,19%	0,00%	
Expected credit loss	499.340,61	0,00	499.340,61
<b>Actifs sur contrats</b>			
Montant de l'encours	6.132.658,78	0,00	6.132.658,78
Expected loss rate	0,07%	0,00%	
Expected credit loss	4.307,36	0,00	4.307,36

Les pertes de crédit attendues ont été déterminées au 31 décembre 2022 comme suit:

	Etape 1	Etape 3	Total
<b>Créances commerciales non courantes</b>			
Titres à revenu fixe	0,00	0,00	0,00
Expected loss rate	0,00%	0,00%	
Expected credit loss	0,00	0,00	0,00
<b>Autres débiteurs non courants</b>			
Montant de l'encours	1.071.175.113,96	0,00	1.071.175.113,96
Expected loss rate	0,01%	0,00%	
Expected credit loss	143.551,31	0,00	143.551,31
<b>Créances commerciales courantes</b>			
Montant de l'encours	124.097.432,93	4.284.852,03	128.382.284,96
Expected loss rate	0,10%	10,00%	
Expected credit loss	126.160,29	428.308,68	554.468,97
<b>Autres débiteurs courants</b>			
Montant de l'encours	14.418.803,20	27.837.490,69	42.256.293,89
Expected loss rate	0,07%	4,38%	
Expected credit loss	10.181,72	1.218.487,94	1.228.669,66
<b>Titres à revenu fixe</b>			
Montant de l'encours	11.971.379,91	0,00	11.971.379,91
Expected loss rate	0,18%	0%	
Expected credit loss	21.943,14	0,00	21.943,14
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Montant de l'encours	510.783.614,48	0,00	510.783.614,48
Expected loss rate	0,19%	0,00%	
Expected credit loss	986.978,20	0,00	986.978,20
<b>Actifs sur contrats</b>			
Montant de l'encours	11.098.763,26	0,00	11.098.763,26
Expected loss rate	0,01%	0,00%	
Expected credit loss	856,76	0,00	856,76

Les autres actifs financiers, dans lesquels le Groupe a investi au 31 décembre 2023, ont les ratings suivants (Standard & Poor's):

Rating	31/12/2023				Total
	Nominal Non courant	Courant	Ajustement à la juste valeur	Produits acquis Non courant	
<b>Autres actifs financiers</b>					
<b>AAA</b>	<b>65.142.157,03</b>	<b>0,00</b>	<b>10.551.866,46</b>	<b>3.715.126,32</b>	<b>79.409.149,81</b>
Financiers	65.142.157,03	0,00	10.551.866,46	3.715.126,32	79.409.149,81
<b>Aa1 (*)</b>	<b>90.054.826,07</b>	<b>0,00</b>	<b>8.714.023,92</b>	<b>5.470.489,31</b>	<b>104.239.339,30</b>
Financiers	90.054.826,07	0,00	8.714.023,92	5.470.489,31	104.239.339,30
<b>A+</b>	<b>284.591.817,97</b>	<b>0,00</b>	<b>18.270.021,08</b>	<b>12.982.955,97</b>	<b>315.844.795,02</b>
Financiers	284.591.817,97	0,00	18.270.021,08	12.982.955,97	315.844.795,02
<b>A</b>	<b>21.830.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62.489,51</b>	<b>21.892.489,51</b>
Financiers	21.830.000,00	0,00	0,00	62.489,51	21.892.489,51
<b>NR</b>	<b>1.229.040,88</b>	<b>0,00</b>	<b>1.779.044,28</b>	<b>0,00</b>	<b>3.008.085,16</b>
Actions et parts	1.171.820,00	0,00	1.779.044,28	0,00	2.950.864,28
Autres	57.220,88	0,00	0,00	0,00	57.220,88
<b>Total</b>	<b>462.847.841,95</b>	<b>0,00</b>	<b>39.314.955,74</b>	<b>22.231.061,11</b>	<b>524.393.858,80</b>

Les autres actifs financiers, dans lesquels le Groupe a investi au 31 décembre 2022, ont les ratings suivants (Standard & Poor's):

Rating	31/12/2022		Ajustement à la juste valeur	Produits acquis		Total
	Nominal Non courant	Courant		Non courant	Courant	
<b>Autres actifs financiers</b>						
<b>AAA</b>	<b>63.836.583,71</b>	<b>0,00</b>	<b>7.653.135,37</b>	<b>3.630.555,12</b>	<b>75.120.274,20</b>	
Financiers	63.836.583,71	0,00	7.653.135,37	3.630.555,12	75.120.274,20	
<b>Aa1 (*)</b>	<b>87.940.055,57</b>	<b>0,00</b>	<b>7.436.748,51</b>	<b>5.327.186,06</b>	<b>100.703.990,14</b>	
Financiers	87.940.055,57	0,00	7.436.748,51	5.327.186,06	100.703.990,14	
<b>A+</b>	<b>69.156.851,68</b>	<b>0,00</b>	<b>1.593.134,45</b>	<b>601.918,87</b>	<b>71.351.905,00</b>	
Financiers	69.156.851,68	0,00	1.593.134,45	601.918,87	71.351.905,00	
<b>A</b>	<b>229.430.257,18</b>	<b>0,00</b>	<b>23.606.082,20</b>	<b>12.147.967,72</b>	<b>265.184.307,10</b>	
Financiers	229.430.257,18	0,00	23.606.082,20	12.147.967,72	265.184.307,10	
<b>NR</b>	<b>1.237.950,88</b>	<b>0,00</b>	<b>1.779.044,28</b>	<b>0,00</b>	<b>3.016.995,16</b>	
Actions et parts	1.171.820,00	0,00	1.779.044,28	0,00	2.950.864,28	
Autres	66.130,88	0,00	0,00	0,00	66.130,88	
<b>Total</b>	<b>451.601.699,02</b>	<b>0,00</b>	<b>42.068.144,81</b>	<b>21.707.627,77</b>	<b>515.377.471,60</b>	

(\*) Moody's

Les ratings de **trésorerie et équivalents de trésorerie** au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 sont comme suit (Standard & Poor's):

Rating	31/12/2023		Ajustement à la juste valeur	Produits acquis		Total
	Nominal Non courant	Courant		Non courant	Courant	
<b>A+</b>	<b>0,00</b>	<b>930.443,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>930.443,22</b>
Financiers	0,00	930.443,22	0,00	0,00	0,00	930.443,22
<b>A</b>	<b>0,00</b>	<b>13.464.554,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13.464.554,14</b>
Financiers	0,00	13.464.554,14	0,00	0,00	0,00	13.464.554,14
<b>AA</b>	<b>0,00</b>	<b>234.150.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>234.150.000,00</b>
Financiers	0,00	234.150.000,00	0,00	0,00	0,00	234.150.000,00
<b>A-</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>NR</b>	<b>0,00</b>	<b>267.648.884,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>267.648.884,93</b>
Comptes à vue	0,00	267.648.884,93	0,00	0,00	0,00	267.648.884,93
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>516.193.882,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>516.193.882,29</b>

Rating	31/12/2022		Ajustement à la juste valeur	Produits acquis		Total
	Nominal Non courant	Courant		Non courant	Courant	
<b>A+</b>	<b>0,00</b>	<b>652.760,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>652.760,21</b>
Financiers	0,00	652.760,21	0,00	0,00	0,00	652.760,21
<b>A</b>	<b>0,00</b>	<b>12.096.236,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12.096.236,49</b>
Financiers	0,00	12.096.236,49	0,00	0,00	0,00	12.096.236,49
<b>A-</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>NR</b>	<b>0,00</b>	<b>509.140.269,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>509.140.269,23</b>
Comptes à vue	0,00	509.140.269,23	0,00	0,00	0,00	509.140.269,23
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>521.889.265,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>521.889.265,93</b>

## Répartition géographique

Les actifs financiers détenus par le Groupe se répartissent dans les zones géographiques suivantes:

	31/12/2023	31/12/2022
Belgique	2.149.881.557,52	2.256.737.866,68
Eurozone	79.560.908,44	81.207.301,36
Autres Europe	285.260.776,67	287.558.588,56
Etats-Unis	135.660.377,49	144.487.214,56
Autres pays	0,00	79.306,72
<b>Total</b>	<b>2.650.363.620,12</b>	<b>2.770.070.277,88</b>

## Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés

Contrepartie	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette 31/12/2023
1	-3.701.315,05	3.800.000,00		98.684,95
2	-18.916.742,70	19.000.000,00		83.257,30
3	-21.831.140,91	21.830.000,00		-1.140,91
4	1.478.803,71		-1.480.000,00	-1.196,29
<b>Total</b>	<b>-42.970.394,95</b>	<b>44.630.000,00</b>	<b>-1.480.000,00</b>	<b>179.605,05</b>

Si la position nette du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés avec CSA est négative, l'institution financière court un risque de crédit sur Infrabel. Avec une position nette positive, Infrabel court un risque de crédit sur l'institution financière.

Comme exigé dans la politique financière, le Groupe a conclu des CSA (Credit Support Annex) bilatéraux avec les contreparties des instruments financiers dérivés. Ces CSA ont pour objet de réduire le risque de crédit mutuel. Suite à ces CSA, le Groupe a versé des cautionnements aux contreparties dont les justes valeurs des instruments dérivés ont dépassé le seuil prévu. Les seuils sont définis dans le CSA par contrepartie et en fonction de leur qualité de crédit (rating).

## 5.4 Risque de liquidité

Lorsque des financements sont contractés, on tient compte de l'évolution prévue des cash flows futurs, dans le but d'équilibrer les flux de trésorerie d'entrée et de sortie. Les placements et emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.

Par ailleurs, le risque de liquidité est couvert par un étalement des échéances de la dette dans le temps.

Le tableau ci-dessous présente les échéances des flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) des actifs et passifs financiers.

Le Groupe couvrira des flux de trésorerie contractuels futurs en :

- remboursant ses emprunts avec les dépôts liés à ces emprunts ou avec des subsides prévus à cet effet

- en refinançant ses emprunts
- ses flux de trésorerie d'exploitation et d'investissement

Les montants contractuels des actifs et passifs financiers par nature et par date d'échéance sont les suivants au 31 décembre 2023:

	31/12/2023					
	Valeur comptable	Flux contractuels	< 1 an	1 - 2 ans	2 - 5 ans	> 5 ans
Actifs financiers						
Actifs sur contrats, créances commerciales et autres créances	1.556.889.629,55	1.661.685.217,16	404.861.999,79	37.394.355,55	232.385.881,35	987.042.980,47
Autres actifs financiers	486.857.947,34	822.384.444,07	6.181.401,63	1.973.212,66	48.780.595,28	765.449.234,50
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.043.747.576,89</b>	<b>2.484.069.661,23</b>	<b>411.043.401,42</b>	<b>39.367.568,21</b>	<b>281.166.476,63</b>	<b>1.752.492.214,97</b>
Passifs financiers						
Passifs locatifs	681.588.670,92	1.476.089.017,29	46.548.973,58	64.580.545,62	177.926.568,11	1.187.032.929,98
Dettes financières	2.539.045.645,55	3.050.253.633,78	524.493.388,72	25.757.533,51	198.396.508,18	2.301.606.203,37
Instruments financiers dérivés	41.265.201,41	17.110.925,41	11.941.205,04	12.658.326,04	-16.437.992,01	8.949.386,34
Passifs sur contrats, dettes commerciales et autres dettes	1.321.188.000,75	1.321.188.000,74	810.654.797,01	31.594.838,20	175.559.344,66	303.379.020,87
<b>Passifs sur contrats, dettes commerciales et autres dettes</b>	<b>4.583.087.518,63</b>	<b>5.864.641.577,22</b>	<b>1.393.638.364,35</b>	<b>134.591.243,37</b>	<b>535.444.428,94</b>	<b>3.800.967.540,56</b>

Les montants contractuels des actifs et passifs financiers par nature et par date d'échéance sont les suivants au 31 décembre 2022:

	31/12/2022					
	Valeur comptable	Flux contractuels	< 1 an	1 - 2 ans	2 - 5 ans	> 5 ans
Actifs financiers						
Actifs sur contrats, créances commerciales et autres créances	1.732.803.540,35	1.632.921.128,81	514.726.093,82	34.288.446,94	98.917.693,50	984.988.894,55
Autres actifs financiers	515.377.471,60	785.336.487,67	46.018.046,35	2.044.252,76	6.132.758,28	731.141.430,28
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.248.181.011,95</b>	<b>2.418.257.616,48</b>	<b>560.744.140,17</b>	<b>36.332.699,70</b>	<b>105.050.451,78</b>	<b>1.716.130.324,83</b>
Passifs financiers						
Passifs locatifs	687.581.300,55	1.544.709.896,78	66.317.437,84	65.038.718,16	180.633.261,79	1.232.720.478,99
Dettes financières	2.541.023.428,04	3.092.876.048,08	231.532.115,45	538.859.540,80	233.766.752,89	2.088.717.638,94
Instruments financiers dérivés	37.287.018,59	17.575.179,41	12.074.894,27	11.905.370,91	-19.468.544,97	13.063.459,20
Passifs sur contrats, dettes commerciales et autres dettes	1.406.628.714,81	1.521.374.521,87	798.479.196,89	19.032,69	407.193.553,99	315.682.738,30
<b>Passifs sur contrats, dettes commerciales et autres dettes</b>	<b>4.672.520.461,99</b>	<b>6.176.535.646,14</b>	<b>1.108.403.644,45</b>	<b>615.822.662,56</b>	<b>802.125.023,70</b>	<b>3.650.184.315,43</b>

Les chiffres comparatifs de l'année 2022 ont été retraités. Les ajustements à la juste valeur avaient incorrectement été inclus dans les flux contractuels.

## 5.5 Risque de « Fair value »

### 5.5.1 Actifs financiers

Un récapitulatif des actifs financiers par catégorie IFRS 9 a été inclus ci-dessous :

Actifs financiers	31/12/2023		31/12/2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Créances à plus d'un an</b>	<b>1.208.576.412,30</b>	<b>1.208.576.412,30</b>	<b>1.294.262.856,27</b>	<b>1.294.262.856,27</b>
Actifs financiers au coût amorti	1.008.547.806,53	1.008.547.806,53	1.099.250.276,15	1.099.250.276,15
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	200.028.605,77	200.028.605,77	195.012.580,12	195.012.580,12
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>524.393.858,80</b>	<b>524.393.858,80</b>	<b>515.377.471,60</b>	<b>515.377.471,60</b>
Actifs financiers au coût amorti	44.826.781,64	44.826.781,64	39.651.849,37	39.651.849,37
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	476.616.212,88	476.616.212,88	472.774.757,95	472.774.757,95
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	2.950.864,28	2.950.864,28	2.950.864,28	2.950.864,28
<b>Actifs non courants</b>	<b>1.732.970.271,10</b>	<b>1.732.970.271,10</b>	<b>1.809.640.327,87</b>	<b>1.809.640.327,87</b>
<b>Créances commerciales et autres débiteurs</b>	<b>344.665.148,11</b>	<b>344.665.148,11</b>	<b>374.407.354,46</b>	<b>374.407.354,46</b>
Actifs financiers au coût amorti	344.665.148,11	344.665.148,11	374.407.354,46	374.407.354,46
<b>Actifs sur contrats</b>	<b>25.104.412,17</b>	<b>25.104.412,17</b>	<b>25.147.278,38</b>	<b>25.147.278,38</b>
Actifs financiers au coût amorti	25.104.412,17	25.104.412,17	25.147.278,38	25.147.278,38
<b>Actifs courants</b>	<b>369.769.560,28</b>	<b>369.769.560,28</b>	<b>399.554.632,84</b>	<b>399.554.632,84</b>

L'analyse ci-dessus ne concerne que les actifs financiers selon IFRS 7, en excluant p.ex. la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Infrabel considère la valeur nominale des 'Créances à plus d'un an', des 'Autres actifs financiers', 'Créances commerciales et autres débiteurs' et des 'Actifs sur contrats', évalués au coût amorti, comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Cette rubrique comprend principalement, d'une part, des créances porteuses d'intérêt à long terme sur l'État et, d'autre part, des créances à court terme sans composante de financement significative.

Une autre créance non courante sur l'État a été désignée comme évaluée à la juste valeur par le biais du résultat. Cette créance est liée à une opération de financement alternatif, pour laquelle nous nous référons à la note 30.

Le Libor USD 3M a été supprimé à cause de la réforme des indices de référence des taux d'intérêt. Jusqu'au 30 juin 2023, le 3M USD Libor a été utilisé pour l'évaluation du Medium Term Note de Chess Limited. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, le 3M USD Libor synthétique est utilisé jusqu'au 30 septembre 2024 ; à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024, le SOFR, qui remplace le USD Libor, sera utilisé. Cette transition temporaire n'a pas d'impact sur l'évaluation.

Instruments financiers non dérivés avant la transition	Date d'échéance	Total Nominal	Total Nominal	Dispositions transitoires pour les instruments financiers non dérivés
		USD	€	
Medium Term Note de Chess Limited	2031	99.510.582,81	90.054.826,07	3M USD Libor synthétique s'arrête le 30 septembre 2024*
<b>Total des actifs non dérivés à taux fixe</b>		<b>99.510.582,81</b>	<b>90.054.826,07</b>	
Montants soumis à la réforme des taux d'intérêt de référence		99.510.582,81	90.054.826,07	

\* Infrabel analyse les alternatives potentielles

Le tableau ci-dessous détaille les modifications de la juste valeur des actifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat. La ligne Autres variations contient toutes les variations qui sont la conséquence de remboursements, capitalisations et, dans le cas d'actifs en devises étrangères, de l'impact des écarts de conversion. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée dans la note 13.

	31/12/2023	31/12/2022
Au 1er janvier	667.787.338,07	796.939.418,60
<i>Risque de marché</i>	-11.445.916,25	-187.982.381,63
<i>Risque de crédit</i>	6.996.207,85	1.616.478,22
Variations de la juste valeur	-4.449.708,40	-186.365.903,41
Autres variations	13.307.188,98	57.213.822,80
<b>Au 31 décembre</b>	<b>676.644.818,65</b>	<b>667.787.338,07</b>

Le composant "risque de crédit" a été isolé en comparant les variations de la juste valeur comptabilisées avec les variations de la juste valeur si les paramètres du marché (principalement les courbes d'actualisation et les taux de change) au 31 décembre 2022 avaient été utilisés.

## 5.5.2 Passifs financiers

Un récapitulatif des passifs financiers par catégorie IFRS 9 a été inclus ci-dessous :

Passifs financiers	31/12/2023		31/12/2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Dettes financières</b>	<b>2.671.206.889,57</b>	<b>2.295.588.188,11</b>	<b>3.022.387.745,26</b>	<b>2.791.468.256,79</b>
Passifs financiers au coût amorti	1.912.463.832,36	1.536.845.130,90	2.276.170.229,81	2.045.250.741,34
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	758.743.057,21	758.743.057,21	746.217.515,45	746.217.515,45
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>41.265.201,41</b>	<b>41.265.201,41</b>	<b>37.297.018,59</b>	<b>37.297.018,59</b>
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	41.265.201,41	41.265.201,41	37.297.018,59	37.297.018,59
<b>Autres dettes</b>	<b>510.669.548,67</b>	<b>510.669.548,67</b>	<b>567.191.592,01</b>	<b>567.191.592,01</b>
Passifs financiers au coût amorti	510.669.548,67	510.669.548,67	567.191.592,01	567.191.592,01
<b>Passifs sur contrats</b>	<b>45.976.522,46</b>	<b>45.976.522,46</b>	<b>40.957.925,91</b>	<b>40.957.925,91</b>
Passifs financiers au coût amorti	45.976.522,46	45.976.522,46	40.957.925,91	40.957.925,91
<b>Passifs non courants</b>	<b>3.269.118.162,11</b>	<b>2.893.499.460,65</b>	<b>3.667.834.281,77</b>	<b>3.436.914.793,30</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>553.927.426,90</b>	<b>569.898.950,40</b>	<b>206.216.983,33</b>	<b>222.188.506,83</b>
Passifs financiers au coût amorti	553.927.426,90	569.898.950,40	206.216.983,33	222.188.506,83
<b>Dettes commerciales</b>	<b>597.835.878,89</b>	<b>597.835.878,89</b>	<b>618.316.189,35</b>	<b>618.316.189,35</b>
Passifs financiers au coût amorti	597.835.878,89	597.835.878,89	618.316.189,35	618.316.189,35
<b>Autres dettes</b>	<b>76.004.254,54</b>	<b>76.004.254,54</b>	<b>82.274.295,30</b>	<b>82.274.295,30</b>
Passifs financiers au coût amorti	76.004.254,54	76.004.254,54	82.274.295,30	82.274.295,30
<b>Passifs sur contrats</b>	<b>90.701.796,19</b>	<b>90.701.796,19</b>	<b>97.888.712,24</b>	<b>97.888.712,24</b>
Passifs financiers au coût amorti	90.701.796,19	90.701.796,19	97.888.712,24	97.888.712,24
<b>Passifs courants</b>	<b>1.318.469.356,52</b>	<b>1.334.440.880,02</b>	<b>1.004.696.180,22</b>	<b>1.020.667.703,72</b>

Infrabel considère la valeur nominale des 'Dettes commerciales', des 'Autres dettes' et des 'Passifs sur contrats', évalués au coût amorti, comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les 'Autres dettes' comprennent principalement l'obligation contractuelle vis-à-vis du partenaire privé dans le PPP Diabolo du paiement annuel de 9,0 millions € (indexable) pendant la durée du PPP. Cette dette est recalculée annuellement en tenant compte des prévisions d'inflation ce qui implique que le coût amorti est très proche de la juste valeur. Les dettes commerciales comprennent principalement des obligations courantes sans composante de financement significative.

Les justes valeurs de comparaison des dettes financières au coût amorti sont calculées en utilisant les mêmes modèles et hypothèses que ceux utilisés pour la valorisation des dettes dont le Groupe Infrabel a choisi la reprise dans la catégorie 'Passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat'.

Dans cette dernière catégorie se trouvent notamment les dettes financières liées aux opérations de financement alternatif, pour lesquelles nous nous référons à la note 30.

Le tableau ci-dessous détaille les modifications de la juste valeur des actifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat. La ligne Autres variations contient toutes les variations qui sont la conséquence de remboursements, capitalisations et, dans le cas de passifs en devises étrangères, de l'impact des écarts de conversion. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée dans la note 13.

	31/12/2023	31/12/2022
Au 1er janvier	746.217.515,45	874.056.820,85
<i>Risque de marché</i>	-15.245.711,04	-248.135.753,68
<i>Risque de crédit</i>	15.213.750,36	28.432.761,46
Variations de la juste valeur	-31.960,68	-219.702.992,22
Autres variations	12.557.502,44	91.863.686,82
<b>Au 31 décembre</b>	<b>758.743.057,21</b>	<b>746.217.515,45</b>

Le composant "risque de crédit" a été isolé en comparant les variations de la juste valeur comptabilisées avec les variations de la juste valeur si les paramètres du marché (principalement les courbes d'actualisation et les taux de change) au 31 décembre 2022 avaient été utilisés.

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base suivante:

- Niveau 1 : des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : des données autres que les cours/prix cotée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix).
- Niveau 3 : des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

La hiérarchie de « fair value » au 31 décembre 2023 est la suivante:

Actif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat</b>			
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	31.421.038,19	445.195.174,69	
Autres créances		200.028.605,77	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat</b>			
Autres participations (non consolidées)		2.950.864,28	
<b>Total</b>	<b>31.421.038,19</b>	<b>648.174.644,74</b>	<b>0,00</b>
Passif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat</b>			
Dettes financières		758.743.057,24	
Instruments financiers dérivés		41.265.201,41	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>800.008.258,65</b>	<b>0,00</b>

La hiérarchie de « fair value » au 31 décembre 2022 était la suivante:

Actif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat</b>			
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	31.821.905,00	440.952.852,94	
Autres créances		195.012.580,12	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat</b>			
Autres participations (non consolidées)		2.950.864,28	
<b>Total</b>	<b>31.821.905,00</b>	<b>638.916.297,34</b>	<b>0,00</b>

Passif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat</b>			
Dettes financières		746.217.515,44	
Instruments financiers dérivés		37.297.018,59	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>783.514.534,03</b>	<b>0,00</b>

Les hypothèses et méthodes suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des actifs financiers :

- pour les intérêts détenus dans des sociétés non cotées: estimations basées sur les transactions de vente récentes de ces sociétés et, en l'absence de ces informations, à l'aide de diverses techniques d'évaluation, telles que l'application de flux de trésorerie futurs actualisés ou la méthode des « multiples ».
- pour les titres à revenu fixe et les dépôts à terme > 3 mois: pour les titres cotés, leur valeur en bourse. Pour les titres non cotés, méthode des flux de trésorerie futurs actualisés en utilisant une courbe d'actualisation EUR ou USD, où l'écart de crédit est déterminé sur la base des obligations liquides en circulation de la contrepartie.
- pour l'autre créance non courante sur l'État: étant donné que cette créance couvre intégralement la jambe payante d'un swap croisé de taux d'intérêts et de devises, la juste valeur de cette jambe est utilisée.
- pour les instruments financiers dérivés: pour les swaps de taux d'intérêt, méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs en utilisant une courbe d'actualisation EUR OIS. Pour les swaps croisés de taux d'intérêts et de devises, méthode des flux de trésorerie futurs actualisés avec application d'une courbe d'actualisation EUR OIS pour la jambe en EUR et d'une courbe d'actualisation USD OIS pour la jambe en USD, en ajoutant à la dernière courbe un cross currency spread USD-EUR.
- pour les créances commerciales et les actifs sur contrats: le coût amorti est considéré comme une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les hypothèses et méthodes suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des passifs financiers:

- pour les dettes financières: application de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés en utilisant une courbe OLO comme courbe d'actualisation, à laquelle le spread de crédit d'Infrabel est ajouté. Celui-ci est déterminé sur la base de la dernière émission de dette.
- pour les instruments financiers dérivés: pour les swaps de taux d'intérêt, méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe d'actualisation EUR OIS. Pour les swaps croisés de taux d'intérêts et de devises, méthode des flux de trésorerie futurs actualisés avec application d'une courbe d'actualisation EUR OIS pour la jambe en EUR et d'une courbe d'actualisation USD OIS pour la jambe en USD, en ajoutant à la dernière courbe un cross currency spread USD-EUR.
- pour les dettes commerciales, les autres dettes et les passifs sur contrats: le coût amorti est considéré comme une approximation raisonnable de la juste valeur.

# Note 6

## Périmètre de consolidation

Les filiales en intégration globale du Groupe Infrabel se présentent comme suit :

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2023	2022		
Infrabel	SA de droit public	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0869.763.267
TUC RAIL	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0447.914.029
Chantier de Créosotage de Bruxelles	SA	51,00%	51,00%	Bruxelles	BE0428.821.954
Woodprotect Belgium	NV	99,89%	99,89%	Gand	BE0442.279.220
SPV 162	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0886.279.892
SPV Brussels Port	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0889.172.472
SPV Zwankendamme	NV	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0888.985.105

Les sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2023	2022		
HR Rail	SA de droit public	20% (*)	20% (*)	Bruxelles	BE0541.591.352
Rail Facilities	SA	20,00%	20,00%	Bruxelles	BE0403.265.325
Corridor Rhine-Alpine	GEIE	25,00%	25,00%	Frankfurt am Main (DE)	DE261369711
Rail Freight Corridor North Sea - Mediterranean	GEIE	24,23%	24,23%	Luxembourg (LU)	LU21840285
North Sea - Baltic Rail Freight Corridor	GEIE	12,50%	12,50%	Varsovie (PL)	PL1132903811

(\*) 49 % du capital détenu, mais par convention entre actionnaires 20 % de droits de votes. La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 49%.

Le périmètre de consolidation est resté inchangé en 2023.

# Note 7

## Regroupements d'entreprises

---

Il n'y a pas eu de regroupement d'entreprises dans le courant de l'année 2023.



# Note 8

## Immobilisations incorporelles et goodwill

### 8.1 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les mutations dans les immobilisations incorporelles et goodwill au 31 décembre 2023 se résument comme suit :

Valeur d'acquisition					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations incorporelles	Goodwill	Immobilisations incorporelles & goodwill
Au 1 janvier 2023	609.257.957,79	1.360.000.000,00	4.303.315,22	122.317.947,17	2.095.879.220,18
Acquisitions	16.695.418,54	0,00	0,00	0,00	16.695.418,54
Production immobilisée	61.352.969,54	0,00	0,00	0,00	61.352.969,54
Désaffectations et ventes	-5.225.945,10	0,00	0,00	0,00	-5.225.945,10
Transferts	-222.701,31	0,00	0,00	0,00	-222.701,31
Au 31 décembre 2023	681.857.699,46	1.360.000.000,00	4.303.315,22	122.317.947,17	2.168.478.961,85
Amortissements et pertes de valeur					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations incorporelles	Goodwill	Immobilisations incorporelles & goodwill
Au 1 janvier 2023	-352.727.171,30	-247.272.727,31	-4.303.315,22	-122.317.947,17	-726.621.161,00
Amortissements	-61.353.897,16	-13.737.373,74	0,00	0,00	-75.091.270,90
Désaffectations et ventes	4.921.348,56	0,00	0,00	0,00	4.921.348,56
Transferts	56.559,12	0,00	0,00	0,00	56.559,12
Au 31 décembre 2023	-409.103.160,78	-261.010.101,05	-4.303.315,22	-122.317.947,17	-796.734.524,22
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2023</b>	<b>272.754.538,68</b>	<b>1.098.989.898,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1.371.744.437,63</b>

Les mutations dans les immobilisations incorporelles et goodwill au 31 décembre 2022 se résument comme suit :

Valeur d'acquisition					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations incorporelles	Goodwill	Immobilisations incorporelles & goodwill
Au 1 janvier 2022	542.405.375,40	1.360.000.000,00	4.311.036,94	122.317.947,17	2.029.034.359,51
Acquisitions	47.536.635,37	0,00	0,00	0,00	47.536.635,37
Production immobilisée	33.427.119,22	0,00	0,00	0,00	33.427.119,22
Désaffectations et ventes	-14.776.317,44	0,00	-7.863,26	0,00	-14.784.180,70
Transferts	665.145,24	0,00	141,54	0,00	665.286,78
Au 31 décembre 2022	609.257.957,79	1.360.000.000,00	4.303.315,22	122.317.947,17	2.095.879.220,18
Amortissements et pertes de valeur					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations incorporelles	Goodwill	Immobilisations incorporelles & goodwill
Au 1 janvier 2022	-315.551.091,97	-233.535.353,57	-4.311.036,94	0,00	-553.397.482,48
Amortissements	-51.806.402,49	-13.737.373,74	-141,54	0,00	-65.543.917,77
Pertes de valeur extraordinaires	0,00	0,00	0,00	-122.317.947,17	-122.317.947,17
Désaffectations et ventes	14.679.321,28	0,00	7.863,26	0,00	14.687.184,54
Transferts	-48.998,12	0,00	0,00	0,00	-48.998,12
Au 31 décembre 2022	-352.727.171,30	-247.272.727,31	-4.303.315,22	-122.317.947,17	-726.621.161,00
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2022</b>	<b>256.530.786,49</b>	<b>1.112.727.272,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1.369.258.059,18</b>

Le goodwill résultait d'une part de la réforme du Groupe SNCB au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et d'autre part de l'acquisition des actions de l'autre actionnaire d'AlphaCloud NV au 29 juin 2018. Le goodwill résultant de la réforme du Groupe SNCB reflétait la différence entre la valeur de l'actif net repris selon les IFRS et selon les normes comptables belges. La valeur de l'actif net repris était de 115.164.501,25 € plus basse selon les IFRS que selon les normes comptables belges, principalement à cause d'une valeur plus élevée de la dette financière, vu qu'elle est évaluée à la valeur réelle en IFRS. En 2022, une perte de valeur a dû être comptabilisée pour le montant total du goodwill suite au test sur la perte de valeur.

Les logiciels incluent des applications informatiques spécifiques telles que SAP. Le droit d'exploitation comprend le droit d'exploitation du réseau ferroviaire belge, amortissable en 99 ans.

Le Groupe ne détient pas d'immobilisations incorporelles dans le cadre de contrats de location.

Le Groupe ne dispose pas d'immobilisations incorporelles d'une durée de vie indéfinie.

## 8.2 Pertes de valeur

Les tests sur pertes de valeur d'actifs sont effectués sur base de la « cash generating unit » (CGU) correspondant aux entités juridiques. Il convient de noter qu'à la CGU Infrabel, seuls les actifs non subsidiés entrent en ligne de compte pour une éventuelle perte de valeur. Cela concerne principalement le droit d'exploitation, une partie des terrains et le goodwill.

La valeur recouvrable de la CGU Infrabel a été déterminée sur la base des calculs de valeur d'utilité basés sur les projections de cashflow pour les 5 premières années ressortant du budget 2023 - 2032 approuvé par le Conseil d'administration. Les projections de cashflow ressortant de ce budget ont été extrapolées jusqu'en 2103, la dernière année du droit

d'exploitation actuel d'Infrabel. La valeur recouvrable de la CGU Infrabel était 5.177.776.832,61 €.

Autres hypothèses importantes sont:

Marge opérationnelle	3,6 % à partir de 2029
Taux de croissance	2,0 % à partir de 2029
Taux d'actualisation	1,9 %

La marge opérationnelle est basée sur le plan financier 2023 – 2032. Le taux de croissance après les 5 premières années a été fixé au taux d'inflation moyen historique de 2%. Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital d'Infrabel. Il est passé de 2,1% en 2022 à 1,9% en 2023 en raison de la baisse de l'OLO à 10 ans de 2,9% en 2022 à 2,6% en 2023.

Si l'une des modifications suivantes devait être apportée aux hypothèses précitées, la valeur recouvrable serait à nouveau inférieure à la valeur comptable et une perte de valeur devrait à nouveau être comptabilisée:

Marge opérationnelle	2,0 % à partir de 2029
Taux de croissance	0,3 % à partir de 2029
Taux d'actualisation	3,4 %



# Note 9

## Immobilisations corporelles

### 9.1 Immobilisations corporelles

Les mutations dans les immobilisations corporelles au 31 décembre 2023 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2023	1.626.149.162,17	1.122.070.025,05	6.877.034.983,49	16.078.761.376,11	196.751.164,76	1.618.520.700,95	2.056.064.351,03	29.575.351.763,56
Acquisitions	1.286.380,43	26.074.040,01	64.840.610,80	203.583.611,22	1.378.054,16	21.030.698,27	340.741.952,75	658.935.347,64
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	432.976.478,19	432.976.478,19
Désaffectations et ventes	-259.571,04	-24.459.810,08	-2.346.752,01	-215.652.543,06	-2.451.060,28	-37.256.040,20	0,00	-282.425.776,67
Plus-values de réévaluation - réserves	-38.458,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-38.458,30
Transferts	-5.566.575,31	19.889.841,41	140.998.750,98	519.103.297,96	6.290.339,28	53.810.163,52	-734.303.116,53	222.701,31
Au 31 décembre 2023	1.621.570.937,95	1.147.002.524,90	7.080.527.593,26	16.585.795.742,23	201.968.497,92	1.656.105.522,54	2.095.479.665,44	30.388.450.484,24
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>								
	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2023	0,00	-504.697.963,58	-1.269.111.455,61	-7.207.133.095,17	-105.079.296,93	-978.897.234,67		-10.064.919.045,96
Amortissements	0,00	-53.852.232,09	-88.632.967,51	-426.637.335,80	-11.693.042,63	-79.402.483,82		-660.218.061,85
Désaffectations et ventes	0,00	19.743.589,97	971.086,25	152.775.766,65	2.451.060,28	30.782.954,19		206.724.457,34
Transferts	0,00	2.613.883,43	-2.512.228,33	-412.502,56	0,00	254.288,34		-56.559,12
Au 31 décembre 2023	0,00	-536.192.722,27	-1.359.285.565,20	-7.481.407.166,88	-114.321.279,28	-1.027.262.475,96		-10.518.469.209,59
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2023</b>	<b>1.621.570.937,95</b>	<b>610.809.802,63</b>	<b>5.721.242.028,06</b>	<b>9.104.388.575,35</b>	<b>87.647.218,64</b>	<b>628.843.046,58</b>	<b>2.095.479.665,44</b>	<b>19.869.981.274,65</b>

Les mutations dans les immobilisations corporelles au 31 décembre 2022 sont présentées dans le tableau ci-dessous:

Valeur d'acquisition								
	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2022	1.625.203.221,28	1.074.748.506,05	6.702.591.379,41	15.513.736.374,55	186.470.547,40	1.578.821.647,97	2.061.468.580,87	28.743.040.257,53
Acquisitions	345.305,44	39.392.441,82	72.956.076,11	206.037.883,41	372.493,84	23.133.437,23	315.155.364,92	657.393.002,77
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	447.299.814,04	447.299.814,04
Désaffectations et ventes	-641.910,62	-3.799.516,04	-4.924.540,58	-201.855.842,61	-220.760,41	-60.215.014,35	0,00	-271.657.584,61
Plus-values de réévaluation - réserves	-58.439,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-58.439,39
Transferts	1.300.985,46	11.728.593,22	106.412.068,55	560.842.960,76	10.128.883,93	76.780.630,10	-767.859.408,80	-665.286,78
Au 31 décembre 2022	1.626.149.162,17	1.122.070.025,05	6.877.034.983,49	16.078.761.376,11	196.751.164,76	1.618.520.700,95	2.056.064.351,03	29.575.351.763,56
Amortissements et pertes de valeur								
	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2022	0,00	-460.275.364,80	-1.186.609.638,37	-6.943.165.104,06	-95.754.135,52	-954.738.073,90		-9.640.542.316,65
Amortissements	0,00	-48.636.358,95	-85.387.366,76	-417.610.466,75	-9.545.921,82	-80.655.216,81		-641.835.331,09
Désaffectations et ventes	0,00	3.147.459,51	2.899.318,59	153.550.876,56	220.760,41	57.591.188,59		217.409.603,66
Transferts	0,00	1.066.300,66	-13.769,07	91.599,08	0,00	-1.095.132,55		48.998,12
Au 31 décembre 2022	0,00	-504.697.963,58	-1.269.111.455,61	-7.207.133.095,17	-105.079.296,93	-978.897.234,67		-10.064.919.045,96
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	1.626.149.162,17	617.372.061,47	5.607.923.527,88	8.871.628.280,94	91.671.867,83	639.623.466,28	2.056.064.351,03	19.510.432.717,60

## 9.2 Pertes de valeur

Les tests de pertes de valeur des actifs sont effectués sur la base des 'cash generating units' (CGU) qui correspondent aux entités juridiques. Aucune perte de valeur n'a été enregistrée sur les immobilisations corporelles en 2023. Vous trouverez plus d'informations dans la note 8.2.



# Note 10

## Participations mise en équivalence

### 10.1 Participations mises en équivalence

	31/12/2023	31/12/2022
Participations dans les coentreprises	0,00	0,00
Participations dans les entreprises associées	18.136.132,37	16.593.525,89
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>18.136.132,37</b>	<b>16.593.525,89</b>

### 10.2 Participations dans les coentreprises – selon la méthode de la mise en équivalence

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Pourcentage de participation		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2023	2022	2023	2022		
Corridor Rhine-Alpine	GEIE	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	Frankfurt am Main (DE)	DE261369711
Rail Freight Corridor North Sea - Mediterranean	GEIE	24,23%	24,23%	24,23%	24,23%	Luxembourg	LU21840285
North Sea-Baltic RFC	GEIE	12,50%	12,50%	12,50%	12,50%	Pologne	PL 1132903811

Infrabel est membre de trois Groupements Européens d'Intérêt Économique (GEIE). Ces GEIE ont pour objet la promotion et le développement du transport de fret par chemin de fer.

Suite à l'établissement tardif des comptes annuels par ces GEIE, aucun chiffre provisoire des GEIE pour 2023 n'est inclus dans les états financiers consolidés 2023. Les chiffres définitifs de l'exercice 2022 pour ces GEIE ont été inclus dans les états financiers consolidés 2023.

Les chiffres-clés au 31 décembre 2022 des coentreprises, inclus dans les états financiers consolidés 2023, se résument comme suit:

	Corridor Rhine-Alpine	Corridor North Sea - Mediterranean	Corridor North Sea-Baltic	Total
Actifs non courants	0,00	0,00	0,00	0,00
Actifs courants	1.924.989,37	1.416.101,13	3.017.638,50	6.358.729,00
<i>Dont</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.846.659,48	1.208.793,04	2.967.862,39	6.023.314,91
Passifs non courants	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont</i>				
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	1.924.989,37	1.416.101,13	3.017.638,50	6.358.729,00
<i>Dont</i>				
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Participations mises en équivalence</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Produits d'exploitation	1.099.196,85	602.806,28	1.447.536,37	3.149.539,50
Coûts opérationnels avant amortissements et pertes de valeurs	-1.099.196,85	-601.369,94	-1.469.721,27	-3.170.288,06
Subsides en capital	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements et pertes de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat financier	0,00	-1.436,34	22.184,90	20.748,56
Charges d'impôt sur le résultat global	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Résultat des autres éléments du résultat global	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en équivalence</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Les chiffres-clés au 31 décembre 2021 des coentreprises, inclus dans les états financiers consolidés 2022, se résumaient comme suit:

	Corridor Rhine-Alpine	Corridor North Sea - Mediterranean	Corridor North Sea-Baltic	Total
Actifs non courants	0,00	0,00	0,00	0,00
Actifs courants	2.291.074,44	1.211.985,09	1.828.119,04	5.331.178,57
<i>Dont</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.215.872,33	714.948,45	1.796.058,12	4.726.878,90
Passifs non courants	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont</i>				
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	2.291.074,44	1.211.985,09	1.828.119,04	5.331.178,57
<i>Dont</i>				
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Participations mises en équivalence</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Produits d'exploitation	1.575.894,85	617.608,66	272.957,35	2.466.460,86
Coûts opérationnels avant amortissements et pertes de valeurs	-1.575.894,85	-616.351,16	-251.785,37	-2.444.031,38
Subsides en capital	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements et pertes de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat financier	0,00	-1.257,50	-21.171,98	-22.429,48
Charges d'impôt sur le résultat global	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Résultat des autres éléments du résultat global	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en équivalence</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## 10.3 Participations dans les entreprises associées

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Pourcentage de participation		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2023	2022	2023	2022		
HR Rail	SA de droit public	20%(*)	20%(*)	49,00%	49,00%	Bruxelles	BE0541.591.352
Rail Facilities	SA	20,00%	20,00%	49,00%	49,00%	Bruxelles	BE0403.265.325

(\*) 49 % du capital détenu, mais par convention entre actionnaires 20 % de droits de votes. La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 49%.

HR Rail SA de droit public est conformément à l'arrêté royal du 11 décembre 2013 l'employeur juridique de tous les membres du personnel.

Rail Facilities a comme objectif la réalisation d'activités de « procurement » en faveur des membres du personnel actifs ou pensionnés d'Infrabel, de la SNCB ou de HR Rail, ainsi qu'en faveur des membres de leur famille.

Les mutations des entreprises associées sont les suivantes:

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>16.593.525,89</b>	<b>12.051.087,85</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	2.318.561,93	1.027.992,56
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en équivalence	-775.955,46	3.514.445,47
<b>Valeur comptable nette à la fin de la période</b>	<b>18.136.132,37</b>	<b>16.593.525,89</b>

Les chiffres-clés des entreprises associées au 31 décembre 2023 se résument comme suit:

	HR Rail	Rail Facilities	Total
Actifs non courants	49.443.513,46	6.374.460,78	55.817.974,24
Actifs courants	461.211.758,99	4.925.186,25	466.136.945,24
<i>Dont</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	196.461.212,22	3.838.873,90	200.300.086,12
Passifs non courants	24.959.712,70	0,00	24.959.712,70
<i>Dont</i>			
Dettes financières	4.000.000,00	0,00	4.000.000,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	459.674.766,41	555.818,87	460.230.585,28
<i>Dont</i>			
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00	0,00
Dettes financières	8.980.483,08	0,00	8.980.483,08
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>26.020.793,34</b>	<b>10.743.828,16</b>	<b>36.764.621,50</b>
<b>Participations mises en équivalence</b>	<b>12.871.656,57</b>	<b>5.264.475,80</b>	<b>18.136.132,37</b>
Produits d'exploitation	2.218.637.294,37	13.829.791,37	2.232.467.085,74
Coûts opérationnels avant amortissements et pertes de valeurs	-2.212.999.034,60	-13.631.385,54	-2.226.630.420,14
Subsides en capital	11.796,80	0,00	11.796,80
Amortissements et pertes de valeur	-1.361.586,39	-12.111,79	-1.373.698,18
Résultat financier	566.402,78	66.596,34	632.999,12
Charges d'impôt sur le résultat global	-310.796,57	-65.207,73	-376.004,30
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4.544.076,39</b>	<b>187.682,65</b>	<b>4.731.759,04</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat</b>	<b>2.226.597,43</b>	<b>91.964,50</b>	<b>2.318.561,93</b>
Résultat des autres éléments du résultat global	-1.583.582,56	0,00	-1.583.582,56
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>2.960.493,83</b>	<b>187.682,65</b>	<b>3.148.176,48</b>
<b>Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en équivalence</b>	<b>-775.955,45</b>	<b>0,00</b>	<b>-775.955,45</b>

Les chiffres-clés des entreprises associées au 31 décembre 2022 se résumaient comme suit:

	HR Rail	Rail Facilities	Total
Actifs non courants	4.997.842,38	6.850.105,76	11.847.948,14
Actifs courants	526.642.628,02	4.265.927,01	530.908.555,03
<i>Dont</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	274.273.618,60	2.916.329,44	277.189.948,04
Passifs non courants	27.705.128,70	0,00	27.705.128,70
<i>Dont</i>			
Dettes financières	4.000.000,00	0,00	4.000.000,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	480.875.042,19	559.887,26	481.434.929,45
<i>Dont</i>			
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00	0,00
Dettes financières	0,62	0,00	0,62
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>23.060.299,51</b>	<b>10.556.145,51</b>	<b>33.616.445,02</b>
<b>Participations mises en équivalence</b>	<b>11.421.014,59</b>	<b>5.172.511,30</b>	<b>16.593.525,89</b>
Produits d'exploitation	2.089.518.850,57	11.278.773,92	2.100.797.624,49
Coûts opérationnels avant amortissements et pertes de valeurs	-2.084.022.116,38	-11.119.009,76	-2.095.141.126,14
Subsides en capital	4.363.397,50	0,00	4.363.397,50
Amortissements et pertes de valeur	-5.454.598,08	-13.212,72	-5.467.810,80
Résultat financier	-1.038.502,63	-53.129,33	-1.091.631,96
Charges d'impôt sur le résultat global	-1.337.656,70	-24.852,38	-1.362.509,08
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2.029.374,28</b>	<b>68.569,73</b>	<b>2.097.944,01</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat</b>	<b>994.393,40</b>	<b>33.599,17</b>	<b>1.027.992,56</b>
Résultat des autres éléments du résultat global	7.172.337,70	0,00	7.172.337,70
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>9.201.711,98</b>	<b>68.569,73</b>	<b>9.270.281,71</b>
<b>Quote-part dans les autres éléments du résultat global des participations consolidées selon la méthode de mise en équivalence</b>	<b>3.514.445,47</b>	<b>0,00</b>	<b>3.514.445,47</b>

# Note 11

## Créances commerciales et autres débiteurs

En 2023, les créances commerciales et les autres débiteurs non courants et courants se présentent comme suit:

Non courantes				
31/12/2023				
Créances commerciales et autres débiteurs	Valeur d'acquisition	Réduction de valeur	Ajustement à la juste valeur	Total
<b>Créances commerciales</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres créances</b>	<b>1.155.827.488,03</b>	<b>-137.325,22</b>	<b>52.886.249,49</b>	<b>1.208.576.412,30</b>
Autres créances	1.024.076.961,58	-137.325,22	52.886.249,49	1.076.825.885,85
Charges à reporter	127.967.598,79	0,00	0,00	127.967.598,79
Produits acquis	3.782.927,66	0,00	0,00	3.782.927,66
<b>Créances commerciales et autres débiteurs</b>	<b>1.155.827.488,03</b>	<b>-137.325,22</b>	<b>52.886.249,49</b>	<b>1.208.576.412,30</b>
Courantes				
31/12/2023				
Créances commerciales et autres débiteurs	Valeur d'acquisition	Réduction de valeur	Ajustement à la juste valeur	Total
<b>Créances commerciales</b>	<b>163.004.448,79</b>	<b>-609.875,77</b>	<b>0,00</b>	<b>162.394.573,02</b>
Créances commerciales	152.978.720,97	-609.875,77	0,00	152.368.845,20
Charges à reporter	10.025.727,82	0,00	0,00	10.025.727,82
<b>Autres créances</b>	<b>214.802.450,95</b>	<b>-1.101.969,40</b>	<b>0,00</b>	<b>213.700.481,55</b>
Autres créances	200.154.277,49	-1.101.969,40	0,00	199.052.308,09
Charges à reporter	12.652.623,70	0,00	0,00	12.652.623,70
Produits acquis	1.995.549,76	0,00	0,00	1.995.549,76
<b>Créances commerciales et autres débiteurs</b>	<b>377.806.899,74</b>	<b>-1.711.845,17</b>	<b>0,00</b>	<b>376.095.054,57</b>
<b>Total créances commerciales et autres créances</b>	<b>1.533.634.387,77</b>	<b>-1.849.170,39</b>	<b>52.886.249,49</b>	<b>1.584.671.466,87</b>

Les autres créances non courantes et courantes comprennent principalement:

- La créance sur l'État belge concernant le PPP Diabolo (voir aussi note 31 Partenariats Public-Privé);
- Les créances sur l'État belge pour la réalisation de travaux d'infrastructure divers. (voir aussi note 30 Opérations de financement alternatif).

En 2022, les créances commerciales et les autres débiteurs non courants et courants se présentent comme suit:

<b>Non courantes</b>					
31/12/2022					
Créances commerciales et autres débiteurs	Valeur d'acquisition	Réduction de valeur	Ajustement à la juste valeur	Total	
<b>Créances commerciales</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Créances commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Autres créances</b>	<b>1.239.823.638,77</b>	<b>-143.551,31</b>	<b>54.582.768,81</b>	<b>1.294.262.856,27</b>	
Autres créances	1.071.175.113,96	-143.551,31	54.582.768,81	1.125.614.331,46	
Charges à reporter	165.078.176,30	0,00	0,00	165.078.176,30	
Produits acquis	3.570.348,51	0,00	0,00	3.570.348,51	
<b>Créances commerciales et autres débiteurs</b>	<b>1.239.823.638,77</b>	<b>-143.551,31</b>	<b>54.582.768,81</b>	<b>1.294.262.856,27</b>	
<b>Courantes</b>					
31/12/2022					
Créances commerciales et autres débiteurs	Valeur d'acquisition	Réduction de valeur	Ajustement à la juste valeur	Total	
<b>Créances commerciales</b>	<b>181.133.498,65</b>	<b>-554.468,97</b>	<b>0,00</b>	<b>180.579.029,68</b>	
Créances commerciales	172.043.742,34	-554.468,97	0,00	171.489.273,37	
Charges à reporter	9.089.756,31	0,00	0,00	9.089.756,31	
<b>Autres créances</b>	<b>234.043.045,68</b>	<b>-1.228.669,66</b>	<b>0,00</b>	<b>232.814.376,02</b>	
Autres créances	219.141.119,63	-1.228.669,66	0,00	217.912.449,97	
Charges à reporter	12.204.021,58	0,00	0,00	12.204.021,58	
Produits acquis	2.697.904,47	0,00	0,00	2.697.904,47	
<b>Créances commerciales et autres débiteurs</b>	<b>415.176.544,33</b>	<b>-1.783.138,63</b>	<b>0,00</b>	<b>413.393.405,70</b>	
<b>Total créances commerciales et autres créances</b>	<b>1.655.000.183,10</b>	<b>-1.926.689,94</b>	<b>54.582.768,81</b>	<b>1.707.656.261,97</b>	

L'évolution des réductions de valeurs sur les créances commerciales et autres débiteurs peut être résumée comme suit :

#### Non courantes

<b>Réductions de valeur sur créances commerciales et autres créances</b>		
	31/12/2023	31/12/2022
<b>Au 1er janvier</b>	<b>143.551,31</b>	<b>144.643,58</b>
Réductions de valeur	0,00	0,00
Reprises de réductions de valeur	-6.226,09	-1.092,27
<b>Au 31 décembre</b>	<b>137.325,22</b>	<b>143.551,31</b>

#### Courantes

<b>Réductions de valeur sur créances commerciales et autres créances</b>		
	31/12/2023	31/12/2022
<b>Au 1er janvier</b>	<b>1.783.138,63</b>	<b>1.457.083,49</b>
Réductions de valeur	55.406,80	462.034,66
Reprises de réductions de valeur	-126.700,26	-135.979,52
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1.711.845,17</b>	<b>1.783.138,63</b>

# Note 12

## Actifs et passifs sur contrats

Actifs et passifs sur contrats	31/12/2023	31/12/2022
Actifs sur contrats - valeur d'acquisition	29.075.820,90	29.130.409,09
Actifs sur contrats - réduction de valeur	-3.971.408,73	-3.983.130,71
<b>Actifs sur contrats</b>	<b>25.104.412,17</b>	<b>25.147.278,38</b>
Passifs sur contrats non courants	45.976.522,46	40.957.925,91
Passifs sur contrats courants	90.701.796,19	97.888.712,24

Des actifs sur contrats sont initialement comptabilisés pour certains revenus gagnés des prestations d'études et d'assistance, lorsque la réception d'une contrepartie est conditionnée à l'achèvement avec succès de l'installation. Il peut s'agir d'un projet d'infrastructure ferroviaire pour un tiers, tel qu'un raccordement ferroviaire privé d'une entreprise au réseau ferré public, ou d'un projet informatique pour un tiers. A l'achèvement de l'installation et moyennant l'acceptation par le client, les montants reconnus comme actifs sur contrats, sont facturés et reclassés en tant que créances commerciales.

En 2023, 3.971.408,73 € (2022 : 3.983.130,71 €) a été enregistré en provision pour pertes « attendues » sur les actifs sur contrats.

Les passifs sur contrats comprennent les avances à court et à long terme reçues pour la fourniture de services.

Le tableau ci-dessous reprend les mutations des passifs sur contrats :

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Solde au 1 janvier</b>	<b>138.846.638,15</b>	<b>132.420.923,50</b>
Acomptes reçus	130.982.185,16	135.893.352,25
Passifs sur contrats réalisés	-133.150.504,66	-129.467.637,60
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>136.678.318,65</b>	<b>138.846.638,15</b>

# Note 13

## Instruments financiers dérivés

Infrabel utilise des swaps d'intérêts et des swaps de devises dans le cadre de la couverture des risques d'intérêt et risques de change et ce, conformément à la politique financière d'Infrabel.

Pour plus d'information, vous pouvez vous référer à la note 5 'Gestion du capital et des risques financiers'.

Dans les tableaux ci-dessous, la juste valeur des swaps est décomposée en trois parties:

- le nominal : différence entre la valeur du nominal de la jambe à recevoir et celui de la jambe à payer, converti au cours de clôture;
- l'ajustement à la juste valeur;
- les produits acquis et charges à imputer.

Le détail des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023 est le suivant:

Actif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Produits acquis	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie non courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Passif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Charges à imputer	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>-10.746.409,75</b>	<b>53.179.034,32</b>	<b>-1.167.423,16</b>	<b>41.265.201,41</b>
Swaps de taux	-10.872.400,68	29.646.279,36	2.408.063,75	21.181.942,43
Swaps de devises	125.990,93	23.532.754,96	-3.575.486,91	20.083.258,98
<b>Total partie non courante</b>	<b>-10.746.409,75</b>	<b>53.179.034,32</b>	<b>-1.167.423,16</b>	<b>41.265.201,41</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Le détail des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022 était le suivant:

Actif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Produits acquis	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>				
	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie non courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>				
	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Passif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Charges à imputer	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>				
	-6.955.648,53	45.340.307,27	-1.087.640,15	37.297.018,59
Swaps de taux	-1.758.527,20	33.569.355,46	2.598.989,39	34.409.817,65
Swaps de devises	-5.197.121,33	11.770.951,81	-3.686.629,54	2.887.200,94
<b>Total partie non courante</b>	<b>-6.955.648,53</b>	<b>45.340.307,27</b>	<b>-1.087.640,15</b>	<b>37.297.018,59</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>				
	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Les swaps de taux concernent des couvertures d'un taux d'intérêt variable vers un taux d'intérêt fixe, ou vice versa, liées aux dettes financières.

Les swaps de devises concernent des couvertures par 2 swaps Cross Currency (EUR/USD). La contrepartie verse les dollars qu'Infrabel doit payer sur les emprunts (jambe recevante) et Infrabel paie les intérêts et les amortissements de capital en euros (jambe payante).

# Note 14

## Autres actifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des années 2023 et 2022 pour les autres actifs financiers.

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Au 1 janvier 2023</b>	<b>515.377.471,60</b>	<b>671.677.949,71</b>
Acquisitions	77.247.465,30	82.150.222,28
Créances encaissées (et assimilées)	-51.448.910,00	-129.320.000,00
Ajustements à la juste valeur	-2.753.189,07	-135.393.139,78
Ecart de conversion	-14.552.412,37	23.881.559,04
Produits acquis	523.433,34	2.380.880,35
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>524.393.858,80</b>	<b>515.377.471,60</b>



Le détail des autres actifs financiers au 31 décembre 2023 est le suivant:

Autres actifs financiers	Nominal	Ajustement à la juste valeur	Produits acquis	Total
Autres participations (non consolidées)	1.171.820,00	1.779.044,28		2.950.864,28
Cautionnements	57.220,88			57.220,88
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	461.618.801,07	37.535.911,46	22.231.061,11	521.385.773,64
<b>Total au 31 décembre 2023</b>	<b>462.847.841,95</b>	<b>39.314.955,74</b>	<b>22.231.061,11</b>	<b>524.393.858,80</b>

Le détail des autres actifs financiers au 31 décembre 2022 était le suivant:

Autres actifs financiers	Nominal	Ajustement à la juste valeur	Produits acquis	Total
Autres participations (non consolidées)	1.171.820,00	1.779.044,28		2.950.864,28
Cautionnements	66.130,88			66.130,88
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	450.363.748,14	40.289.100,53	21.707.627,77	512.360.476,44
<b>Total au 31 décembre 2022</b>	<b>451.601.699,02</b>	<b>42.068.144,81</b>	<b>21.707.627,77</b>	<b>515.377.471,60</b>

Les autres actifs financiers concernent entre autres:

- Dépôts et placements non courants détenus pour couvrir certaines dettes non courantes. Ces placements non courants évoluent en fonction de la juste valeur des dettes concernées. Ils sont également soumis aux fluctuations des cours de change (EUR/USD). (voir également note 30 Opérations de financement alternatif).

# Note 15

## Stocks

La valeur comptable nette des stocks est comme suit:

	31/12/2023	31/12/2022
Matières premières	189.301,59	202.650,11
Fournitures	301.146.968,92	280.081.836,41
En-cours de production	5.674.968,51	5.836.527,13
Produits finis	5.374.383,20	4.921.269,18
<b>Stocks</b>	<b>312.385.622,22</b>	<b>291.042.282,83</b>

Le Groupe Infrabel a établi des procédures qui prennent en compte, par moyen de réductions de valeur, l'obsolescence des stocks qui n'ont pas connu de rotation pendant une certaine période de temps.

La valeur nette comptable des stocks se compose de 349.779.403,18 € (2022 : 321.093.104,30 €) de stocks sur lesquels des réductions de valeur de 37.393.780,95 € (2022 : 30.050.821,47 €) ont été appliquées.

L'impact sur le résultat des réductions de valeur sur stocks est comme suit:

Réductions de valeur sur stocks - impact sur le résultat net	31/12/2023	31/12/2022
Réductions de valeur	25.458.600,74	3.599.429,44
Reprises de réductions de valeur	18.115.641,26	0,00
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>7.342.959,48</b>	<b>3.599.429,44</b>

# Note 16

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts à terme < 90 jours	247.613.067,00	12.113.174,26
Dépôts à terme - réduction de valeur	(3.853,12)	(21.943,14)
<b>Dépôts à terme &lt; 90 jours</b>	<b>247.609.213,88</b>	<b>12.091.231,12</b>
Comptes bancaires	269.082.736,83	510.783.614,48
Comptes bancaires - réduction de valeur	(499.340,61)	(986.978,20)
<b>Comptes bancaires</b>	<b>268.583.396,22</b>	<b>509.796.636,28</b>
Autres équivalents de trésorerie	1.272,19	1.398,53
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>516.193.882,29</b>	<b>521.889.265,93</b>

Les dépôts à court terme varient entre 1 jour et 3 mois en fonction des besoins en trésorerie du Groupe.

Au 31 décembre 2023, il y avait des dépôts à terme à moins de 90 jours pour 247.609.213,88 € (2022 : 12.091.231,12 €). Depuis 2023 une partie des trésorerie et équivalents de trésorerie est transféré à l'Agence Fédéral de la Dette comme dépôts à terme à moins de 90 jours avec un préavis de 48 heures. A cause de ce transfert il y a un mouvement significatif des comptes bancaires vers des dépôts à terme < 90 jours.

Au 31 décembre 2023, le Groupe disposait de 1.150.000.000,00 € (2022 : 150.000.000,00 €) en lignes de crédit confirmées mais non tirées.

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie qui n'est pas disponible au 31 décembre 2023 est de 1.480.000,00 € (2022 : 0 €). Ceci concernait un 'collateral' déposé par une banque pour couvrir le risque contrepartie d'un swap.

L'exposition aux risques financiers est présentée dans la note 5.

# Note 17

## Capital et primes d'émission

Au cours de l'année 2023, il n'y a eu aucun changement dans le capital et les primes d'émission.

L'évolution du nombre d'actions qui représentent le capital, se résume de la façon suivante :

	Total nombre d'actions	Nombre d'actions A	Nombre d'actions B
<b>Nombre d'actions au 1 janvier 2013</b>	<b>16.786.654</b>	<b>1.064.746</b>	<b>15.721.908</b>
<b>Nombre d'actions au 31 décembre 2013</b>	<b>16.786.654</b>	<b>1.064.746</b>	<b>15.721.908</b>
Split des actions au 1 janvier 2014	167.866.540	10.647.460	157.219.080
Emission d'actions suite à la scission partielle	42.433.200	42.059.950	373.250
Annulation des actions propres	-157.219.080		-157.219.080
<b>Nombre d'actions au 31 décembre 2014</b>	<b>53.080.660</b>	<b>52.707.410</b>	<b>373.250</b>
<b>Nombre d'actions au 31 décembre 2023</b>	<b>53.080.660</b>	<b>52.707.410</b>	<b>373.250</b>

Au 1 janvier 2013, la date de transition en IFRS pour le Groupe Infrabel, Infrabel avait émis en totalité 16.786.654 actions ordinaires avec droit de vote sans désignation de valeur nominale, dont 1.064.746 actions de catégorie A et 15.721.908 actions de catégorie B. Les actions catégorie A sont détenues par l'État, les actions de catégorie B sont détenues par des personnes autres que l'État.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2013 a décidé, avec date d'entrée en vigueur le 1 janvier 2014, de scinder les actions existantes par dix (10). Le capital est de ce fait représenté par 167.866.540 actions ordinaires.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, suite à la scission partielle de la SNCB fusionnée, d'augmenter le capital par émission de 42.059.950 actions de catégorie A et 373.250 actions de catégorie B. Suite à la scission partielle, Infrabel est devenu propriétaire de 157.219.080 actions propres. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2013 a décidé d'une diminution de capital par annulation de ces actions propres.

Au 31 décembre 2023, le capital d'Infrabel est représenté par 53.080.600 actions ordinaires avec droit de vote sans désignation de valeur nominale, correspondant chacune à une valeur de  $1/53.080.600^{\text{ième}}$  du capital social. Toutes les actions sont entièrement libérées.

L'évolution du capital et des primes d'émission est la suivante :

	Capital souscrit	Primes d'émission
<b>Au 1er janvier 2013</b>	<b>1.355.061.500,00</b>	<b>299.317.752,80</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>1.355.061.500,00</b>	<b>299.317.752,80</b>
Incorporation de plus-values de réévaluation	1.164.744.061,45	0,00
Augmentation de capital par émission d'actions	1.675.064.517,69	0,00
Diminution de capital par annulation des actions propres	-3.550.132.014,36	0,00
Annulation art. 355 transfert capital vers subsides en capital	337.842.326,89	0,00
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>982.580.391,67</b>	<b>299.317.752,80</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>982.580.391,67</b>	<b>299.317.752,80</b>

Suite à la scission partielle et aux assemblées générales extraordinaires du 19 décembre 2013 et du 21 mai 2014, les mouvements de capital suivants sont devenus effectifs:

- Incorporation de plus-values de réévaluation pour un montant de 1.164.744.061,45 € sans émission de nouvelles actions, mais par augmentation de la valeur nominale des actions existantes;
- Augmentation de capital de 1.675.064.517,69 € par émission de 42.433.200 actions comme compensation de l'actif net acquis dans la scission partielle de la SNCB fusionnée;
- Diminution de capital de 3.550.132.014,36 € par annulation des actions propres obtenue dans la scission partielle de la SNCB fusionnée;
- Annulation du transfert de capital vers subsides en capital dans le cadre de l'art. 355 de la Loi du 20 juillet 2006 pour un montant de 337.842.326,89 € suite à la réforme du Groupe SNCB.

A la fin de l'année comptable, Infrabel ne détient pas d'actions propres.

# Note 18

## Dettes pour avantages au personnel

Suite à la restructuration du Groupe SNCB au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et à la constitution de HR Rail, les dettes pour avantages au personnel font partie des dettes IAS 19 du Groupe Infrabel. Le contrat entre HR Rail et Infrabel prévoit que HR Rail est l'employeur juridique du personnel, mais pas l'employeur économique. Ce contrat prévoit également que les dettes IAS 19 seront décentralisées et reprises dans le bilan du Groupe Infrabel.

### 18.1 Récapitulatif des dettes pour avantages au personnel

La dette pour les avantages au personnel reconnue à l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Dettes inscrites à l'état de la situation financière au titre:</b>		
Avantages postérieurs à l'emploi	116.059.909,49	133.241.689,37
Autres avantages à long terme	96.835.455,71	94.675.744,66
Indemnités de cessation d'emploi	4.226.232,99	4.264.060,89
<b>Total des dettes inscrites à l'état de la situation financière:</b>	<b>217.121.598,19</b>	<b>232.181.494,92</b>
- dont courant	98.211.894,82	98.075.441,98
- dont non courant	118.909.703,37	134.106.052,94

### 18.2 Description des avantages au personnel

#### 18.2.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les différents avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel sont les suivants:

#### *Cotisation patronale à la Caisse de Solidarité Sociale*

Les agents statutaires pensionnés, ainsi que leurs ayants droit (enfants et conjoint) et les ayants droit des agents décédés, sont couverts par la Caisse de Solidarité Sociale. Cette Caisse est partiellement financée par le Groupe qui verse une cotisation de 0,75% des pensions reçues.

### *Couverture hospitalisation*

Le 22 mars 2023, un accord social a été signé concernant l'ancrage de l'assurance hospitalisation accordée aux agents statutaires pensionnés et leurs bénéficiaires. Le 1<sup>er</sup> juillet 2023, cette assurance a été transférée au Fonds des Œuvres Sociales. Les coûts ne sont plus à charge d'Infrabel et la provision historique sous IAS 19 a par conséquent été reprise.

### *Prestations en cas d'accident du travail*

Etant donné que le personnel statutaire ne bénéficie pas du système légal de couverture en cas d'accident du travail, un système propre au Groupe a été instauré. Ainsi, les membres du personnel et leurs ayants droit bénéficient d'indemnités en cas d'accident du travail, en ce compris les accidents survenant sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail, et les maladies professionnelles. Les indemnités comprennent des remboursements de soins médicaux, des rentes viagères dont le montant dépend du niveau d'incapacité de travail, et des rentes et indemnités aux ayants droit en cas de décès suite à un accident de travail.

Ces deux types d'avantages postérieurs à l'emploi sont du type «prestations définies» (defined benefit plan) et génèrent ainsi une dette d'avantages au personnel.



### *Plans de pension*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'État a repris les obligations assumées auparavant par le Groupe en matière de pensions du personnel statutaire. L'obligation du Groupe se limite désormais au versement de la cotisation patronale à l'État.

En ce qui concerne le personnel contractuel, un plan de pension du type « cotisations définies » est applicable pour un nombre limité de personnes (defined contribution plan). Ces plans de pension ne génèrent aucune dette associée aux avantages au personnel.

A l'exception de la couverture hospitalisation et des plans de pension du type « cotisations définies » qui sont assurés auprès d'une compagnie d'assurance, les avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préfinancés dans un véhicule de financement externe et n'ont donc aucun actif de couverture, ni de droits à remboursement.

#### *18.2.2 Autres avantages à long terme*

Les différents autres avantages à long terme accordés au personnel sont les suivants :

##### *Primes d'ancienneté*

Des décorations civiques sont versées au personnel après un certain nombre d'années de service.

##### *Jours de congé liés à l'âge*

Des jours de congé additionnels sont octroyés au personnel statutaire à 45 et 50 ans. Une dette correspondante est déterminée uniquement pour la population pour laquelle des prestations doivent être assurées.

##### *Congé de disponibilité*

Sous certaines conditions, des congés de disponibilité peuvent être accordés pour une période allant de un à trois ans. Une indemnité est versée aux agents concernés. Il n'y a pas des bénéficiaires dans ce régime en 31/12/2023.

##### *Jours de crédit*

Les jours de crédit octroyés au personnel peuvent être reportés au-delà des 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Conformément à la norme IAS 19 Revised, ils sont considérés comme autres avantages à long terme.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

#### *18.2.3 Indemnités de cessation d'emploi*

##### *Système de temps partiel*

Des systèmes de compensation en cas de temps partiel existent pour certaines catégories de personnel. Il s'agit de régimes volontaires de travail à temps partiel, prévoyant une allocation complémentaire compensant partiellement la perte de temps de travail.

Selon IAS 19R, seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes

de temps partiel jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

### 18.3 Description des avantages au personnel

Les montants reconnus à l'état de la situation financière pour l'ensemble des avantages accordés au personnel sont les suivants :

	31/12/2023				31/12/2022			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Passif / (actif) net à l'état de la situation financière</b>								
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	116.059.909,49	96.835.455,71	4.226.232,99	<b>217.121.598,19</b>	133.241.689,37	94.675.744,66	4.264.060,89	<b>232.181.494,92</b>
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>116.059.909,49</b>	<b>96.835.455,71</b>	<b>4.226.232,99</b>	<b>217.121.598,19</b>	<b>133.241.689,37</b>	<b>94.675.744,66</b>	<b>4.264.060,89</b>	<b>232.181.494,92</b>
<i>Dont : Passifs nets comptabilisés</i>	<i>116.059.909,49</i>	<i>96.835.455,71</i>	<i>4.226.232,99</i>	<i>217.121.598,19</i>	<i>133.241.689,37</i>	<i>94.675.744,66</i>	<i>4.264.060,89</i>	<i>232.181.494,92</i>
<i>Dont : Actifs nets comptabilisés</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont : Régimes non financés</i>	<i>116.059.909,49</i>	<i>96.835.455,71</i>	<i>4.226.232,99</i>	<i>217.121.598,19</i>	<i>133.241.689,37</i>	<i>94.675.744,66</i>	<i>4.264.060,89</i>	<i>232.181.494,92</i>
<i>Dont : Régimes intégralement ou partiellement financés</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

Les montants relatifs aux plans du type « prestations définies », reconnus à l'état du résultat global se décomposent, comme suit :

	31/12/2023				31/12/2022			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Charge enregistrée en résultat</b>								
Coût des services rendus	3.457.955,07	33.864.330,35	0,00	<b>37.322.285,42</b>	4.390.492,58	37.682.670,53	0,00	<b>42.073.163,11</b>
Intérêt financier net (*)	4.435.962,66	206.225,64	147.774,48	<b>4.789.962,78</b>	1.876.656,72	60.014,28	25.881,96	<b>1.962.552,96</b>
Ecart actuariels (avantages à long terme et indemnités de cessation d'emploi)	0,00	503.106,46	245.822,98	<b>748.929,44</b>	0,00	-2.134.839,57	-1.396.657,20	<b>-3.531.496,77</b>
Transferts	131.575,93	152.972,85	34.093,59	<b>318.642,37</b>	150.934,91	64.265,53	8.877,38	<b>224.077,82</b>
Coût des services passés	-27.839.859,44	0,00	0,00	<b>-27.839.859,44</b>	-1.518.623,95	0,00	0,00	<b>-1.518.623,95</b>
<b>Charge totale enregistrée en résultat</b>	<b>-19.814.365,78</b>	<b>34.726.635,30</b>	<b>427.691,05</b>	<b>15.339.960,57</b>	<b>4.899.460,26</b>	<b>35.672.110,77</b>	<b>-1.361.897,86</b>	<b>39.209.673,17</b>
<i>Dont :</i>								
<i>Comptabilisé en frais de services et biens divers</i>	<i>-24.250.328,44</i>	<i>34.520.409,66</i>	<i>279.916,57</i>	<i>38.389.857,23</i>	<i>3.022.803,54</i>	<i>35.612.096,49</i>	<i>-1.387.779,82</i>	<i>37.247.120,21</i>
<i>Comptabilisé en charges financières</i>	<i>4.435.962,66</i>	<i>206.225,64</i>	<i>147.774,48</i>	<i>4.789.962,78</i>	<i>1.876.656,72</i>	<i>60.014,28</i>	<i>25.881,96</i>	<i>1.962.552,96</i>
<b>Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (= produit)</b>	<b>10.195.274,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10.195.274,29</b>	<b>-42.780.891,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-42.780.891,23</b>

Conformément à la norme IAS 19 Revised, les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels des autres avantages à long terme et des indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisés dans le résultat.

Le total des primes versées par le Groupe en 2023 dans le cadre des plans du type « cotisations définies » s'élève à 5.718.902,31 € (2022: 5.294.384,47 €).

Les mouvements de la valeur actuelle de l'obligation et de la juste valeur des actifs pendant la période peuvent être résumés comme suit :

## Mouvement de la valeur actuelle de l'obligation :

	31/12/2023				31/12/2022			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Valeur actuelle de l'obligation</b>								
<b>Au 1er janvier</b>	<b>133.241.689,37</b>	<b>94.675.744,66</b>	<b>4.264.060,89</b>	<b>232.181.494,92</b>	<b>179.242.690,93</b>	<b>87.000.551,30</b>	<b>6.120.127,15</b>	<b>272.363.369,38</b>
Coût des services rendus	3.457.955,07	33.864.330,35	0,00	37.322.285,42	4.390.492,58	37.682.670,53	0,00	42.073.163,11
Coût des services passés (modification et réduction)	-27.839.859,44	0,00	0,00	-27.839.859,44	-1.518.623,95	0,00	0,00	-1.518.623,95
Coût financier	4.435.962,66	206.225,64	147.774,48	4.789.962,78	1.876.656,72	60.014,28	25.881,96	1.962.552,96
Ecart actuariel de la période	10.195.274,29	503.106,46	245.822,98	10.944.203,73	-42.780.891,23	-2.134.839,57	-1.396.657,20	-46.312.388,00
Prestations versées	-7.562.688,39	-32.566.924,25	-465.518,95	-40.595.131,59	-8.119.570,59	-27.996.917,41	-494.168,40	-36.610.656,40
Transferts	131.575,93	152.972,85	34.093,59	318.642,37	150.934,91	64.265,53	8.877,38	224.077,82
<b>Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre</b>	<b>116.059.909,49</b>	<b>96.835.455,71</b>	<b>4.226.232,99</b>	<b>217.121.598,19</b>	<b>133.241.689,37</b>	<b>94.675.744,66</b>	<b>4.264.060,89</b>	<b>232.181.494,92</b>

La répartition de la valeur actuelle de l'obligation, séparément pour la population active et la population inactive (pensionnés et ayants droit), est la suivante :

	31/12/2023				31/12/2022			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période</b>								
Obligation relative au personnel actif	24.475.792,68	96.835.455,71	4.226.232,99	125.537.481,38	25.703.079,91	94.675.744,66	4.264.060,89	124.642.885,46
Obligation relative au personnel retraité ou aux inactifs (ayants droit, ...)	91.584.116,81	0,00	0,00	91.584.116,81	107.538.609,46	0,00	0,00	107.538.609,46
<b>Total de l'obligation au 31 décembre</b>	<b>116.059.909,49</b>	<b>96.835.455,71</b>	<b>4.226.232,99</b>	<b>217.121.598,19</b>	<b>133.241.689,37</b>	<b>94.675.744,66</b>	<b>4.264.060,89</b>	<b>232.181.494,92</b>

## Mouvement de la juste valeur des actifs du régime :

	31/12/2023				31/12/2022			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation	Total
<b>Juste valeur des actifs du régime</b>								
Cotisations effectuées/ prestations versées par l'employeur	7.562.688,39	32.566.924,25	465.518,95	40.595.131,59	8.119.570,59	27.996.917,41	494.168,40	36.610.656,40
Prestations versées	-7.562.688,39	-32.566.924,25	-465.518,95	-40.595.131,59	-8.119.570,59	-27.996.917,41	-494.168,40	-36.610.656,40
<b>Au 31 décembre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

La réconciliation à l'état de la situation financière se présente comme suit:

	31/12/2023				31/12/2022			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Situation du régime</b>								
Valeur actuelle de l'obligation au 1er janvier	133.241.689,37	94.675.744,66	4.264.060,89	232.181.494,92	179.242.690,93	87.000.551,30	6.120.127,15	272.363.369,38
<b>Total</b>	<b>133.241.689,37</b>	<b>94.675.744,66</b>	<b>4.264.060,89</b>	<b>232.181.494,92</b>	<b>179.242.690,93</b>	<b>87.000.551,30</b>	<b>6.120.127,15</b>	<b>272.363.369,38</b>
<b>Passif / (actif) net à l'état de la situation financière</b>								
<b>Au 1er janvier</b>	<b>133.241.689,37</b>	<b>94.675.744,66</b>	<b>4.264.060,89</b>	<b>232.181.494,92</b>	<b>179.242.690,93</b>	<b>87.000.551,30</b>	<b>6.120.127,15</b>	<b>272.363.369,38</b>
Charge totale comptabilisée dans les états financiers	-19.814.365,78	34.726.635,30	427.691,05	15.339.960,57	4.899.460,26	35.672.110,77	-1.361.897,86	39.209.673,17
Ecart actuariel reconnu dans les autres éléments du résultat global	10.195.274,29	-	-	10.195.274,29	-42.780.891,23	-	-	-42.780.891,23
Cotisations effectuées ou prestations versées directement par l'employeur	-7.562.688,39	-32.566.924,25	-465.518,95	-40.595.131,59	-8.119.570,59	-27.996.917,41	-494.168,40	-36.610.656,40
<b>Au 31 décembre</b>	<b>116.059.909,49</b>	<b>96.835.455,71</b>	<b>4.226.232,99</b>	<b>217.121.598,19</b>	<b>133.241.689,37</b>	<b>94.675.744,66</b>	<b>4.264.060,89</b>	<b>232.181.494,92</b>
<b>Montant cumulé des gains et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>0,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,00</b>

Pour l'année 2024, le Groupe estime que les cotisations et les prestations versées directement seront de 6,7 millions € (2023: 7,8 millions €) pour les avantages postérieurs à l'emploi, de 32,9 millions € (2023: 31,4 millions €) (en ce compris les jours de crédit) pour les avantages à long terme et de 0,4 million € (2023: 0,5 million €) pour les indemnités de cessation d'emploi.

## 18.4 Décomposition des écarts actuariels

Les écarts actuariels se décomposent comme suit :

	31/12/2023			Total	31/12/2022			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
<b>Ecarts actuariels de la période</b>								
Ecarts dus aux changements d'hypothèses financières	7.902.815,14	419.480,01	143.212,66	<b>8.465.507,81</b>	-62.559.543,34	-1.912.160,38	-942.323,50	<b>-65.414.027,22</b>
Ecarts dus aux changements d'hypothèses démographiques	-126.057,48	0,00	0,00	<b>-126.057,48</b>	-237.131,18	0,00	0,00	<b>-237.131,18</b>
Ecarts d'expérience	2.418.516,63	83.626,45	102.610,32	<b>2.604.753,40</b>	20.015.783,29	-222.679,19	-454.333,70	<b>19.338.770,40</b>
<b>Total des écarts actuariels</b>	<b>10.195.274,29</b>	<b>503.106,46</b>	<b>245.822,98</b>	<b>10.944.203,73</b>	<b>-42.780.891,23</b>	<b>-2.134.839,57</b>	<b>-1.396.657,20</b>	<b>-46.312.388,00</b>

## 18.5 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous :

	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'actualisation		
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	3,23%	3,80%
Pour les autres avantages à long terme	0%-3,04%	0%-3,80%
Pour les indemnités de cessation d'emploi	3,04%	3,66%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	0,00%	0,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux d'évolution des coûts médicaux	N/A	3,00%
Tables de mortalité	MR et MR-1 (si nés après 1961)/FR	MR et MR-1 (si nés après 1961)/FR

Au 31 décembre, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les engagements est déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements (source: Bloomberg).

	31/12/2023	31/12/2022
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	12,81	14,42
Pour les autres avantages à long terme (*)	10,04	10,90
Pour les indemnités de cessation d'emploi	5,75	6,33
<b>Duration totale moyenne pondérée</b>	<b>12,44</b>	<b>14,05</b>

(\*) sans tenir compte de l'obligation relative aux jours de crédit

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles belges et sur l'expérience observée.

Les espérances de vie sont les suivantes:

	Personnel actif (espérance de vie à la retraite)	Inactifs
Hommes	22,2	14,6
Femmes	23,1	11,4

### Analyse de sensibilité

	Effet sur la valeur actuelle de l'obligation au 31/12/2023	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5%)		
Avantages postérieurs à l'emploi	-6.964.466,92	7.448.502,34
Autres avantages à long terme	-289.964,97	305.925,26
Indemnités de cessation d'emploi	-115.944,29	119.802,92
Evolution des coûts médicaux (variation de 1%)	N/A	N/A
Mortalité (variation de l'espérance de vie de 1 an)	7.661.884,37	-

Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation du Groupe

# Note 19

## Provisions

Les mouvements des provisions de l'année 2023 se synthétisent comme suit:

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Autres	Total
<b>Au 1 janvier 2023</b>	<b>24.922.370,40</b>	<b>25.126.000,20</b>	<b>1.169.187,38</b>	<b>51.217.557,98</b>
<u>Dont</u>				
Non courant	1.299.719,44	10.976.398,59	1.106.770,82	<b>13.382.888,85</b>
Courant	23.622.650,96	14.149.601,61	62.416,56	<b>37.834.669,13</b>
<u>Comptabilisé dans le résultat global:</u>				
Dotations de l'exercice	5.714.783,95	2.721.648,35	44.377,50	<b>8.480.809,80</b>
Utilisations de l'exercice (-)	-3.218.472,23	-121.002,00	0,00	<b>-3.339.474,23</b>
Reprises de l'exercice (-)	-3.079.934,12	-5.303.941,13	0,00	<b>-8.383.875,25</b>
Charges financières	422.740,42	364.748,37	0,00	<b>787.488,79</b>
Effet de changement de taux d'intérêts	439.452,42	188.171,06	0,00	<b>627.623,48</b>
Autres mouvements	-13.164,91	0,00	6.656,92	<b>-6.507,99</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>25.200.940,84</b>	<b>22.975.624,85</b>	<b>1.220.221,80</b>	<b>49.396.787,49</b>
<u>Dont</u>				
Non courant	39.009,62	18.458.592,73	1.153.527,74	<b>19.651.130,09</b>
Courant	25.161.931,22	4.517.032,12	66.694,06	<b>29.745.657,40</b>

Le détail des provisions de l'année 2022 se synthétisait comme suit:

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Autres	Total
<b>Au 1 janvier 2023</b>	<b>35.506.570,77</b>	<b>31.303.626,30</b>	<b>1.121.771,88</b>	<b>67.931.968,95</b>
<u>Dont</u>				
Non courant	2.288.503,41	26.214.080,93	1.059.760,43	<b>29.562.344,77</b>
Courant	33.218.067,36	5.089.545,37	62.011,45	<b>38.369.624,18</b>
<u>Comptabilisé dans le résultat global:</u>				
Dotations de l'exercice	1.126.794,88	302.933,25	40.505,11	<b>1.470.233,24</b>
Utilisations de l'exercice (-)	-6.825.313,82	-2.490.778,50	-10.000,00	<b>-9.326.092,32</b>
Reprises de l'exercice (-)	-6.093.853,93	-2.636.473,61	0,00	<b>-8.730.327,54</b>
Charges financières	-85.414,69	21.711,92	0,00	<b>-63.702,77</b>
Effet de changement de taux d'intérêts	1.293.587,19	-1.375.019,16	0,00	<b>-81.431,97</b>
Autres mouvements	0,00	0,00	16.910,39	<b>16.910,39</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>24.922.370,40</b>	<b>25.126.000,20</b>	<b>1.169.187,38</b>	<b>51.217.557,98</b>
<u>Dont</u>				
Non courant	1.299.719,44	10.976.398,59	1.106.770,82	<b>13.382.888,85</b>
Courant	23.622.650,96	14.149.601,61	62.416,56	<b>37.834.669,13</b>

### Litiges juridiques

La provision pour litiges juridiques correspond à la valeur actuelle de la meilleure estimation des sorties de ressources en raison de litiges juridiques, et dont la survenance est probable (probabilité > 50%).

Les passifs éventuels qui représentent les litiges juridiques contre le Groupe pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible, sont renseignés à la note 29.

Pour ne pas compromettre la position du Groupe Infrabel dans la négociation avec les autres parties sur la cause de la provision, le passif éventuel ou l'actif éventuel, les sorties futures ou attendues et leur timing ne sont pas mentionnées.

### Assainissement du sol

La provision pour assainissement du sol représente la valeur actuelle du coût estimé des travaux à effectuer en ce qui concerne les obligations légales et implicites de dépollution des terrains.

La variation de la provision pour la pollution historique du sol est la conséquence de nouvelles pollutions constatées, d'utilisations de ces provisions et d'adaptations des estimations en raison, par exemple, de meilleures méthodes de mesures de la pollution.

### Autres

Les autres provisions contiennent principalement des provisions pour risques et charges exceptionnels.



# Note 20

## Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêt conclus par le Groupe. Pour plus d'informations sur l'exposition du Groupe au risque d'intérêt, au risque de change et de liquidité, nous nous référons à la note 5.

Les dettes financières non courantes au 31 décembre 2023 se résument comme suit:

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Commercial paper & collateral reçu	Passifs locatifs	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
<b>Au 1 janvier 2023</b>	<b>0,00</b>	<b>773.957.532,95</b>	<b>0,00</b>	<b>663.287.239,19</b>	<b>1.526.030.747,91</b>	<b>2.963.275.520,05</b>	<b>59.112.225,21</b>	<b>3.022.387.745,26</b>
Nouvelles dettes	0,00	0,00	0,00	17.891.532,21	170.000.000,00	<b>187.891.532,21</b>		<b>187.891.532,21</b>
Intérêts capitalisés	0,00	470.173,26	0,00	0,00	34.333.118,44	<b>34.803.291,70</b>		<b>34.803.291,70</b>
Transferts - non courant à courant	0,00	-499.536.379,04	0,00	-22.632.437,91	-12.469.737,55	<b>-534.638.554,50</b>		<b>-534.638.554,50</b>
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	-1.891.700,75	-31.145,86	<b>-1.922.846,61</b>	-14.777.821,01	<b>-16.700.667,62</b>
Ecart de conversion	0,00	0,00	0,00	0,00	-22.504.496,80	<b>-22.504.496,80</b>		<b>-22.504.496,80</b>
Ajustements à la juste valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	-31.960,68	<b>-31.960,68</b>		<b>-31.960,68</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>0,00</b>	<b>274.891.327,17</b>	<b>0,00</b>	<b>656.654.632,74</b>	<b>1.695.326.525,46</b>	<b>2.626.872.485,37</b>	<b>44.334.404,20</b>	<b>2.671.206.889,57</b>

Le Groupe Infrabel a les dettes financières suivantes à long terme:

- Les emprunts obligataires non convertibles dans le cadre du programme EMTN pour un montant de 274.891.327,17 millions €. Un emprunt obligataire non courant qui vient à échéance dans l'année, a été reclassé comme emprunt obligataire courant pour un montant de 499.536.379,04 €;
- Les passifs locatifs, parmi lesquels les obligations financières en ce qui concerne le PPP de la liaison du Liefkenshoek, pour un montant de 656.654.632,74 €;
- Les autres dettes financières pour un montant de 1.695.326.525,46 € comprennent entre autres les dettes en rapport aux contrats 'concession and concession back' sur certaines lignes TGV, des emprunts auprès de l'Agence Fédérale de la Dette, parmi lesquels

l'emprunt pour le préfinancement de l'achèvement des travaux RER en Wallonie, et un placement privé. La nouvelle dette concerne le refinancement de deux Euro Medium Term Notes auprès de l'Agence Fédérale de la Dette pour un montant de 80.000.000,00 € (échéance le 05/05/2053) et 90.000.000,00 € (échéance le 26/05/2053).

Pour les instruments financiers dérivés et les placements liés à ces dettes financières, nous nous référons aux notes 13 et 14.

Les dettes financières courantes au 31 décembre 2023 se ventilent comme suit :

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Commercial paper & collateral reçu	Passifs locatifs	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
<b>Au 1 janvier 2023</b>	<b>0,00</b>	<b>169.981.815,80</b>	<b>0,00</b>	<b>24.294.061,36</b>	<b>7.969.737,55</b>	<b>202.245.614,71</b>	<b>3.971.368,62</b>	<b>206.216.983,33</b>
Nouvelles dettes	0,00	0,00	13.460.000,00	132.009,68	0,00	<b>13.592.009,68</b>		<b>13.592.009,68</b>
Intérêts capitalisés	0,00	18.184,20	0,00	0,00	0,00	<b>18.184,20</b>		<b>18.184,20</b>
Remboursements des dettes	0,00	-170.000.000,00	-11.980.000,00	-23.658.055,40	-7.969.737,55	<b>-213.607.792,95</b>		<b>-213.607.792,95</b>
Transferts - non courant à courant	0,00	499.536.379,04	0,00	22.632.437,91	12.469.737,55	<b>534.638.554,50</b>		<b>534.638.554,50</b>
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	1.533.584,63	0,00	<b>1.533.584,63</b>	11.535.903,51	<b>13.069.488,14</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>0,00</b>	<b>499.536.379,04</b>	<b>1.480.000,00</b>	<b>24.934.038,18</b>	<b>12.469.737,55</b>	<b>538.420.154,77</b>	<b>15.507.272,13</b>	<b>553.927.426,90</b>

Le Groupe Infrabel a les dettes financières suivantes à court terme:

- Les emprunts obligataires de 499.536.379,04 € concernent un emprunt obligataire non courant qui a été reclassé comme emprunt obligataire courant. Deux emprunts qui venaient à échéance, ont été refinancés par deux autres dettes financières non courants pour un montant total de 170.000.000,00 €;
- Une banque a déposé un collateral de 1.480.000,00 € auprès d'Infrabel afin de couvrir le risque contrepartie d'un swap;
- Les passifs locatifs courants pour un montant de 24.934.038,18 €;
- Les autres dettes financières de 12.469.737,55 € concernent la partie courante de l'emprunt auprès de l'Agence Fédérale de la Dette pour l'achèvement des travaux RER en Wallonie pour un montant de 7.969.737,55 € et la première tranche de 4.500.000,00 € d'un investissement de HR Rail auprès d'Infrabel arrivant à échéance dans l'année.

Les dettes financières non courantes au 31 décembre 2022 se ventilaient comme suit:

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Commercial paper & collateral reçu	Passifs locatifs	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
<b>Au 1 janvier 2022</b>	<b>0,00</b>	<b>943.469.930,97</b>	<b>0,00</b>	<b>653.489.667,39</b>	<b>1.600.045.141,10</b>	<b>3.197.004.739,46</b>	<b>59.275.728,22</b>	<b>3.256.280.467,68</b>
Nouvelles dettes	0,00	0,00	0,00	28.971.519,69	85.000.000,00	<b>113.971.519,69</b>		<b>113.971.519,69</b>
Remboursements des dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Intérêts capitalisés	0,00	469.417,78	0,00	0,00	31.839.242,03	<b>32.308.659,81</b>		<b>32.308.659,81</b>
Transferts - non courant à courant	0,00	-169.981.815,80	0,00	-22.436.484,21	-7.969.737,55	<b>-200.388.037,56</b>		<b>-200.388.037,56</b>
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	3.262.536,32	-23.170,49	<b>3.239.365,83</b>	-163.503,01	<b>3.075.862,82</b>
Ecarts de conversion	0,00	0,00	0,00	0,00	36.842.265,04	<b>36.842.265,04</b>		<b>36.842.265,04</b>
Ajustements à la juste valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	-219.702.992,22	<b>-219.702.992,22</b>		<b>-219.702.992,22</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>0,00</b>	<b>773.957.532,95</b>	<b>0,00</b>	<b>663.287.239,19</b>	<b>1.526.030.747,91</b>	<b>2.963.275.520,05</b>	<b>59.112.225,21</b>	<b>3.022.387.745,26</b>

Les dettes financières courantes au 31 décembre 2022 se ventilaient comme suit:

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Commercial paper & collateral reçu	Passifs locatifs	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Total
<b>Au 1 janvier 2022</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>102.010.000,00</b>	<b>21.258.088,58</b>	<b>7.969.737,55</b>	<b>131.237.826,13</b>	<b>0,00</b>	<b>131.237.826,13</b>
Nouvelles dettes	0,00	0,00	23.680.000,00	5.810.554,12	0,00	<b>29.490.554,12</b>		<b>29.490.554,12</b>
Remboursements des dettes	0,00	0,00	-125.690.000,00	-25.211.065,55	-7.969.737,55	<b>-158.870.803,10</b>		<b>-158.870.803,10</b>
Transferts - non courant à courant	0,00	169.981.815,80	0,00	22.436.484,21	7.969.737,55	<b>200.388.037,56</b>		<b>200.388.037,56</b>
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	3.971.368,62	<b>3.971.368,62</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>0,00</b>	<b>169.981.815,80</b>	<b>0,00</b>	<b>24.294.061,36</b>	<b>7.969.737,55</b>	<b>202.245.614,71</b>	<b>3.971.368,62</b>	<b>206.216.983,33</b>

Les caractéristiques des dettes financières au 31 décembre 2023 sont:

Caractéristiques des dettes financières	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (EUR)	Valeur comptable (EUR)
Emprunts obligataires	EUR	Zéro coupon	< 1 an	499.536.379,04	515.042.718,42
			1 - 2 ans	0,00	0,00
			2 - 5 ans	74.891.327,17	77.021.664,35
		Fixe	> 5 ans	100.000.000,00	102.311.724,04
			< 1 an	0,00	0,00
			> 5 ans	100.000.000,00	102.605.008,20
<b>Total emprunts obligataires</b>			<b>774.427.706,21</b>	<b>796.981.115,01</b>	
Passifs locatifs	EUR	Fixe	< 1 an	24.934.038,18	24.934.038,18
			1 - 2 ans	22.898.520,95	22.898.520,95
			2 - 5 ans	56.479.446,01	56.479.446,01
			> 5 ans	577.276.665,78	577.276.665,78
			<b>Total passifs locatifs</b>		
Autres dettes financières	EUR	Fixe	< 1 an	13.949.737,55	13.950.670,30
			1 - 2 ans	4.000.000,00	4.001.722,00
			2 - 5 ans	6.500.000,00	6.504.636,41
			> 5 ans	904.743.525,39	906.345.555,13
	Variable	2 - 5 ans	57.000.000,00	57.018.881,25	
		USD	Fixe	> 5 ans	646.275.811,67
	<b>Total autres dettes financières</b>				<b>1.630.989.074,61</b>
	<b>Total dettes financières</b>			<b>3.092.998.081,37</b>	<b>3.225.134.316,47</b>

Les caractéristiques des dettes financières au 31 décembre 2022 sont:

Caractéristiques des dettes financières	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (EUR)	Valeur comptable (EUR)
Emprunts obligataires	EUR	Zéro coupon	< 1 an	499.090.788,78	514.583.296,38
			1 - 2 ans	74.866.744,17	76.996.382,06
			> 5 ans	100.000.000,00	102.318.057,53
		Fixe	< 1 an	169.981.815,80	173.953.184,42
			> 5 ans	100.000.000,00	102.612.145,21
			<b>Total emprunts obligataires</b>		
Passifs locatifs	EUR	Fixe	< 1 an	24.294.061,36	24.294.061,36
			1 - 2 ans	22.818.908,66	22.818.908,66
			2 - 5 ans	57.347.046,46	57.347.046,46
			> 5 ans	583.121.284,07	583.121.284,07
			<b>Total passifs locatifs</b>		
Autres dettes financières	EUR	Fixe	< 1 an	7.969.737,55	7.969.737,55
			1 - 2 ans	4.500.000,00	4.500.910,00
			2 - 5 ans	10.500.000,00	10.506.203,34
			> 5 ans	742.744.408,80	744.357.417,52
	Variable	2 - 5 ans	57.000.000,00	57.008.999,67	
		USD	Fixe	> 5 ans	634.447.190,03
	<b>Total autres dettes financières</b>				<b>1.457.161.336,38</b>
	<b>Total dettes financières</b>			<b>3.165.521.134,76</b>	<b>3.228.604.728,59</b>

La différence entre la valeur comptable et la valeur nominale s'explique par les ajustements à la juste valeur et les charges à imputer.

# Note 21

## Dettes commerciales et autres dettes

### Non courantes

Dettes commerciales et autres dettes	31/12/2023	31/12/2022
Autres dettes	356.485.157,74	367.832.334,24
Produits à reporter	154.184.390,91	199.359.257,77
<b>Dettes commerciales et autres dettes</b>	<b>510.669.548,67</b>	<b>567.191.592,01</b>

### Courantes

Dettes commerciales et autres dettes	31/12/2023	31/12/2022
Dettes commerciales	597.835.878,89	618.316.189,35
Impôts et autres taxes	4.862.507,03	9.244.760,13
Dettes sociales	13.655.294,88	12.883.359,73
Autres dettes	62.037.740,09	66.951.058,52
Charges à imputer	994.061,08	1.586.774,37
Produits à reporter	12.972.453,37	13.736.462,41
<b>Dettes commerciales et autres dettes</b>	<b>692.357.935,34</b>	<b>722.718.604,51</b>
<b>Total dettes commerciales et autres dettes</b>	<b>1.203.027.484,01</b>	<b>1.289.910.196,52</b>

Les autres dettes non courantes et courantes sont constituées de l'obligation contractuelle vis-à-vis du partenaire privé dans le PPP Diabolo de la contribution annuelle de 9 millions € (indexable) pendant la durée du PPP (voir aussi note 31 Partenariats Public-Privé).

Les produits reportés non courants et courants comprennent les produits reportés liés aux créances sur l'État belge.

Les dettes commerciales sont libres d'intérêts et sont payées dans un délai de 30 jours à l'exception des dettes commerciales liées aux marchés de travaux. Les autres dettes sont également libres d'intérêts.

# Note 22

## Subsides

### 22.1 Subsides en capital

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Au 1 janvier 2023</b>	<b>17.715.814.751,27</b>	<b>17.293.985.819,30</b>
Nouveaux subsides	1.101.428.799,87	1.155.339.291,32
Transferts - subsides vers le compte de résultat	-774.723.608,35	-730.916.432,46
Ventes	-2.101.792,57	-2.593.926,89
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>18.040.418.150,22</b>	<b>17.715.814.751,27</b>
Dont		
Non courant	17.307.128.500,51	17.010.884.208,97
Courant	733.289.649,71	704.930.542,30

Les subsides en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif du bilan et sont imputés au résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus. Les subsides en capital pour 2023 s'élèvent à 1.101.428.799,87 € (2022: 1.155.339.291,32 €).

Le Groupe Infrabel reçoit la plupart de ses subsides en capital du gouvernement fédéral via la subvention de base 882.021.792,99 € (2022: 821.486.000,00 €). En 2023, des subsides en capital supplémentaires ont également été accordés dans le cadre du plan belge de relance et de transition pour un montant de 81.000.000,00 € (2022 : 44.000.000,00).

En outre, il existe des subsides en capital supplémentaires relatifs au financement complémentaire du RER et des infrastructures prioritaires pour 78.232.244,75 € (2022: 173.856.0000,00 €) et du Plan de Relance et de Résilience pour 25.668.872,00 € (2022: 74.567.514,00 €).

Le Groupe Infrabel reçoit également des subsides en capital de la part d'autres autorités, comme la Région flamande pour le cofinancement des projets d'infrastructure ferroviaire prioritaires flamands dans le cadre du Plan Stratégique Pluriannuel d'Investissement, l'Union européenne, les provinces, les communes, etc. En 2023, ce montant s'élevait à 34.505.890,13 € (2022: 59.574.777,22 €).

## 22.2 Subsidés d'exploitation

Les subsidés d'exploitation sont portés à l'état du résultat réalisé sous la rubrique des produits d'exploitation avant subsidés en capital. Ils consistent principalement de la subvention d'exploitation pour 2023. Ce dernier s'élève à 555.076.885,26 € (2022: 456.628.735,00 €). La subvention d'exploitation augmente de 98,4 millions € par rapport au 2022.

En plus de la subvention d'exploitation, le Groupe Infrabel reçoit 16.016.320,09 € (2022: 16.071.300,96 €) pour la contribution annuelle à l'exploitant du tunnel Diabolo et pour l'entretien de la liaison ferroviaire Liefkenshoek.

En 2023, le Groupe Infrabel a également comptabilisé des subsidés d'exploitation de 11.034.273,62 € (2022 : 11.227.925,98 €) pour couvrir la mesure de réduction de la redevance d'infrastructure pour le fret ferroviaire afin de soutenir le modal shift (1/1/2022 → 31/12/2025). En 2023, un mécanisme similaire a été introduit pour les trajets effectifs des trains de nuit sur le réseau ferroviaire belge (1/1/2023 → 31/12/2024). Le subside s'élève à 229.553,19 €. Voir aussi note 3.2 Mécanisme d'encouragement.

Il y avait également quelques autres éléments moins importants pour un montant de 1.533.470,60 € (2022: 1.360.174,78 €).

## 22.3 Subsidés d'intérêts

Les subsidés d'intérêts obtenus dans le cadre d'emprunts sont comptabilisés en déduction des charges financières. L'impact des subsidés d'intérêts sur les charges financières au 31 décembre 2023 s'élève à -39.475.823,34 € (2022: -41.135.001,75 €).

Le Groupe Infrabel a obtenu des subsidés d'intérêts :

- du Gouvernement fédéral dans le cadre du PPP Liefkenshoek Rail Link et pour le financement des halls de montage à Bascoup
- de la Région wallonne pour le préfinancement des coûts liés à l'achèvement des travaux du RER en Wallonie et pour le préfinancement des travaux sur l'Axe Bruxelles-Luxembourg, et
- de la Région flamande pour le préfinancement des travaux à Zwankendamme et des travaux liés au projet Spartacus.

# Note 23

## Variations des dettes provenant d'activités de financement

	2022 .12	Flux de trésorerie		Ecart de conversion	Intérêts capitalisés	Mouvements non-cash		Transferts	Autres mouvements non-cash	2023.12
		Remboursement	Nouveau			Charges à imputer	Ajustement à la juste valeur			
Emprunts obligataires	773.957.532,95	0,00	0,00	0,00	470.173,26	0,00	0,00	-499.536.379,04	0,00	274.891.327,17
Passifs locatifs	663.287.239,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-22.632.437,91	15.999.831,46	656.654.632,74
Autres dettes financières	1.526.030.747,91	0,00	170.000.000,00	-22.504.496,80	34.333.118,44	0,00	-31.960,68	-12.469.737,55	-31.145,86	1.695.326.525,46
Charges à imputer - charges financières	59.112.225,21	0,00	0,00	0,00	0,00	-14.777.821,01	0,00	0,00	0,00	44.334.404,20
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>3.022.387.745,26</b>	<b>0,00</b>	<b>170.000.000,00</b>	<b>-22.504.496,80</b>	<b>34.803.291,70</b>	<b>-14.777.821,01</b>	<b>-31.960,68</b>	<b>-534.638.554,50</b>	<b>15.968.685,60</b>	<b>2.671.206.889,57</b>
Emprunts obligataires	169.981.815,80	-170.000.000,00	0,00	0,00	18.184,20	0,00	0,00	499.536.379,04	0,00	499.536.379,04
Commercial paper & collatéral reçu	0,00	-11.980.000,00	13.460.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.480.000,00
Passifs locatifs	24.294.061,36	-23.658.055,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22.632.437,91	1.665.594,31	24.934.038,18
Autres dettes financières	7.969.737,55	-7.969.737,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12.469.737,55	0,00	12.469.737,55
Charges à imputer - charges financières	3.971.368,62	0,00	0,00	0,00	0,00	11.535.903,51	0,00	0,00	0,00	15.507.272,13
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>206.216.983,33</b>	<b>-213.607.792,95</b>	<b>13.460.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18.184,20</b>	<b>11.535.903,51</b>	<b>0,00</b>	<b>534.638.554,50</b>	<b>1.665.594,31</b>	<b>553.927.426,90</b>
<b>Total des dettes financières</b>	<b>3.228.604.728,59</b>	<b>-213.607.792,95</b>	<b>183.460.000,00</b>	<b>-22.504.496,80</b>	<b>34.821.475,90</b>	<b>-3.241.917,50</b>	<b>-31.960,68</b>	<b>0,00</b>	<b>17.634.279,91</b>	<b>3.225.134.316,47</b>
<b>Instruments financiers dérivés - dettes non courantes</b>	<b>37.297.018,59</b>	<b>-9.113.873,48</b>		<b>22.634.991,59</b>	<b>7.838.603,23</b>	<b>-1.372.126,66</b>	<b>-16.019.411,86</b>			<b>41.265.201,41</b>
<b>Instruments financiers dérivés - dettes courantes</b>	<b>0,00</b>									<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés - créances non courantes</b>	<b>0,00</b>									<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés - créances courantes</b>	<b>0,00</b>									<b>0,00</b>

# Note 24

## Produits et charges d'exploitation

### 24.1 Produits d'exploitation

#### 24.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous décrit la ventilation du chiffre d'affaires du Groupe:

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Type de biens ou services</b>		
Redevance infrastructure	468.970.943,29	427.754.896,73
Fourniture d'énergie	287.264.434,90	216.850.111,56
Prestations d'études et d'assistance (hors ICT)	41.028.895,02	37.949.182,38
Prestations informatiques et télécommunication	31.699.538,67	37.902.727,46
Gestion du patrimoine	8.698.727,84	8.161.387,65
Divers	37.524.783,30	42.393.623,77
<b>Total chiffre d'affaires des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</b>	<b>875.187.323,02</b>	<b>771.011.929,55</b>

La forte augmentation de la fourniture d'énergie est due à la facturation relativement élevée de l'énergie de traction et de distribution dont les tarifs ont été largement fixés en 2022 au moment que les forward prices étaient très élevés.

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Calendrier de reconnaissance du chiffre d'affaires</b>		
Biens transférés à un moment précis	37.524.783,30	42.393.623,77
Services transférés progressivement	837.662.539,72	728.618.305,78
<b>Total chiffre d'affaires des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</b>	<b>875.187.323,02</b>	<b>771.011.929,55</b>

Le montant de chiffre d'affaires qui sera comptabilisé au cours des périodes suivantes lorsque les obligations contractuelles sont exécutées, peut être détaillé comme suit:

	Valeur comptable 31/12/2023	Réalizations attendues des passifs sur contrats		
		2024	2025	2026 et plus tard
<b>Passifs sur contrats</b>	136.678.318,65	90.701.796,19	1.990.882,77	43.985.639,69

Voir également la note 12 pour plus d'informations sur les actifs et passifs sur contrats.

### 24.1.2 Production immobilisée

	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	61.352.969,54	33.427.119,22
Immobilisations corporelles	432.976.478,19	447.299.814,04
<b>Production immobilisée</b>	<b>494.329.447,73</b>	<b>480.726.933,26</b>

Le Groupe dispose de ressources propres, qu'il peut éventuellement utiliser pour réaliser, dans le cadre de ses activités économiques, des immobilisations corporelles et incorporelles. Ces actifs durables, investissements réalisés au moyen de ressources internes, sont appelés la "production immobilisée". Les charges relatives à ces travaux en régie sont neutralisées par la comptabilisation d'un produit correspondant, tandis que les investissements réalisés sont activés au bilan.

Infrabel a choisi de ne pas déduire cette utilisation de ressources propres des coûts d'exploitation, mais de la présenter en tant que produit d'exploitation, car il s'agit d'un élément important du fonctionnement opérationnel du Groupe.

### 24.1.3 Autres produits d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Plus-values sur cessions d'actifs courants et non courants	1.593.735,12	1.463.000,72
Indemnités de dommages reçues de tiers	4.388.679,91	6.465.021,17
Autres produits d'exploitation	10.711.408,48	18.577.338,64
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>16.693.823,51</b>	<b>26.505.360,53</b>

Un autre produit d'exploitation de 3,3 millions € (2022: 4,3 millions €) a été acté pour le montant des autres charges d'exploitation suite aux inondations de juillet 2021. Voir également la note 3.3 Inondations.

## 24.2 Charges d'exploitation

### 24.2.1 Services et biens divers

	31/12/2023	31/12/2022
Frais de personnel	843.919.192,97	789.838.658,52
Fourniture d'énergie et autres fournitures	283.895.003,84	212.143.172,08
Entretien et réparations	171.060.896,98	152.446.818,00
Loyers et charges locatives	44.598.490,24	45.340.576,54
Frais liés à l'exploitation	33.908.323,55	35.712.740,79
Autres frais opérationnels	134.723.989,05	187.590.136,72
<b>Services et biens divers</b>	<b>1.512.105.896,63</b>	<b>1.423.072.102,65</b>

Les frais de personnel concernent les montants facturés par HR Rail pour la mise à disposition du personnel au Groupe ainsi que les charges, à l'exception des charges financières, liées aux provisions IAS 19.

En 2023, HR Rail a mis à disposition du Groupe un nombre moyen de 9.360,3 ETP (2022: 9.377,5 ETP).

La forte augmentation de la fourniture d'énergie est due à la facturation relativement élevée de l'énergie de traction et de distribution dont les tarifs ont été largement fixés en 2022 au moment que les forward prices étaient très élevés.

### 24.2.2 Autres charges d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Provisions pour risques et charges	-2.633.019,11	-16.665.067,38
Réductions de valeur	6.728.560,24	4.465.940,85
Moins-values sur cessions d'actifs courants et non courants	182.290,95	283.723,68
Autres charges d'exploitation	20.774.931,13	8.498.234,42
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>25.052.763,21</b>	<b>-3.417.168,43</b>

La reprise des provisions pour risques et charges est principalement due aux reprises et utilisations des provisions juridiques et des assainissements.

Les réductions de valeur concernent principalement les réductions de valeur sur des stocks à faible rotation.

Une autre charge d'exploitation de 3,3 millions € a été actée suite aux inondations de juillet 2021. Voir également la note 3.3 Inondations.

# Note 25

## Frais de personnel

### 25.1 Frais de personnel

	31/12/2023	31/12/2022
Salaires, rémunérations et autres avantages à court terme	57.661.253,30	51.545.630,33
Cotisations patronales d'assurances sociales	12.594.034,43	12.325.208,82
Primes patronales pour assurances extra-légales	2.749.020,69	2.657.162,12
Autres frais de personnel	186.762,51	191.966,10
<b>Frais de personnel</b>	<b>73.191.070,93</b>	<b>66.719.967,37</b>

Comme le personnel complet d'Infrabel est mis à disposition par HR Rail à Infrabel, les charges liées au personnel d'Infrabel ne se trouvent pas dans cette rubrique, mais dans la rubrique 24.2.1 Services et biens divers.

### 25.2 Effectif du personnel

	31/12/2023	31/12/2022
Ouvriers	15	16
Employés	720	720
<b>Effectif moyen du personnel (en ETP)</b>	<b>735</b>	<b>736</b>
<b>Nombre moyen des intérimaires (en ETP)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# Note 26

## Produits et charges financiers

### 26.1 Produits financiers

Produits financiers	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'intérêt	45.436.325,82	38.893.847,35
<i>sur Actifs financiers au coût amorti</i>	6.883.021,76	5.936.719,18
<i>sur Passifs financiers au coût amorti</i>	72.931,21	0,00
<i>sur Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat</i>	38.039.724,05	30.225.462,26
<i>sur Actifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	0,00	1.823.867,27
<i>sur Passifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	440.648,80	907.798,64
Ajustement à la juste valeur	12.449.146,25	267.066.431,65
<i>des Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat</i>	4.825.623,66	0,00
<i>des Passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat</i>	0,00	198.289.286,72
<i>des Passifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	7.623.522,59	68.777.144,93
Plus-value sur réalisation d'actifs courants	9.647,80	5.336,20
Dividendes	1.231.873,40	249.964,80
Gains de change	233.759,14	1.902.735,51
Ecart de conversion	2.516.131,64	69.208,74
Autres produits financiers	3.973.530,00	8.719.877,34
<b>Produits financiers</b>	<b>65.850.414,05</b>	<b>316.907.401,59</b>

La forte diminution des produits financiers est principalement due à la forte baisse des ajustements à la juste valeur résultant de l'impact de la diminution des taux d'intérêt sur la juste valeur des passif financiers évalués à la juste valeur et de certains instruments financiers dérivés.

## 26.2 Charges financières

Charges financières	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'intérêt sur:		
Passifs locatifs	1.542.049,85	100.541,24
Dettes pour avantages au personnel	4.789.962,78	1.962.552,96
Provisions	787.488,79	-63.702,77
Autres dettes financières	73.834.621,01	79.762.482,99
<i>sur Passifs financiers au coût amorti</i>	<i>36.086.134,70</i>	<i>37.437.376,47</i>
<i>sur Actifs financiers au coût amorti</i>	<i>0,00</i>	<i>12.712,59</i>
<i>sur Passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat</i>	<i>35.061.999,31</i>	<i>35.629.000,66</i>
<i>sur Passifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	<i>2.686.487,00</i>	<i>6.683.393,27</i>
<i>sur Actifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Ajustement à la juste valeur	37.924.632,11	223.081.866,63
<i>des Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat</i>	<i>7.578.812,73</i>	<i>135.393.139,78</i>
<i>des Passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat</i>	<i>14.883.569,75</i>	<i>50.972.763,63</i>
<i>des Actifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>36.715.963,22</i>
<i>des Passifs financiers à la juste valeur par le résultat</i>	<i>15.462.249,63</i>	<i>0,00</i>
Pertes de change	1.253.608,62	280.055,45
Ecart de conversion	114.920,75	4.658.747,37
Autres charges financières	1.776.895,99	575.110,94
<b>Charges financières</b>	<b>122.024.179,90</b>	<b>310.357.654,81</b>

La forte diminution des charges financières est principalement due à la forte baisse des ajustements à la juste valeur résultant de l'impact de la diminution des taux d'intérêt sur la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur et de certains instruments financiers dérivés.

# Note 27

## Charges d'impôt sur le résultat global

Les tableaux ci-dessous présentent une réconciliation entre les (charges) / les produits d'impôts sur le résultat global avant impôts (et sans la part du Groupe dans les participations mises en équivalence) au taux d'imposition statutaire belge et les (charges) / les produits d'impôts sur le résultat global au 31 décembre 2023 et 2022 au taux effectif d'imposition.

### 27.1 Taux effectif d'imposition

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat avant impôts (sans les participations mises en équivalence)	44.784.711,53	-87.218.593,31
Impôts sur le résultat	1.849.342,90	3.557.149,46
<b>Taux effectif d'imposition</b>	<b>4,13%</b>	<b>-4,08%</b>

### 27.2 Réconciliation entre le taux effectif d'imposition et le taux d'imposition d'application

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Taux d'imposition d'application</b>	<b>25,00%</b>	<b>25,00%</b>
Résultat avant impôts (sans les participations mises en équivalence)	44.784.711,53	-87.218.593,31
<b>Impôts sur le résultat (sur base du taux d'imposition d'application)</b>	<b>11.196.177,88</b>	<b>-21.804.648,33</b>
Résultat Infrabel non taxable (bénéfice -, perte +)	-10.404.889,59	25.404.781,89
Différences permanentes	-105.154,57	-878.073,76
Effet des dépenses non admises	1.251.744,17	687.546,16
Effet des déductions fiscales	-3.157,94	0,00
Ajustements divers	-85.377,06	147.543,50
<b>Impôts sur le résultat (excl. impôts différés)</b>	<b>1.849.342,90</b>	<b>3.557.149,46</b>

Infrabel SA de droit public est exemptée des impôts sur le revenu (CIR art. 220 – art. 180).

## 27.3 Impôts sur les bénéfices compris dans le résultat global

	31/12/2023	31/12/2022
Impôts sur la période imposable	-1.849.342,90	-3.557.149,46
Impôts différés	0,00	-45.291,91
<b>Total des impôts sur le résultat</b>	<b>-1.849.342,90</b>	<b>-3.602.441,37</b>



# Note 28

## Leasing

---

### 28.1 Contrats de location

Le Groupe loue des immeubles, notamment des bureaux et des locaux techniques. Ce n'est que lorsque le loyer est > 10.000 € / an qu'un actif au titre du droit d'utilisation et un passif locatif sont comptabilisés. L'application d'IFRS 16 à la location d'immeubles ≤ 10.000 € / an n'a pas d'effet matériel sur les comptes consolidés du Groupe.

Au 31 décembre 2021, Infrabel n'avait pas encore signé de nouveau contrat avec la SNCB concernant un certain nombre d'espaces dans les bâtiments de service, de gare et de bureaux que la SNCB met à la disposition d'Infrabel. Par conséquent, les exigences d'IFRS 16 relatives à la comptabilisation en tant que contrat de location n'étaient pas encore remplies. Un nouveau contrat a été signé unilatéralement fin décembre 2022 et reconnu sur le bilan comme étant du leasing. Ce contrat est signé par la SNCB en janvier 2024. Ce contrat a une durée indéterminée, à l'exception d'un seul bâtiment, et est résiliable à tout moment par les deux parties sous réserve du respect du délai de préavis contractuel. Une durée de 10 ans a été estimée, sous réserve de révision en cas d'indications en ce sens. Des actifs au titre du droit d'utilisation et des passifs locatifs correspondants ont été comptabilisés.

Les loyers des contrats de location sont indexés annuellement. Il n'y a pas de paiements variables. Ces contrats de location ne comprennent pas d'options d'achat, mais peuvent inclure des options de renouvellement et / ou de résiliation. Aucune sous-location n'a été conclue pour aucun de ces contrats de location.

Le Groupe loue également des véhicules automobiles, des wagons et des lavabos. L'exemption pour les actifs de faible valeur a été utilisée pour les lavabos (<5.000 USD). L'application d'IFRS 16 aux véhicules automobiles et aux wagons a été considérée comme n'ayant aucun effet matériel sur les comptes annuels consolidés du Groupe. Aucun actif au titre du droit d'utilisation et aucun passif locatif n'ont donc été comptabilisés.

Si la définition est satisfaite, un actif représentant le droit d'utilisation et un passif locatif correspondant sont comptabilisés. Si la définition n'est pas respectée, le traitement comptable actuel est maintenu.

Nous nous référons à la note 30 pour une description des opérations de financement alternatif (contrats de concession-concession back). Nous nous référons à la note 31 pour une description du PPP Liefkenshoek Rail Link.

Le Groupe ne dispose pas de contrats de location en tant que bailleur.

## 28.2 Montants comptabilisés au bilan

### 28.2.1 Actifs au titre du droit d'utilisation

Au 31 décembre 2023, le Groupe détient les actifs au titre du droit d'utilisation suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, en vertu des contrats de location (voir également note 9) :

Valeur d'acquisition			
	Constructions	Installations, machines et équipements	Total
Au terme de l'exercice précédent	110.057.601,63	108.000,00	110.165.601,63
Acquisitions	20.077.486,00	0,00	20.077.486,00
Désaffectations	-15.680.177,65	0,00	-15.680.177,65
Solde au terme de l'exercice	114.454.909,98	108.000,00	114.562.909,98
Amortissements et pertes de valeur			
	Constructions	Installations, machines et équipements	Total
Au terme de l'exercice précédent	-40.122.479,81	-108.000,00	-40.230.479,81
Amortissements	-14.355.199,95	0,00	-14.355.199,95
Désaffectations	11.734.751,40	0,00	11.734.751,40
Solde au terme de l'exercice	-42.742.928,36	-108.000,00	-42.850.928,36
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2023</b>	<b>71.711.981,62</b>	<b>0,00</b>	<b>71.711.981,62</b>

Au 31 décembre 2022, le Groupe détenait les actifs au titre du droit d'utilisation suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, en vertu des contrats de location:

Valeur d'acquisition			
	Constructions	Installations, machines et équipements	Total
Au terme de l'exercice précédent	75.445.960,91	108.000,00	75.553.960,91
Acquisitions	34.611.640,72	0,00	34.611.640,72
Désaffectations	0,00	0,00	0,00
Solde au terme de l'exercice	110.057.601,63	108.000,00	110.165.601,63
Amortissements et pertes de valeur			
	Constructions	Installations, machines et équipements	Total
Au terme de l'exercice précédent	-27.254.708,31	-108.000,00	-27.362.708,31
Amortissements	-12.867.771,50	0,00	-12.867.771,50
Désaffectations	0,00	0,00	0,00
Solde au terme de l'exercice	-40.122.479,81	-108.000,00	-40.230.479,81
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2022</b>	<b>69.935.121,82</b>	<b>0,00</b>	<b>69.935.121,82</b>

### 28.2.2 Les passifs locatifs

Nous nous référons à la note 20 pour l'évolution des passifs locatifs.

Il n'y a pas de contrats de location sur lesquels le Groupe s'est engagé et qui n'ont pas encore commencé.

Il n'y a pas de restrictions ou conventions spéciales imposés dans les contrats de location.

## 28.3 Montants comptabilisés au compte de résultat

Contrats de location selon la norme IFRS 16	31/12/2023	31/12/2022
Amortissements sur les actifs au titre du droit d'exploitation	14.355.199,95	12.867.771,50
Intérêts sur les passifs locatifs	1.542.049,85	100.541,24
Dépenses relatives à l'exemption des contrats de location:		
<i>Charges locatives relatives aux contrats de location à court terme</i>	0,00	0,00
<i>Charges locatives relatives aux contrats de location de faible valeur</i>	152.973,64	161.747,11
	<b>16.050.223,44</b>	<b>13.130.059,85</b>

Nous nous référons à la note 26 'Produits et charges financiers'.

## 28.4 Montants comptabilisés dans le tableau des flux de trésorerie

Au 31 décembre 2023, le total des sorties de trésorerie résultant des contrats de location est de 23.658.055,40 € (2022: 25.211.065,55 €).

## 28.5 Options de renouvellement et de résiliation

Certains contrats de location d'immeubles comprennent des options de renouvellement ou de résiliation qui souvent peuvent être exercées par le Groupe jusqu'à un an avant la fin de la période non résiliable du contrat. Dans la mesure du possible, le Groupe s'efforce d'inclure de telles options dans les nouveaux contrats de location pour assurer une flexibilité opérationnelle. La plupart des options détenues ne peuvent être exercées que par le Groupe. Le Groupe évalue à la date de prise d'effet du contrat de location s'il est raisonnablement certain que les options seront exercées. Le Groupe réapprécie cette évaluation en cas d'évènement significatif ou en cas de changement de circonstances significatif qui dépend de la volonté du Groupe.

Le Groupe estime que si toutes les options de renouvellement étaient exercées et aucune option de résiliation, les futurs loyers potentiels conduiraient à une augmentation (non actualisée) des passifs locatifs de 1.700.205,48 €.

# Note 29

## Actifs et passifs éventuels

---

Les passifs éventuels du Groupe au 31 décembre 2023 s'élèvent à 3.322.667,21 € (2022: 7.033.990,52 €). Ce montant représente les litiges juridiques intentés contre le Groupe Infrabel pour lesquels le Groupe estime la probabilité de sortie de ressources faible.

Les actifs éventuels du Groupe au 31 décembre 2023 s'élèvent à 63.921.256,86 € (2022: 54.856.848,78 €) et concernent plusieurs contrats non courants conclus avec des clients.

# Note 30

## Opérations de financement alternatif

---

Dans le cadre de la réforme du Groupe SNCB, le Groupe a repris des transactions de location transfrontalières qui ont été conclues dans le passé (actifs loués à un Trust et ensuite immédiatement reloués au Groupe SNCB ayant pour objectif de réaliser un avantage financier partagé avec le Trust). L'actif immobilisé sous-jacent concerne de l'infrastructure ferroviaire (lignes à haute vitesse).

Les transactions comportent quelques restrictions quant à l'utilisation des actifs sous-jacents (par exemple : pas de ventes, pas de sous-location sans l'approbation préalable du Trust).

En fonction du type de transaction, le Groupe a plusieurs options à la fin de la durée initiale de base du contrat y compris:

- l'exercice de l'option d'achat ;
- le retour de l'actif au Trust, qui l'utilisera pour son propre compte ;
- le retour de l'actif au Trust pour qui le Groupe agira comme agent de vente pour l'actif;
- l'extension du contrat par une location ou un contrat de service au-delà de la durée initiale de base du contrat; ou
- la recherche d'une tierce partie qui assumera les obligations restantes envers le Trust par le biais d'une location ou d'un contrat de service.

Ces opérations, appelées « transactions de financement alternatif », ont été reprises selon leur réalité économique, conformément aux dispositions de SIC 27, ce qui signifie, en résumé, qu'il fallait procéder, sur le plan comptable, comme si ces transactions n'avaient jamais eu lieu. Ce traitement est maintenu en appliquant IFRS 16.

Le Groupe Infrabel a donc inscrit les immobilisations corporelles à son bilan et n'a reconnu ni bénéfice ni perte sur la vente au Trust.

Les comptes d'investissements (investissement d'une portion des fonds issus de la vente ou de la location principale) et les obligations de paiement envers le Trust (sur la durée du contrat, option de rachat comprise) sont repris au bilan. Les comptes d'investissements et les obligations de paiement envers le Trust sont reconnus en appliquant la norme IFRS 9 dans les rubriques « Autres actifs financiers » (note 14) et « Dettes financières » (note 20).

Pour certaines transactions, le Groupe a eu recours à des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêts et de change. Dans ce cas, le Groupe a utilisé l'option « juste valeur par le biais du compte de résultats » prévue par IFRS 9 pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers. L'utilisation d'instruments financiers dérivés est présentée à la note 13. L'analyse de la gestion des risques liés à l'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers liés aux financements alternatifs, est présentée à la note 5.

Pour éviter un « accounting mismatch », le Groupe a choisi de comptabiliser à leur juste valeur tous les éléments financiers relatifs à ces transactions. Cela signifie que tant la créance non courante sur l'État, les autres actifs financiers, les dettes financières et les instruments financiers dérivés liés à ces transactions sont pointés à leur juste valeur par le résultat.

# Note 31

## Partenariats Public-Privé

---

À la demande de l'actionnaire principal, Infrabel a conclu 2 contrats de Partenariat Public-Privé (PPP) : le PPP Diabolo (closing le 28 septembre 2007 – montant de l'investissement : 290 Mio €) et le PPP Liefkenshoek Rail Link (closing le 5 novembre 2008 – montant de l'investissement : 690 Mio €).

PPP Diabolo :

Ce PPP porte sur l'infrastructure ferroviaire qui relie la gare de Brussels Airport à la ligne ferroviaire L26N, qui se trouve sur la berme centrale de l'E19 (entre Malines et Bruxelles). La concession court jusqu'au 8 juin 2047 et comprend une partie de la gare de Brussels Airport, ainsi que deux pertuis de tunnel percés, techniques ferroviaires spécifiques comprises (voies, caténaires, signalisation, ...).

Le partenaire privé supporte le risque de la construction et le risque de la demande. Aussi reçoit-il – conformément à la législation Diabolo du 30 avril 2007 –, outre une contribution du gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire et des entreprises ferroviaires qui desservent la gare de Brussels Airport, une contribution des voyageurs (le supplément Diabolo).

L'obligation d'Infrabel à l'égard du partenaire privé, qui conserve entièrement le droit d'utilisation de cette infrastructure ferroviaire, a été actée sur le plan comptable comme une autre dette. Cette obligation est contrebalancée par une créance d'Infrabel vis-à-vis de l'État belge, qui couvre entièrement le paiement de cette contribution.

PPP Liefkenshoek Rail Link :

Ce PPP porte sur l'infrastructure ferroviaire du port d'Anvers, qui relie la rive gauche (port du Pays de Waes) à la rive droite (gare de triage d'Anvers-Nord). La convention de promotion court jusqu'au 21 janvier 2051 et comprend l'assiette complète du tracé (16,2 km), y compris le tunnel ferroviaire rénové de Beveren (1,2 km) et les tunnels Antigone (deux pertuis de tunnel percés, de 6 km de long chacun). Le PPP se limite au génie civil du tracé, ainsi qu'au système automatisé d'évacuation des fumées & de la chaleur, et d'extinction à mousse. Les techniques ferroviaires classiques (voies, caténaires, signalisation, ...) ne font donc pas partie de ce PPP.

Le partenaire privé supporte le risque de la construction et le risque de la disponibilité. Il reçoit, à cet égard, une redevance de disponibilité.

Les actifs liés au PPP Liefkenshoek Rail Link sont actés comme des actifs en propriété, car Infrabel est le propriétaire juridique. Les passifs qui y sont liés, présentent les caractéristiques d'un passif locatif et ont donc été comptabilisés en tant que tels.

# Note 32

## Droits et engagements

---

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est de 1.169.538.875,99 € (2022: 1.232.510.984,69 €).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de services est de 543.256.874,46 € (2022: 528.742.731,85 €).

Les garanties personnelles constituées par le Groupe pour le compte de tiers s'élèvent à 29.056.389,96 € (2022: 36.370.739,01 €).

Le montant des lignes de crédit accordées par des tiers au Groupe au 31 décembre 2023 est de 1.150.000.000,00 € (2022: 150.000.000,00 €).

Une ligne de crédit d'un milliard € est contractée auprès de l'Agence de la Dette pour réaliser de grand projets bénéfiques à la mobilité, grâce à une augmentation de la capacité, tels que la finalisation des travaux du RER, la modernisation de l'axe 3 (liaison ferroviaire Ottignies – frontière luxembourgeoise), certaines nouvelles extensions dans les ports ainsi que la mise à 4 voies de la ligne ferroviaire entre Gand et Bruges. Une première tranche de 800 millions € est déjà activée et sera utilisée par tranches annuelles de 200 millions € à partir du 6 janvier 2025. Les 200 millions € restants, non encore activés à ce jour, resteront à la disposition d'Infrabel jusqu'à la fin de l'année 2029.

Les garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe s'élèvent à 204.449.684,79 € (2022: 209.526.998,75 €) et concernent surtout des cautionnements par des entrepreneurs et des garanties sur actifs nécessaires pour savoir réaliser l'objet social.

# Note 33

## Informations relatives aux parties liées

---

### 33.1 Sociétés consolidées

La liste des filiales et des entreprises mises en équivalence, figure à la note 6.

### 33.2 Relations avec l'État

#### 33.2.1 *Liens de participation*

L'État belge est l'actionnaire ultime et principal d'Infrabel SA de droit public. L'État détient directement et indirectement 99,89% des actions d'Infrabel.

#### 33.2.2 *Contrat de gestion*

Le 23 décembre 2022, un nouveau contrat de gestion (appelé contrat de performance) a été conclu pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2032.

Le Groupe Infrabel constitue un élément essentiel du système des transports en Belgique dans son rôle de gestionnaire belge de l'infrastructure ferroviaire.

Le législateur a fixé **les missions de service public** d'Infrabel comme suit:

1. l'acquisition, le projet, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire;
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure;
3. la fourniture aux entreprises ferroviaires des services définis par la loi;
4. l'attribution de la capacité de l'infrastructure ferroviaire disponible;
5. la tarification, la facturation et la perception des redevances d'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et des services visés au point 3.

Le contrat de gestion ne se limite pas à la définition des missions de service public. On y retrouve également les tâches à assurer afin d'accomplir ces missions.

Pour permettre à Infrabel d'effectuer les missions de service public qui lui sont dévolues en vertu du contrat de gestion, celui-ci reçoit des subsides de l'État fédéral, et dans une moindre mesure, des entités fédérées (Régions) dans le cadre de certains projets spécifiques. Pour plus d'informations, nous nous référons à la note 22 – Subsides.

### 33.2.3 Services aux administrations

Le Groupe fournit des services, en outre des services de télécommunication, des travaux d'infrastructure et d'entretien, à l'État belge et à différentes administrations de l'État belge. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs.

### 33.3 Chiffres concernant les relations avec l'État belge et les sociétés mises en équivalence

Les subsides accordés par l'État belge sont détaillés dans la note 22.

Outre ces subsides, les transactions suivantes ont été exécutées avec des parties liées:

	31/12/2023		31/12/2022	
	Etat belge	Entreprises mises en équivalence	Etat belge	Entreprises mises en équivalence
Chiffre d'affaires	55.203,19	6.919.130,65	47.461,59	6.403.324,64
Services et biens divers	8.350.868,95	801.320.387,42	5.357.698,98	759.108.414,34
Créances	425.663,02	2.115.785,09	645.320,18	1.391.165,87
Dettes	83.185,57	14.783.287,14	271.809,21	16.221.489,27

Les transactions enregistrées sous services et biens divers sont principalement constituées des relations avec HR Rail.

### 33.4 Relations avec les principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres du Comité de Direction d'Infrabel SA de droit public sont considérés comme les principaux dirigeants du Groupe.

Le montant total de la rémunération brute des administrateurs et des membres du Comité de Direction pour 2023 s'élève à 1.556.199,39 €, en 2022 il s'élevait à 1.454.051,33 €.

La rémunération des principaux dirigeants est seulement composée de salaires et d'avantages à court terme. En 2023 et 2022, il n'y a pas eu de paiement d'indemnité de cessation d'emploi, d'avantages postérieurs à l'emploi, ni d'avantages à long-terme.

Nous nous référons au chapitre Corporate governance et au rapport de rémunération dans le rapport annuel statutaire d'Infrabel pour plus d'informations concernant les administrateurs et les membres du Comité de Direction, les règles de fonctionnement et la politique de rémunération dans le Groupe.

# Note 34

## Honoraires du commissaire

Le Groupe Infrabel a pris en charge en 2023 un montant de 476.279,08 € (2022: 464.532,00 €) relatif à des missions dans le cadre du contrôle sur les comptes annuels par les réviseurs d'entreprise du Groupe. Les frais relatifs à des missions de conseils fiscaux s'élevaient en 2023 à 4.746,50 € (2022 : 42.908,80 €). D'autres missions d'audit attribuées aux commissaires s'élevaient en 2023 à 5.940,00 € (2022: 40.005,38 €).

Ces honoraires sont détaillés comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Missions d'attestation des comptes annuels	476.279,08	464.532,00
Missions de conseils fiscaux	4.746,50	42.908,80
Autres missions	5.940,00	40.005,38
<b>Honoraires du commissaire</b>	<b>486.965,58</b>	<b>547.446,18</b>



# Note 35

## Événements postérieurs à la clôture

---

Il n'y a pas d'événements importants survenus après la clôture de l'exercice à signaler.

